

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2011

INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2012



Cette actualisation du document de référence est disponible sur le site www.creditfoncier.com

La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 août 2012, sous le numéro D.12-0374-A01, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle complète le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 avril 2012, conformément à l'article 212-13 de son règlement général et déposé sous le numéro de dépôt D.12-0374. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'Émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2011

INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2012

> 1. LE CRÉDIT FONCIER AU 1 ^{ER} SEMESTRE 2012	5
> 2. LA GESTION DES RISQUES	31
> 3. LES ÉTATS FINANCIERS	81
> 4. LES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	117

Abréviations utilisées dans le document :
Millions d'euros : M€
Milliards d'euros : Md€
Milliers d'euros : K€



1 - LE CRÉDIT FONCIER AU 1^{ER} SEMESTRE 2012

Le Crédit Foncier en bref	6
Les chiffres clés	7
Les faits marquants	9
Les notations	10
Le positionnement du Crédit Foncier	11
Le capital	12
Les opérations capitalistiques	13
Les Organes de direction et d'administration	14
L'environnement économique et financier	16
L'activité commerciale	17
Les relations clientèle	26
L'analyse des résultats	27



Le Crédit Foncier en bref

Utile depuis 160 ans

Une vocation historique...

Créé en 1852, le Crédit Foncier occupe depuis 160 ans un rôle spécifique dans le paysage bancaire français. Son implication, dès son origine, dans le financement des grands travaux d'urbanisme de l'État et des collectivités territoriales, le positionne rapidement en acteur clé de la politique du logement. Le Crédit Foncier a traversé plusieurs crises financières au cours de son histoire mais a toujours su préserver sa vocation : faciliter l'accès à la propriété de tous et participer au développement des territoires.

Au service du logement...

Acteur global du financement de l'immobilier, le Crédit Foncier occupe une place de premier plan dans la distribution des prêts réglementés. Acteur des politiques du logement, il permet grâce à sa technicité et à sa connaissance des marchés immobiliers, à de nombreux ménages, notamment primo-acquéreurs, de devenir propriétaires.

...et de l'amélioration du cadre de vie

Le Crédit Foncier est également engagé aux côtés des professionnels et des collectivités locales pour les aider à gérer les enjeux auxquels ils sont confrontés : optimisation du foncier, habitat social, réhabilitation de logements, mise aux normes énergétiques, partenariats publics-privés, attractivité des territoires etc. Ses analyses prospectives et son ingénierie financière se combinent en une approche globale au service des projets de vie individuels et collectifs.

Repères

- 3 300 collaborateurs,
- 8 700 partenaires professionnels,
- 1 025 000 clients particuliers gérés,
- 262 points de ventes.

Filiale du Groupe BPCE

Le Crédit Foncier fait partie du Groupe BPCE, second groupe bancaire français issu de la fusion en juillet 2009 des organes centraux des Groupes Caisse d'Épargne et Banque Populaire. Le Crédit Foncier est devenu filiale à 100 % de BPCE en août 2010. Il en constitue aujourd'hui la principale composante en charge du financement de l'immobilier.

Les chiffres clés

Activité groupe Crédit Foncier

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2011 pro forma ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2012	Variations 2012-2011
Production - mises en force - (données de gestion)	4 891	4 138	- 15,4 %
Particuliers	3 483	3 012	- 13,5 %
Corporates	1 408	1 126	- 20,0 %
dont :			
• Opérateurs publics	540	523	- 3,1 %
• Opérateurs privés	868	603	- 30,6 %
Ressources collectées ⁽²⁾	7 522	7 291	- 3,1 %
dont émissions d'obligations foncières	6 322	6 340	+ 0,3 %
Réserves de liquidité (actifs immédiatement mobilisables) ⁽³⁾	37 223 ⁽⁴⁾	61 542 ⁽⁵⁾	+ 65,3 %

(1) Cessation d'une partie de l'activité de Banco Primus.

(2) 6 655 M€ et 6 851 M€ respectivement au 1^{er} semestre 2012 et 1^{er} semestre 2011, hors RCB (registered covered bonds).

(3) En valeur nominale avant haircut. Cf. le § 9.3 - Suivi du risque de liquidité de la partie 2 - Gestion des risques.

(4) Dont actifs mobilisés pour 5 189 M€ d'avances nettes reçues.

(5) Dont 30 920 M€ de dispositif transitoire Banque de France et dont actifs mobilisés pour 6 118 M€ d'avances nettes reçues.

(en M€)

	Au 31 déc. 2011	Au 30 juin 2012	Variations 2012-2011
Créances et titres bruts ⁽¹⁾	117 609	121 839	+ 3,6 %
Particuliers	59 659	59 920	+ 0,4 %
Corporates	57 950	61 919	+ 6,8 %
dont :			
• Opérateurs publics	49 100	52 180	+ 6,3 %
• Opérateurs privés	8 850	9 739	+ 10,0 %

(1) Données de gestion en fin de période cadrées comptablement (IFRS7).

Données financières consolidées - Normes IFRS

(en M€)

	Au 31 déc. 2011	Au 30 juin 2012	Variations 2012-2011
Bilan consolidé			
Total bilan	148 317	166 494	+ 12,3 %
Capitaux propres - part du groupe	3 407	3 463	+ 1,6 %
Fonds propres réglementaires	4 547	4 555	+ 0,2 %
<i>dont fonds propres de base réglementaires</i>	<i>4 186</i>	<i>4 193</i>	<i>+ 0,2 %</i>
<i>dont fonds propres de base « durs » réglementaires ⁽¹⁾</i>	<i>3 906</i>	<i>3 913</i>	<i>+ 0,2 %</i>
Ratio de solvabilité Bâle II - Méthode standard ⁽²⁾	9,9 %	10,7 %	+ 0,8 pt
<i>Ratio tier one (fonds propres de base)</i>	<i>9,1 %</i>	<i>9,9 %</i>	<i>+ 0,8 pt</i>
<i>Ratio core tier one (fonds propres de base « durs »)</i>	<i>8,5 %</i>	<i>9,2 %</i>	<i>+ 0,7 pt</i>

(1) Après déduction des titres supers subordonnés à durée indéterminée.

(2) Calculé à partir des exigences en fonds propres présentées au § 3.3 du rapport sur la gestion des risques.

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2012	Variations 2012-2011
Résultats consolidés			
Produit net bancaire	464	330	- 28,9 %
Résultat brut d'exploitation	152	57	- 62,5 %
Résultat avant impôt	57	5	- 91,2 %
Résultat net - part du groupe	41	3	- 92,7 %

Les faits marquants

Vie du groupe

Crédit Foncier

Février	Foncier Direct : développement des synergies avec le réseau commercial.
Mars à juin	Temps forts commerciaux centrés sur les prescripteurs.
Mai	Synergies avec les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne : séminaire à Montpellier avec les Caisses d'Épargne et les Banques populaires.
Mai	Réalisation d'un film sur les 160 ans du Crédit Foncier.

Crédit Foncier Immobilier (CFI)

Février Juillet	Organisation de soirées Vente privée immobilière Noctinvest : <ul style="list-style-type: none"> • 21^e soirée : proposition de 68 lots • 22^e soirée : proposition de 67 lots
Mars	Étude annuelle des marchés immobiliers : bilan et perspectives.
Avril	Lancement par CFI du site Internet grand public consacré à la marque Ad Valorem.

Un positionnement d'expert au service de l'habitat

Janvier Juin	Organisation de conférences en région avec les professionnels de l'immobilier : <ul style="list-style-type: none"> • Toulouse ; Nîmes ; • La Baule.
Mars	Remise du Passeport 1 ^{er} logement à Bordeaux ⁽¹⁾ , en présence d'Alain Juppé.
5 avril	Organisation d'une conférence sur la gamme des prêts hypothécaires à destination des notaires de la région parisienne à Foncier Home, en partenariat avec BFM.
Juillet 1 ^{er} semestre 2012	L'ENFI (École nationale du financement de l'immobilier) accompagne AXA Banque dans la création de son Université de la Banque. L'ENFI met également en place un parcours de formation avec BPCE.
1 ^{er} semestre 2012	Poursuite du parrainage des émissions TV sur M6 avec de bons taux d'audience : Maison à vendre, D&CO, Recherche appartement ou maison.

Engagement sociétal et environnemental

Mars	Crédit Foncier Travaux : participation au salon Rénover avec l'association Thermo Rénov'.
Avril	Participation à la semaine du développement durable → conférences animées par Monoprix et Unis-Cité.
Juin	Participation, en tant que partenaire de MFC (Maison France Confort), à l'inauguration de la maison innovante : concept MFC 2020 à St Priest.

Refinancement du groupe

Un accueil favorable de la 1^{re} émission grand public du Crédit Foncier et une signature de la Compagnie de Financement Foncier, toujours recherchée.	
9 janvier 10 février	La Compagnie de Financement Foncier, sa filiale à 100 %, réalise de nouvelles émissions benchmark EUR d'obligations foncières : <ul style="list-style-type: none"> • Émission de 1 Md€ à 10 ans. • Émission de 2 Md€ à 3,5 ans
13 janvier au 12 février	Lancement par le Crédit Foncier du 1 ^{er} emprunt obligataire auprès des particuliers et des petits investisseurs → 950 M€ de collecte.
11 avril	Participation à la 4 ^e conférence Euromoney à New York sur les <i>covered bonds</i> américains.

(1) Aide financière de la ville qui permet d'obtenir un prêt privilégié complémentaire du PTZ+ de l'État (prêt à taux 0 renforcé) pour l'achat d'une 1^{re} résidence principale neuve ou à rénover dans le centre ancien.

Les notations

NOTATIONS*

Standard & Poor's/Moody's/Fitch Ratings

Crédit Foncier A-/A2/A+

(affilié à BPCE A/A2/A+)

Compagnie de Financement Foncier AAA/Aaa/AAA

(affiliée à BPCE A/A2/A+)

Vauban Mobilisations Garanties AAA/Aaa/AAA

L'évolution des notations du groupe Crédit Foncier depuis la fin du 1^{er} semestre 2012

Confirmation des notations de la Compagnie de Financement Foncier

Le 25 juillet 2012, Fitch Ratings a confirmé la notation AAA accordée aux obligations foncières émises par la Compagnie de Financement Foncier.

L'évolution des notations du groupe Crédit Foncier au 1^{er} semestre 2012

Standard & Poor's (S&P)

Abaissement d'un cran de la notation du Crédit Foncier

La notation de l'État français ayant été revue à la baisse le 13 janvier 2012 par S&P (de AAA à AA+), celles de BPCE et de ses filiales ont été impactées. Ainsi, le 23 janvier 2012, S&P a dégradé la notation long terme de BPCE de A+ à A et les notations court et long terme du Crédit Foncier de A/A-1 à A-/A-2.

Les perspectives sont stables pour l'ensemble des notations long terme du Groupe BPCE, le Crédit Foncier inclus.

Confirmation des notations de la Compagnie de Financement Foncier

Le 24 janvier 2012, suite à la dégradation de la note du Crédit Foncier, S&P a confirmé la notation AAA accordée aux obligations foncières émises par la Compagnie de Financement Foncier.

Moody's

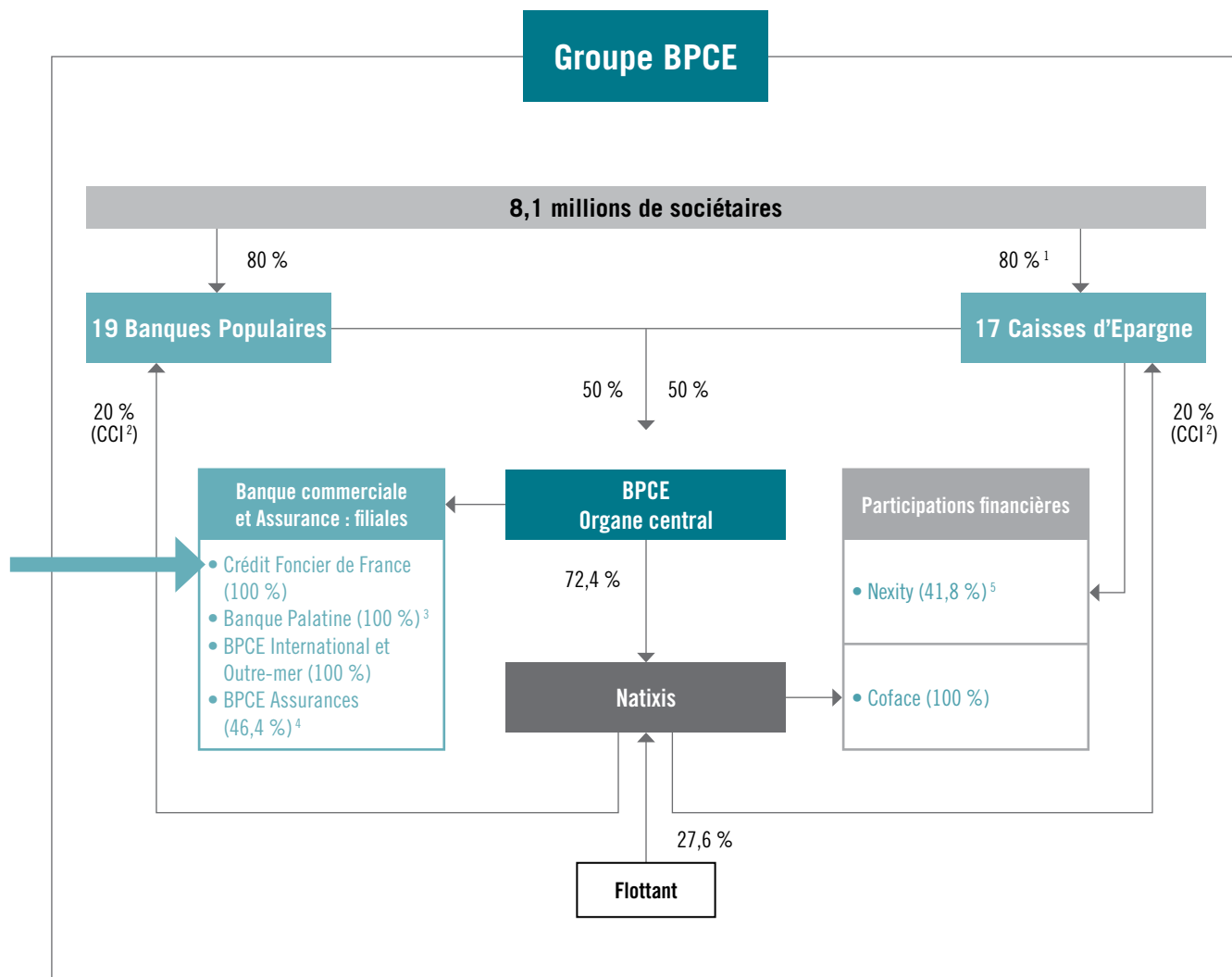
Abaissement de deux crans de la notation du Crédit Foncier par Moody's

- À l'instar des autres banques européennes, le Crédit Foncier avait vu sa notation mise sous surveillance négative par Moody's le 15 février 2012.
- Le 15 juin 2012, concomitamment à la dégradation de BPCE, Moody's a dégradé les notes long terme de quatre des filiales du Groupe BPCE pour les établir toutes à A2 : Natixis, Banque Palatine, Locindus et le Crédit Foncier. Ce dernier a donc vu sa note passer de Aa3 à A2.
- Toutefois, la Compagnie de Financement Foncier conserve son Aaa.

* Notations actualisées à la date de dépôt.

Le positionnement du Crédit Foncier

Organigramme du Groupe BPCE au 30 juin 2012



■ Banque commerciale et Assurance.

■ Banque de Financement et d'Investissement, Épargne et Services Financiers Spécialisés.

1. Via les sociétés locales d'épargne (SLE).

2. CCI : certificats coopératifs d'investissement (droit économique mais pas de droit de vote).

3. Avec la participation du Crédit Foncier de France dans la Banque Palatine, le groupe détient 100 % de la société.

4. Avec la participation des Caisses d'Épargne dans BPCE Assurances, le groupe détient 60 % de la société.

5. Via CE Holding Promotion.

Le capital

Répartition du capital

Depuis le 5 août 2010, BPCE détient 100 % du capital et des droits de vote du Crédit Foncier, à l'exception des actions de fonction des membres du Conseil d'administration.

Évolution du capital au 1^{er} semestre 2012

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2012 a décidé de réduire le capital de 2 403 917 964,50 € à 1 331 400 718,80 € par voie de réduction de la valeur nominale des actions qui a ainsi été ramenée de 6,50 € à 3,60 €. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Au 30 juin 2012, le capital social s'élève donc à 1 331 400 718,80 € divisé en 369 833 533 actions de 3,60 € chacune, entièrement libérées.

Les opérations capitalistiques

Restructurations

Cofimab

Le 20 février 2012, dans le cadre de la cession de créance Montargis (détenue par Locindus), Cofimab a racheté les 9 914 433 parts Montargis à Locindus pour la somme symbolique de 1 €.

Crédit Foncier Immobilier (CFI)

Dans le prolongement de la simplification de l'organigramme juridique du Pôle services immobiliers, CFI, détenant à 100 % la Société B&D Conseils et la société Fontec, a procédé le 15 mars 2012 à une fusion-absorption des deux sociétés, effective au 1^{er} janvier 2012.

Soclim

Dans le cadre de la simplification de l'organigramme conduisant à la Transmission universelle de patrimoine (TUP) de certaines structures de la filière immobilière, Soclim a fait l'objet d'une TUP le 28 novembre 2011, avec effet au 2 janvier 2012.

Développement et renforcement dans les structures existantes du groupe

Enfi

Par décision du 1^{er} juin 2012, le Crédit Foncier, actionnaire unique de l'ENFI au capital de 2,037 M€, a décidé de procéder à la libération du solde de 1 M€ de l'augmentation de capital de 2 M€.

European Datawarehouse

Le Crédit Foncier a acquis le 29 juin 2012 une part de la société European Datawarehouse pour 250 000 €. Cette société a vocation à centraliser et à héberger les données relatives aux collatéraux des opérations de refinancement éligibles au Repo⁽²⁾ Eurosysteme.

Foncier Diagnostics

Sur le 1^{er} semestre 2012, le Crédit Foncier a mis en place des avances de trésorerie de :

- 310 000 € au titre du solde de l'enveloppe 2011,
- 744 000 € pour le premier semestre 2012.

Il est à noter que début 2012, il a été décidé de l'arrêt de l'activité de la structure.

Locindus

Le Crédit Foncier a opté pour le paiement en actions des dividendes de Locindus. À ce titre, le 21 juin 2012, le Crédit Foncier a reçu en échange 623 821 actions Locindus pour une valeur de 6 755 981,43 €, portant ainsi son taux de détention de 72,69 % à 74,15 %.

Sem Yvelines Aménagement

Le Crédit Foncier avait pris une participation de 30 000 € dans le capital de la société Sem Yvelines Aménagement avec une libération déjà effectuée de 15 000 €. Le 10 janvier 2012, le Crédit Foncier a libéré le solde du capital souscrit, soit un montant de 15 000 €.

Sipari

- Le 31 janvier 2012, Sipari a converti les 34 560 obligations Foncière Atland qu'elle détenait en actions pour un montant de 2 246 400 €, Sipari détient ainsi 7,40 % de Foncière Atland.
- Le 8 juin 2012, Sipari a effectué un remboursement de 316 693 € au Crédit Foncier, suite aux avances que le Crédit Foncier lui avait faites dans le cadre de l'opération Foncier Pro à Limeil Brevannes.

Opérations au sein du Groupe BPCE

Capital Région 2

Le 19 janvier 2012, le Crédit Foncier a perçu une distribution de 200 000 € de la société Alliance Entreprendre (société de gestion du FCPR Capital Région 2), suite à la cession de la société Fermalliance (société faisant parti du FCPR).

Ecureuil Crédit

L'Assemblée générale du 26 décembre 2011 d'Ecureuil Crédit ayant approuvé le retrait du Crédit Foncier, le 17 janvier, un remboursement de 1 013 € a été versé au Crédit Foncier correspondant aux 1 013 parts à 1 € qu'il détenait.

Fideppp

Le 31 mai 2012, le Crédit Foncier a souscrit à 826 parts Fideppp pour un montant de 826 000 € portant le montant libéré à 16,45 M€.

Fideppp 2

Le fonds Fideppp étant arrivé à saturation compte tenu du plan d'investissement en cours, un deuxième fonds Fideppp 2 a été lancé, auquel le Crédit Foncier a souscrit un emprunt pour un montant de 5 M€, le 12 juin 2012, avec une première libération de 125 000 €.

(2) Repo (repurchase agreement) : instrument financier du marché monétaire → accord de rachat ou opération de pension livrée.

Les Organes de direction et d'administration

La Direction générale (Au 30 juin 2012)

Bruno DELETRÉ, Directeur général,

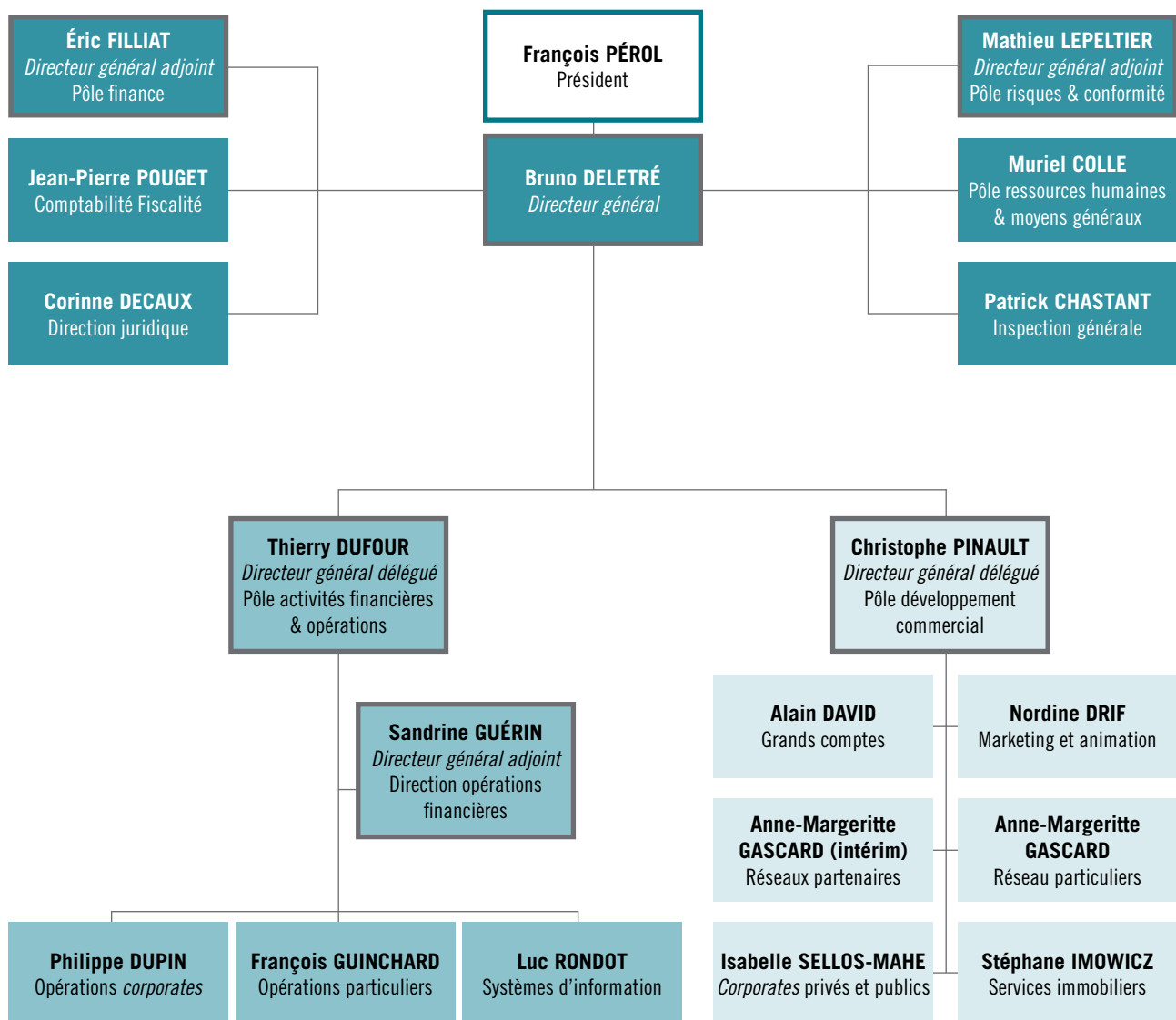
Thierry DUFOUR, Directeur général délégué, en charge du Pôle activités financières et opérations,

Christophe PINAULT, Directeur général délégué, en charge du Pôle développement commercial.

La Direction générale est assistée d'un Comité de direction générale composé de :

- **Éric FILLIAT**, Directeur général adjoint, Pôle finances planification
- **Sandrine GUÉRIN**, Directeur général adjoint, Pôle opérations financières
- **Mathieu LEPELTIER**, Directeur général adjoint, Pôle risques et conformité.

L'organigramme fonctionnel



■ Pôle ressources et pilotage.

■ Pôle activités financières & opérations.

■ Pôle développement commercial.

■ Membre du Comité de direction générale.

Le Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration

(Au 30 juin 2012)

Conseil d'administration

- **M. François PÉROL, Président du Conseil d'administration**
- M. Gérard BARBOT - Président du Comité des rémunérations
- Mme Meka BRUNEL - Membre du Comité des rémunérations
- Mme Nathalie CHARLES - Membre du Comité des rémunérations
- M. Jean CLOCHET - Membre du Comité des rémunérations
- M. Jean-Claude CREQUIT
- M. Pierre DESVERGNES
- Mme Nicole ETCHEGOÏNBERRY - Membre du Comité d'audit
- M. Jean-Paul FOUCAULT
- M. Dominique GARNIER
- Mme Catherine HALBERSTADT
- M. Francis HENRY - Membre du Comité des rémunérations
- M. Olivier KLEIN
- M. Jean-Michel LATY
- M. Jean-Hervé LORENZI - Membre du Comité d'audit
- Mme Stéphanie PAIX - Membre du Comité d'audit
- M. François RIAHI
- BPCE, représentée par M. Nicolas DUHAMEL - Président du Comité d'audit

Censeurs

- M. Jean-Marc CARCELES
- M. Marc JARDIN
- M. Michel SORBIER

Délégués du Comité central d'entreprise

- M. Michel LAMY (collège Cadres)
- Mme Valérie FIX (collège Techniciens des métiers de la banque)

Commissaire du gouvernement

- M. Antoine MERIEUX

Mouvements au sein du Conseil d'administration au cours du 1^{er} semestre 2012

L'Assemblée générale du 10 mai 2012 a renouvelé les mandats des administrateurs et censeurs venus à expiration.

Elle a nommé en qualité d'administrateur :

- Mme Meka BRUNEL, en remplacement de M. Pierre QUERCY, démissionnaire,
- Mme Nathalie CHARLES, en remplacement de M. Alain DININ, démissionnaire,
- Mme Catherine HALBERSTADT, en remplacement de M. Jean-Marc CARCELES, démissionnaire.

La même Assemblée générale a nommé en qualité de censeur :

- M. Jean-Marc CARCELES.

À la suite de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration a renouvelé M. François PÉROL dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration. Ce même Conseil a procédé à la recomposition des comités.

Mouvements au sein du Conseil d'administration depuis la fin du 1^{er} semestre 2012

Le Conseil d'administration du 31 juillet 2012 a pris acte de la démission de M. François RIAHI de son mandat d'administrateur et coopté, pour le remplacer, Mme Anne MERCIER-GALLAY.

L'environnement économique et financier

La crise des dettes souveraines européennes, qui a d'abord touché fortement la Grèce, a poursuivi en 2012 sa propagation aux pays périphériques. Ainsi, ce sont désormais l'Italie et l'Espagne, pourtant respectivement troisième et quatrième économies européennes, qui inquiètent et font vaciller les marchés.

Ces économies ont en effet souffert du ralentissement mondial de la croissance au premier semestre 2012 et connu des difficultés de refinancement. Leurs réactions ont été rapides et d'ampleur, avec l'adoption de plans d'austérité sans précédent mais qui restent insuffisants pour rassurer les marchés. Dans cet environnement contraint et instable, l'ensemble des acteurs économiques demeure prudent et les exigences de garanties sont de plus en plus importantes.

L'économie mondiale en fort ralentissement

En 2011 la croissance mondiale avait fortement ralenti (passant de 4,5 % en 2010 à 3,8 % en 2011). Cette tendance s'est confirmée et amplifiée avec une croissance limitée à 3,5 % attendue par le Fonds monétaire international pour 2012.

Cette inflexion s'explique par plusieurs raisons corrélées. La crise des dettes souveraines européennes a pour conséquences la prudence des investisseurs et donc leur faible appétence à investir, mais également la mise en place de nombreux plans d'austérité qui grèvent les investissements et donc la croissance. De plus, la hausse mondiale du chômage, renforcée par cette crise européenne, a un effet négatif amplificateur sur la croissance. Les pays européens ne sont pas les seuls concernés : les États-Unis font également face à une hausse du nombre de chômeurs ainsi qu'à un faible niveau de confiance des ménages, poussant ces derniers à épargner plutôt qu'à consommer.

Les difficultés de ces pays développés ont des conséquences négatives sur l'ensemble des économies mondiales car la demande de l'Europe et des États-Unis est fortement ralentie.

Certains pays en voie de développement connaissent également des taux de croissance en baisse. La croissance en Chine s'établit à 7,8 % au premier semestre 2012, en baisse par rapport à 2011 où elle était de 8,9 %. La hausse du pouvoir d'achat des classes moyennes en est fortement ralentie.

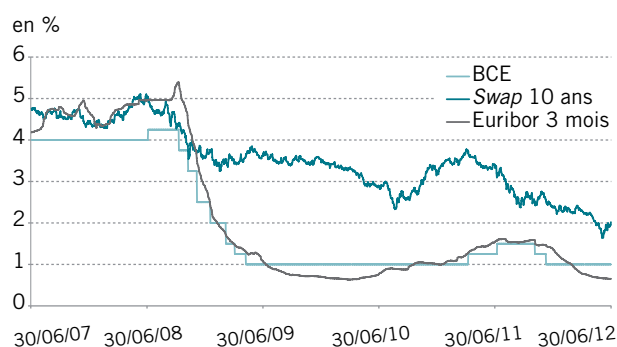
De nombreuses dégradations et des disparités dans l'accès au refinancement au cours du premier semestre 2012

Au cours du premier semestre 2012, les dégradations des agences de notation ont touché de nombreuses entreprises mais aussi des pays et organismes supranationaux. L'Espagne, l'Italie ou encore la Grèce ont connu plusieurs séries de dégradations en un semestre. D'autres pays, même non-européens, ont connu le même sort en raison de leur niveau d'endettement : c'est le cas du Japon dont la dette est désormais supérieure au double du produit intérieur brut.

L'accès aux marchés des capitaux est de plus en plus difficile pour ces pays dans leur recherche de refinancement. Les investisseurs se sont tournés vers les pays les mieux notés, qui se refinancent de ce fait à des coûts historiquement bas. On compte parmi ces pays l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-bas mais aussi la France qui, après une année 2011 difficile, a connu un premier semestre positif pour le coût de sa dette. Compte tenu de la forte demande, les taux ont chuté et sont proches de zéro.

Environnement de taux

Évolution des taux sur 5 ans



Le 5 juillet dernier, la Banque centrale européenne (BCE) a abaissé son taux REFI de 25 points de base, à 0,75 % cassant ainsi son plancher historique de 1 %.

Le taux directeur de la BCE n'avait plus bougé depuis la baisse de décembre 2011. On peut interpréter ce retour à la politique de taux d'intérêt comme un signal des limites des mesures non conventionnelles expérimentées pendant la crise.

Les prêts massifs accordés aux banques en décembre et en mars dernier, pour un montant total avoisinant 1 000 Md€, ont eu un effet de détente sur le niveau des taux à long terme. Le taux de *swap* 10 ans est en baisse sur 2012.

La politique de taux bas de la BCE a un impact sur le taux Euribor 3 mois spot, qui est également à la baisse. Les taux Euribor 3 mois et taux BCE évoluent dans le même sens.

L'activité commerciale

Les clients particuliers

L'environnement des marchés immobiliers français

L'année 2011 a été une année contrastée pour l'immobilier : un marché du neuf en difficulté et un marché de l'ancien qui a tiré son épingle du jeu.

Le nombre de transactions dans l'ancien, en 2011, a établi un nouveau record avec 858 200 mutations soit près de 10 % de plus qu'en 2010⁽³⁾.

Dans le neuf, les ventes de maisons individuelles ont chuté (- 8 % en 2011 par rapport à 2010) en raison des nouvelles dispositions du PTZ+ peu favorables aux primo-accédants modestes⁽⁴⁾.

La promotion immobilière s'est, quant à elle, repliée de 10 % par rapport à 2010, suite à la réforme du Scellier devenu moins attractif⁽⁵⁾.

Les premières tendances de 2012 laissent entrevoir une année difficile pour le marché immobilier, et ce, tant dans le neuf que dans l'ancien.

Le marché immobilier résidentiel

Le secteur du neuf : les ventes en promotion sont en net recul depuis l'année 2011.

Le début de l'année reste sur cette tendance avec des ventes inférieures de 14,4 % à celles de la période comparable de 2011⁽⁵⁾. Ce secteur souffre de la réduction des aides de l'État depuis le 1^{er} janvier 2012, en particulier à l'égard du dispositif Scellier.

Les ventes aux investisseurs ont perdu 9 % entre 2011 et 2012⁽⁶⁾.

Du côté de la maison individuelle, les chiffres sont également en baisse : au 1^{er} semestre 2012, le nombre de ventes brutes est en chute de 19 % par rapport aux 12 mois précédents⁽⁴⁾.

Dans l'ancien, le mois de janvier a bénéficié des bons résultats de la fin d'année 2011, mais depuis février, les notaires constatent un nombre de ventes en baisse, notamment en Île-de-France (- 25 % sur les appartements anciens). En province, le constat est similaire.

Du côté des prix de l'immobilier dans l'ancien, ces derniers enregistrent une légère baisse (- 1,1 % pour les appartements anciens et - 1,2 % pour les maisons anciennes), avec une baisse plus marquée en province (- 1,6 % pour les appartements anciens et - 1,4 % pour les maisons anciennes)⁽⁷⁾.

Le marché du crédit immobilier

L'année 2011 avait souffert d'une dégradation de la conjoncture économique et d'une offre de crédit plus restrictive entraînant une baisse de la production de crédits à l'habitat de près de 4 % au regard de l'année 2010⁽⁸⁾.

En ce début d'année 2012, la production de crédit à l'habitat connaît une chute de 30,6 % au 1^{er} semestre 2012 par rapport à la même période de l'année précédente. Cette baisse est plus marquée sur le segment travaux (- 39,8 %) et dans l'ancien, secteur qui ne bénéficiait plus des aides de l'État au cours de cette période (- 29,9 % contre - 26,8 % dans le neuf)⁽⁹⁾.

La conjoncture économique et surtout l'attentisme pré-électoral sont les principales raisons de cette dégradation du marché du crédit immobilier.

L'activité du Crédit Foncier au 1^{er} semestre 2012

L'offre

En début d'année, le Crédit Foncier a mené une réflexion sur son réseau de distribution. Au terme de cette étude, un nouveau concept d'agence est né et une agence pilote a ouvert ses portes le 17 juillet 2012.

Ce nouveau concept d'agence vise à positionner l'agence au cœur de la relation commerciale et à renforcer la marque Crédit Foncier.

Par ailleurs, le Crédit Foncier conforte ses relations avec ses partenaires, avec des produits et outils dédiés.

- Le prêt Foncier duo Partenaire a été revisité pour le rendre plus simple d'utilisation et mieux adapté aux besoins des partenaires.
- Le Foncier Duo Collectivité, quant à lui, poursuit son développement par l'intermédiaire de nouveaux accords signés avec les collectivités.
- Une offre de prêt bonifié en partenariat avec le réseau d'agences Guy Hoquet a été lancé courant juin. Il s'agit d'une première pour le Crédit Foncier qui n'avait à ce jour pas mis en place d'action de cette envergure avec un réseau national d'agences immobilières.
- Un label Crédit Foncier à afficher dans les agences a été proposé aux prescripteurs ayant signé une convention de partenariat avec le Crédit Foncier. Ce « label 2012 » remporte un grand succès avec, à ce jour, plus de la moitié des partenaires sollicités qui ont affiché leur partenariat avec le Crédit Foncier.

(3) Notaires de France - Notes de conjoncture immobilière n°11 - avril 2011 et n°15 - mai 2012.

(4) Bulletin Markemétron n°162 - Juin 2012

(5) MEDDLT - Ministère de l'Écologie, du Développement durable, du Logement et des Transports.

(6) FPI - Fédération des promoteurs immobiliers.

(7) Notaires de France - Note de conjoncture immobilière n°16 - juillet 2012.

(8) Observatoire Crédit Logement CSA.

(9) OPCI - Observatoire de la production de crédits immobiliers.

- Un nouveau widget a été développé et installé chez plus de 2 000 partenaires. Cet outil synthétise le savoir-faire du Crédit Foncier et permet au prescripteur de faire de l'indication d'affaires via des simulateurs.
- Depuis le début de l'année, le Crédit Foncier met également l'accent sur la notoriété et la visibilité de sa marque sur Internet, notamment à travers la mise à disposition d'une mini-rubrique « Crédit Foncier » sur les sites web de ses partenaires.

La production aux Particuliers

(en M€)

Production annuelle	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2012	Variations 2012-2011
Réseaux Agences ⁽¹⁾	2 703	2 191	- 19,0 %
Réseaux Partenaires ⁽²⁾	780	821	+ 5,3 %
Total Particuliers	3 483	3 012	- 13,5 %

(1) Production initiée par les prescripteurs, le diffus, le haut de gamme et patrimonial et la Belgique.

(2) Production initiée par les correspondants, les centrales de vente, les grands partenaires, les canaux spécifiques (Internet, travaux, non résidents) et divers.

Le volume global de production auprès des particuliers est en diminution de 13,5 % par rapport au 1^{er} semestre de l'année 2011. Cette baisse de performance est à mettre en regard de celle du marché français des crédits immobiliers qui a décliné de près de 31 % sur la même période⁽¹⁰⁾.

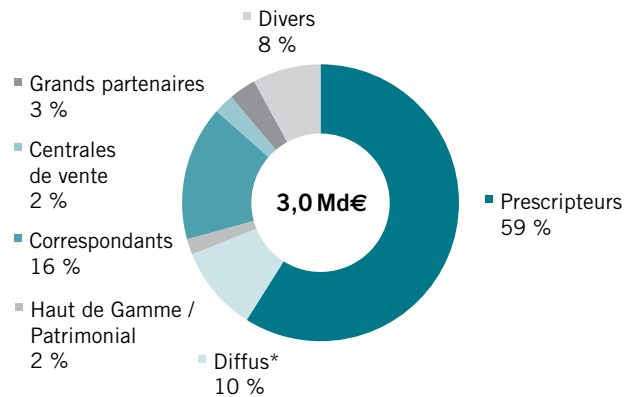
Néanmoins, les réseaux partenaires affichent une bonne tenue eu égard au développement de la production apportée par les correspondants (sous marque La Hénin).

Fort de son savoir-faire en la matière, le Crédit Foncier reste le premier distributeur de Prêts à l'accession sociale à la propriété (PAS) avec près de 36 % de part de marché.

Le Crédit Foncier, ancré au sein du Groupe BPCE, s'appuie sur la puissance des réseaux des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires pour développer la distribution de crédits, notamment, de prêts longue durée et de prêts à l'accession sociale.

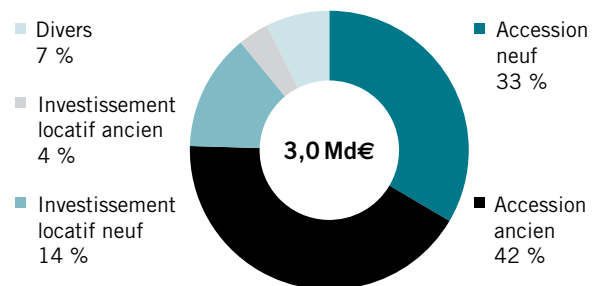
Structure de la production au 1^{er} semestre 2012

Par canal de distribution



* Prêts pour lesquels les clients se présentent spontanément en agence.

Par marché



(10) OPCI - Observatoire de la production de crédits immobiliers.

Les perspectives 2012

Au regard d'un contexte économique morose, des projets de resserrement fiscal qui devraient pénaliser l'investissement locatif aussi bien dans le neuf que dans l'ancien, des prix de l'immobilier encore élevés et d'une probable hausse des taux des prêts, le marché de l'immobilier, en 2012, devrait connaître un repli.

Dans l'ancien, le Crédit Foncier table sur une réduction du volume d'activité de l'ordre de 18 % par rapport à 2011, soit un nombre de transactions qui devrait s'établir autour de 700 000.

Les prix devraient connaître une baisse comprise entre 5 % et 10 % selon les régions, à l'exception de certains secteurs comme Paris où la pression de la demande reste forte, secteurs où les prix devraient rester stables⁽¹¹⁾.

Dans le neuf malgré le maintien du PTZ+, ce secteur devrait être pénalisé par la réforme du dispositif Scellier.

Le Crédit Foncier prévoit donc 380 000 logements mis en chantier.

Le logement collectif devrait afficher, en fin d'année, 90 000 ventes.

Le marché de la maison individuelle, marché essentiellement tourné vers les primo-accédants, devrait, quant à lui, terminer l'année avec 130 000 ventes⁽¹¹⁾.

Récapitulatif activité réalisée auprès des Particuliers

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2011 <i>pro forma</i> ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2012	Variations 2012-2011
Production	3 483	3 012	- 13,5 %

(1) Cessation d'une partie de l'activité de Banco Primus.

(en M€)

	31 déc. 2011	30 juin 2012	Variations 2012-2011
Encours fin de période	59 659	59 920	+ 0,4 %
Prêts aux Particuliers	47 678	49 047	+ 2,9 %
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (stock)	11 981	10 873	- 9,2 %

(11) Crédit Foncier Immobilier.

Les clients *corporates*

OPÉRATEURS PUBLICS

L'Immobilier social

L'activité au 1^{er} semestre 2012

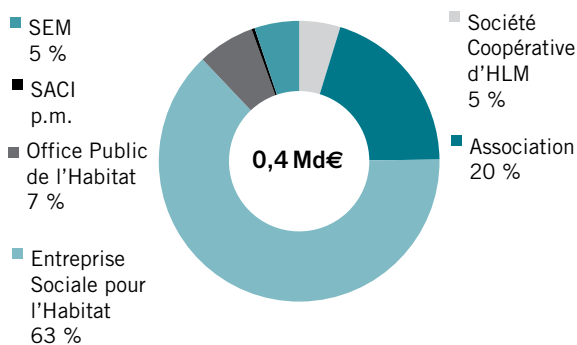
Concernant le marché de l'Immobilier social, le Crédit Foncier intervient essentiellement sur la distribution des prêts réglementés intermédiaires.

Les mécanismes de refinancement qui ont été mis en place en 2011 sont reconduits en 2012. Il en est de même pour les marges pratiquées sur les différents segments de clientèle éligibles aux prêts réglementés. Contrairement aux années précédentes c'est désormais BPCE, en qualité de tête de réseaux, qui signe pour le compte des acteurs du groupe présent sur ce marché, les conventions de refinancement avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'activité sur le 1^{er} semestre 2012 a été soutenue avec 397 M€ de mises en force au 30 juin.

Structure de la production au 1^{er} semestre 2012

Par type de client



Les perspectives 2012

Compte tenu des orientations des Pouvoirs publics, qui fixent des objectifs substantiels de construction de logements sociaux, le marché de l'Immobilier social est appelé à poursuivre son développement dans la limite de la disponibilité d'emprunts fonciers.

Le Crédit Foncier, acteur historique du financement de l'Immobilier social, participera utilement à la mise en œuvre de cette politique volontariste par l'octroi de crédits spécifiques aux intervenants concernés.

Le Secteur public territorial

L'environnement du marché du Secteur public territorial

Depuis 2011 les collectivités territoriales sont confrontées à un environnement contraint du financement bancaire privé. Les collectivités les plus importantes tentent de s'adapter à cette situation afin de couvrir leurs besoins de financement pour l'année 2012 et recherchent depuis le début de l'année à diversifier leurs sources de financement : emprunts obligataires, appel public à l'épargne, investisseurs privés... Les collectivités ont également modifié leurs habitudes en planifiant de façon plus régulière sur l'année leurs demandes de financement qui étaient, jusqu'à présent fortement concentrées sur le dernier trimestre.

Toutefois, l'arrivée progressive de la Banque Postale sur ce marché, devrait augmenter l'offre de crédit. Cet établissement commence en effet à prendre position en proposant des lignes de trésorerie court terme.

Le Groupe BPCE a, pour sa part, indiqué qu'il maintiendrait en 2012 le même niveau d'intervention qu'en 2011. Le Crédit Foncier va continuer à accompagner les réseaux du Groupe BPCE en termes d'assistance technique et d'apport en liquidités, même si sa part de marché sera réduite par rapport à 2011.

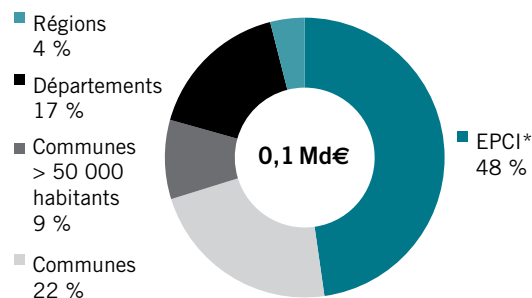
L'activité au 1^{er} semestre 2012

À fin juin 2012, l'activité du marché Secteur public territorial représente 126 M€ de mises en force. Au-delà de la production de crédits nouveaux, le Crédit Foncier accompagne ses clients et les banques des réseaux BPCE dans la gestion de la dette des collectivités territoriales, en mettant tout son savoir-faire et sa réactivité à leur service.

Il propose par ailleurs aux collectivités de taille modeste un prêt à taux fixe dont le succès n'a pas été démenti sur ce 1^{er} semestre.

Structure de la production au 1^{er} semestre 2012

Par type de client



* EPCI : Établissement public de coopération intercommunale.

Les perspectives 2012

Le 2^{ème} semestre 2012 devrait s'inscrire dans la continuité du 1^{er} semestre en termes de niveau de production et de marge. Dans un contexte de liquidité contrainte, la relation banques - collectivités locales est de façon évidente en cours d'évolution ; d'un rôle de simple prêteur la banque devient plus que jamais partenaire des collectivités et arrangeur de solutions globales de financement.

OPÉRATEURS PRIVÉS

L'environnement des marchés au 1^{er} semestre 2012

Promotion immobilière

Depuis le début de l'année 2012, on observe une diminution du nombre de logements autorisés (- 3,9 % au 2^{ème} trimestre 2012). Sur cette même période, la baisse des autorisations est très nette pour les logements individuels purs (- 20,3 %) comme pour les logements individuels groupés (- 10,0 %) et n'est que partiellement compensée par la progression des autorisations pour les logements collectifs (+ 11,9 %).

Cette tendance s'explique par les incertitudes économiques mais aussi fiscales notamment l'absence, à ce jour, de dispositif appelé à se substituer au dispositif Scellier, véritable soutien au marché sur ces dernières années.

La baisse est encore plus marquée pour les mises en chantier pour tous les types de logements : le nombre de mises en chantier a été de 79 800 unités au 2^{ème} trimestre 2012 soit une baisse de 11,8 % par rapport à la même période de 2011 ⁽¹²⁾.

En ce qui concerne le marché de l'ancien, l'activité des marchands de biens parisiens reste dynamique, dans la continuité du second semestre de 2011. La concurrence avec l'arrivée d'acteurs riches en fonds propres est assez vive pour les immeubles à potentiel.

Investissement en immobilier d'entreprise

En dépit d'un contexte économique tendu, le marché de l'investissement en immobilier d'entreprise ne fléchit pas sur le 1^{er} semestre de 2012 grâce à un 2^{ème} trimestre très actif (4,4 Md€) après un 1^{er} trimestre atone (2,2 Md€). Ainsi avec 6,6 Md€ d'engagés, le 1^{er} semestre est en croissance de 20 % par rapport à la même période de 2011 ⁽¹³⁾.

Le marché a été largement dominé par les acteurs riches en fonds propres (compagnies d'assurance, mutuelles, fonds d'investissements et SCPI) qui représentent 75 % des montants investis et se sont focalisés sur les transactions d'un montant supérieur à 100 M€. Ces transactions ont représenté 48 % du volume contre 35 % sur la même période en 2011. Il est à noter que les fonds d'investissement du Moyen Orient ont réalisé depuis le début de 2012 une véritable percée sur le marché français et ont conclu 3 opérations emblématiques. Dans la continuité des exercices précédents, la classe d'actifs privilégiée est celle des bureaux en Île-de-France.

Financement de projets et partenariats

En 2012, les contrats de partenariats public-privé qui vont être signés sont ceux qui ont fait l'objet d'un appel d'offres fin 2010 et en 2011. Le marché devrait donc être assez similaire à celui de 2011. Mais on constate depuis le début de 2012 un gel des programmes de l'État, principal initiateur de projets sur ces dernières années et une raréfaction des appels d'offres liée au contexte électoral et budgétaire. Le marché des partenariats public-privé est actuellement dans une phase d'évolution.

Entreprises

Depuis la fin 2011, la dégradation du contexte économique a amené les entreprises à adopter une attitude attendiste et à retarder leurs projets d'investissements immobiliers.

La fin annoncée du dispositif fiscal dérogatoire sur les plus-values de cession consécutives à un *lease-back*, en décembre 2012, pourrait permettre au marché du crédit-bail immobilier de se maintenir à un niveau de l'ordre de 5 Md€.

L'activité du Crédit Foncier au 1^{er} semestre 2012

La production du secteur *Corporates* privés reflète les évolutions des différents marchés et enregistre une baisse de 30,6 % par rapport à la même période en 2011.

Le contexte financier tendu contraint le Crédit Foncier à limiter son niveau d'intervention par opération.

(en M€)

Production semestrielle France	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2012	Variations 2012/2011
Promoteurs	547	363	- 33,6 %
Entreprises & investisseurs ⁽¹⁾	246	177	- 28,0 %
Financement de projets et partenariats	75	62	- 17,2 %
Total opérateurs privés	868	603	- 30,6 %

(1) Production de la filiale Locindus incluse.

Promotion immobilière

La production du Crédit Foncier enregistre une baisse de près de 33,6 % comparativement à la même période de 2011. La demande de la part des promoteurs a diminué de façon significative notamment en ce qui concerne les produits de garanties et de caution. Les marchands de biens parisiens ont pour leur part continué à intervenir sur le marché et à réaliser de belles opérations au financement desquelles le Crédit Foncier a participé.

(12) Commissariat général au développement durable - chiffres et statistiques n° 339 - Construction de logements - Résultats à fin juin 2012.

(13) BNP Real Estate - At a glance - investissement en France - S1 - 06-07-2012.

Investisseurs

L'activité du marché Investisseurs a suivi la même tendance que le marché de l'investissement en immobilier d'entreprises avec un 1^{er} trimestre atone et une reprise au 2^{ème} trimestre. Cependant, il convient de noter que le marché du financement s'est fortement contracté puisque 75 % des transactions ont été réalisées par des acteurs intervenant uniquement sur fonds propres. Néanmoins, le Crédit Foncier a participé depuis le début de l'année au financement de quelques opérations d'envergure parmi lesquelles celles réalisées pour le compte de Mercialis, de la Foncière des Régions, de la Foncière Paris France et de Fosca.

Financement de projets et partenariats

Au 1^{er} semestre, la production du Crédit Foncier est en recul (- 17,2 %) par rapport à celle de 2011. Cependant le nombre de dossiers actuellement en phase d'offre finale laisse augurer d'une année 2012 respectant pleinement les objectifs fixés. Le Crédit Foncier est un acteur reconnu des partenaires industriels ce qui lui permet d'une part de conserver sa position sur le segment des Partenariats public-privé (PPP) d'un montant inférieur à 150 M€ et de commencer à nouer des relations pour intervenir sur des segments nouveaux et répondre aux besoins générés par les problématiques de la ville durable et de la performance énergétique. Son modèle unique et son expérience le mettent en situation favorable pour répondre aux appels d'offres pour les PPP complexes.

Entreprises

Après une année de reprise de l'activité Entreprise par Locinudus, au 1^{er} semestre 2012 l'activité se partage entre des opérations Utilisateurs et des opérations Investisseurs. Dans un contexte où les niveaux d'intervention en crédit hypothécaire sont revus à la baisse, le crédit-bail immobilier suscite à nouveau l'intérêt des investisseurs privés, clients historiques du Crédit Foncier.

Les perspectives 2012

Investissements

Les performances du 1^{er} semestre, la fin du régime fiscal des Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC) discriminatoire pour les sociétés étrangères et la saisonnalité traditionnelle sur ce marché peuvent laisser envisager des performances sur l'année 2012 meilleures qu'anticipées initialement (environ 12 Md€) et atteindre un volume proche de celui de 2011.

Financement de projets et partenariats

Dans les années à venir, les Partenariats public-privé seront, selon toute vraisemblance, réservés aux projets les plus complexes au niveau juridique, technique, technologique ou urbanistique.

Promotion immobilière

Pour le secteur de la promotion, la tendance du 1^{er} semestre pourrait se poursuivre et la chute des mises en chantier atteindre 9 % sur l'année 2012⁽¹⁴⁾. S'agissant des marchands de biens, le marché de l'ancien devrait se maintenir sur l'année 2012 sous réserves de modifications législatives concernant les ventes par lot.

Récapitulatif activité réalisée auprès des Corporates

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2011 <i>pro forma</i> ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2012	Variations 2012-2011
Production	1 408	1 126	- 20,0 %
Opérateurs publics	540	523	- 3,1 %
dont :			
• Secteur public territorial	278	126	- 54,7 %
• Immobilier social	262	397	+ 51,6 %
Opérateurs privés	868	603	- 30,6 %

(1) Pro forma France compte tenu de l'arrêt de la production à l'international dans le cadre de la mise en place du nouveau plan stratégique.

(en M€)

	31 déc. 2011	30 juin 2012	Variations 2012-2011
Encours fin de période ⁽²⁾	57 950	61 919	+ 6,8 %
Opérateurs publics	49 100	52 180	+ 6,3 %
dont :			
• Secteur public territorial	17 108	16 658	- 2,6 %
• Immobilier social	7 724	7 513	- 2,7 %
• Secteur public international et Souverains ⁽³⁾	16 914	20 752	+ 22,7 %
• Titres adossés à des créances aux particuliers bénéficiant de Garanties d'États Step 1 - (≥ AA-)	7 354	7 257	- 1,3 %
Opérateurs privés (France et international)	8 850	9 739	+ 10,0 %

(2) Segmentation bâloise.

(3) Dont Souverain France : 616 M€ au 31/12/2011 et 5 527 M€ au 30/06/2012.

(14) Note de conjoncture logement - Crédit Foncier Immobilier - 18 juin 2012.

Les études, expertise et services à l'immobilier

Créé en 2010 du regroupement d'Ad Valorem avec les activités de service immobilier du Crédit Foncier, **Crédit Foncier Immobilier** a entamé en 2012 son deuxième exercice effectif. La marque a gagné en notoriété et en crédibilité sur le marché, notamment vis-à-vis de sa concurrence, composée de grands conseils immobiliers internationaux ou de filiales dédiées de groupes bancaires. Aujourd'hui, **Crédit Foncier Immobilier** se positionne au quatrième rang de sa profession, et au premier pour ce qui est de l'activité d'expertise (**Crédit Foncier Expertise**) ou d'avis de valeur (**Serexim**). Ses clients se composent d'une part des grands propriétaires institutionnels, entreprises utilisatrices, promoteurs ou collectivités territoriales et, d'autre part, des banques et caisses du Groupe BPCE.

Les activités de **Crédit Foncier Immobilier** se répartissent en deux pôles majeurs, le conseil & l'expertise d'une part (conseil & audit, expertise, avis de valeur et études) et la commercialisation d'autre part (investissement, location de bureaux, vente par lot d'immeubles anciens, vente d'immobilier d'investissement neuf, gestion et location).

Conseil & expertise

Crédit Foncier Conseil & Audit

La direction de **Crédit Foncier Immobilier** dédiée au métier du conseil poursuit, au premier semestre, son développement.

La mise sur le marché fin 2011 de Delta Green et l'offre d'audit de patrimoine dans le cadre du Grenelle de l'environnement, ont permis de renforcer la notoriété de la direction auprès des utilisateurs et des investisseurs institutionnels. Les missions commandées au premier semestre représentaient ainsi un volume de 0,9 M€.

Crédit Foncier Expertise

Crédit Foncier Expertise (CFE) évolue dans un contexte de baisse des niveaux d'honoraires moyens. Une situation de concurrence de plus en plus tendue, qui s'exprime notamment lors des appels d'offres émis par de grands propriétaires, à l'occasion desquels le facteur prix est déterminant.

Relevant cet enjeu, **Crédit Foncier Expertise** a poursuivi au premier semestre sa stratégie de développement et d'amélioration de la qualité de ses prestations. La clientèle des banques privées a ainsi été approchée tandis que de nouveaux patrimoines de SCPI et d'OPCI ont été intégrés dans le portefeuille des missions récurrentes, confirmant la place de leader de CFE sur ces deux segments très convoités. De plus, CFE a remporté les appels d'offres émis par CGLLS et Sofilo et reconduit son contrat cadre avec Poste Immo, avec un fort courant d'affaires. Les missions réalisées, dans le Groupe BPCE, pour le compte des Caisses d'Épargne, Banques

Populaires ou pour Natixis se sont multipliées, notamment en régions.

Au final, le chiffre d'affaires commandé au premier semestre s'affiche en hausse de 8 % par rapport à celui de 2011 sur la même période.

Serexim, avis de valeur

L'activité de **Serexim** en matière de production d'avis de valeur a représenté 3 M€ d'honoraires au premier semestre 2012. Elle a été particulièrement soutenue en ce qui concerne les missions commandées par la maison mère **Crédit Foncier**.

De plus, **Serexim** a remporté un appel d'offres du groupe Laser Cofinoga, reconduisant ainsi la relation avec ce client pour lequel sont réalisés 3 000 dossiers chaque année.

Direction des études

La Direction des études de **Crédit Foncier Immobilier** a poursuivi en 2012 son activité pour le compte du **Crédit Foncier**, que ce soit en matière d'analyse des risques comme d'appui à la politique de communication de l'entreprise. Elle réalise également des études et des notes de marché trimestrielles à diffusion externe, et contribue ainsi à la notoriété de **Crédit Foncier Immobilier** en tant que producteur de contenu à valeur ajoutée. Le chiffre d'affaires 2012 de la Direction des études devrait être de l'ordre de 1,4 M€.

Commercialisation

Ad Valorem Investissement

Le département investissement, dédié à l'arbitrage en bloc d'immeubles, a bien démarré l'année 2012. Le montant d'honoraires facturés à fin juin s'élève à environ 0,95 M€ et représente 10 opérations. De plus, environ 0,65 M€ (8 opérations) sont actuellement sous promesse, et viendront s'ajouter au chiffre d'affaires d'ici fin 2012.

L'année 2012 sera marquée par une activité mieux répartie en terme de localisation entre Paris et la province et de typologie d'actifs cédés, résidentiel, locaux mixte, bureaux et commerces.

B&D Conseils, location de bureaux

L'activité de mise en location de bureaux de **B&D Conseils** s'est effectuée dans un contexte de relative atonie du marché locatif, (baisse de 28 % volumes sur le premier trimestre et de 22 % sur le deuxième trimestre), en raison d'une croissance en berne et d'un calendrier peu avantageux. On constate une légère ressaisie du marché sur les mois de juin et juillet. **B&D Conseils** y atteint des volumes d'affaires plus importants : avec six signatures en juin et autant prévues sur juillet, couplées avec un volume de biens en stock de près d'1 M€, une croissance significative du chiffre d'affaires est à attendre pour le second semestre même si la prudence reste de mise pour le mois de septembre.

Ad Valorem Vente par lot

L'activité de la vente par lot d'immeubles résidentiels, développée sous le nom de marque Ad Valorem, a connu un ralentissement des volumes de ventes au premier semestre 2012. Le chiffre d'affaires potentiel (actes signés et promesses de ventes) s'établissait à 3,4 M€. Le fort attentisme des acheteurs espérant une baisse des prix, les élections présidentielles et ses répercussions dans les domaines immobilier et fiscal sont autant de facteurs explicatifs sur fond de crise financière.

Malgré ce constat, les résultats d'avril et de mai ont été très bons, supérieurs à ceux de 2010, réputée être une des meilleures années de l'existence de cette activité.

Autre signe encourageant, le succès continu des formules de ventes privées immobilières « Noctinvest » à destination des investisseurs et leur proposant des décotes intéressantes.

Si des marchés tendus tels que Paris ou Neuilly-sur-Seine souffrent moins du contexte actuel, il en va différemment sur d'autres secteurs. On assiste ainsi à un début d'ajustement des prix en deuxième couronne et sur des villes telles que Lyon et Marseille.

Ad Valorem Patrimonial, vente d'immobilier neuf

L'activité de vente d'immobilier neuf aux investisseurs a connu, au premier semestre, une forte baisse, représentant un volume de 147 réservations nettes pour 1,3 M€ d'honoraires. Comme en 2011, cet essoufflement fait suite à un second semestre 2011 particulièrement intense, nourri d'un « effet d'aubaine » préalable à la disparition de certains avantages fiscaux en fin d'année. La très forte animation des réseaux partenaires a permis d'enregistrer un nombre important de réservations en mars et avril, sur des produits Scellier, quand le mois de mai a été particulièrement touché du fait des échéances électorales et de l'attentisme des clients. Le stock est aujourd'hui plus important, de qualité et de diversité plus large, avec des produits en très grande majorité actables dès cette année, ce qui sera un point déterminant.

Ad Valorem gestion et location

Le développement de l'activité gestion-location a été marqué, au premier semestre 2012, par deux événements majeurs. En premier lieu, le partenariat avec Ciloger s'est poursuivi avec le démarrage de la mise en commercialisation locative de 570 logements. Acquis en Vefa (Vente en état futur d'achèvement) par cet investisseur, ils se répartissent sur 29 sites, sur la France entière, et sont portés par les SCPI HABITAT 1 et 2. Leur livraison s'étalera sur les exercices 2012, 2013 et 2014. Second événement, l'appel d'offres remporté pour la gestion locative de 200 logements acquis en Vefa par la SCPI Élysées Résidence 5, gérée par HSBC REM. Ils sont situés sur 11 sites en Île-de-France et à Lyon et sont livrables en 2012 et 2013. Compte tenu de ces nouveaux marchés, prometteurs pour de nouvelles prises de parts de marché, le chiffre d'affaires du département franchira probablement en 2012 un premier seuil d'1 M€.

L'activité de Banco Primus

Banco Primus, filiale détenue à 94,94 % par le Crédit Foncier, et dont le siège social est basé à Lisbonne, exerçait son activité de crédits hypothécaires de restructuration au Portugal et en Espagne, et de crédits automobiles au Portugal et en Hongrie.

Les encours arrêtés au 31 décembre 2011 s'élevaient à 660 M€ répartis de la manière suivante :

Portefeuille crédits 31 décembre 2011	(en M€)
Crédits hypothécaires au Portugal	101
Crédits hypothécaires en Espagne	250
Crédits automobile au Portugal	261
Crédits automobile en Hongrie	48
Total	660

Compte tenu de la raréfaction de la liquidité et de l'accentuation de la crise économique dans la zone ibérique (notamment immobilière), le Conseil d'administration de Banco Primus du 23 novembre 2011 a décidé d'arrêter au 31 décembre 2011 la production de crédits hypothécaires au Portugal et en Espagne, ainsi que la production de crédits automobiles en Hongrie.

Un plan de réduction des effectifs dans les trois pays a été mis en œuvre début 2012 (les effectifs sont passés de 268 personnes au 31 décembre 2011 à 194 au 30 juin 2012). Les équipes sont désormais centrées sur la gestion et le recouvrement des portefeuilles, le maintien des procédures de contrôle interne et la cession des actifs immobiliers saisis.

L'activité de distribution de crédits automobiles au Portugal est maintenue dans des volumes réduits. La production de crédits au 30 juin 2012 s'élève à 40 M€ (contre 50 M€ sur la même activité au 30 juin 2011).

La société prévoit une stabilisation de son encours global au 31 décembre 2012.

Les opérations financières

Contexte de marché

Le 1^{er} semestre de l'année 2012 a été placé sous le thème de la contagion de la crise de la dette en Espagne et en Italie. Les dettes souveraines espagnole et italienne ont ainsi connu une nette hausse de leur taux de rendement. Dans ces conditions, l'accès à la liquidité et le maintien des conditions de refinancement à des niveaux de *spreads* acceptables ont été les principales contraintes chez les grands émetteurs internationaux.

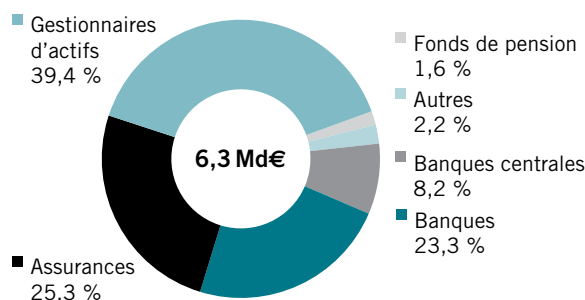
Revue des opérations

Dans cet environnement de marché contraint, le groupe Crédit Foncier a collecté au 30 juin 2012 près de 7,3 Md€ de ressources long terme sur les marchés de capitaux dont 6,3 Md€ d'obligations foncières via la Compagnie de Financement Foncier, sa société de crédit foncier.

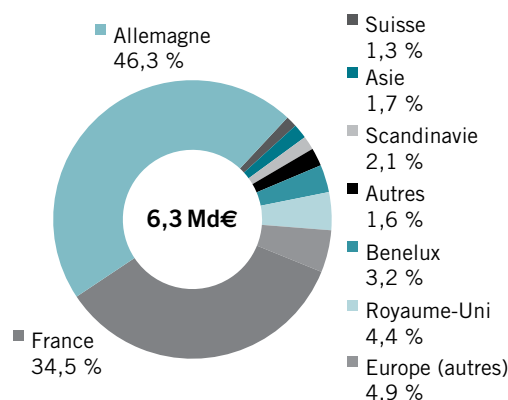
- La Compagnie de Financement Foncier a lancé 2 nouvelles émissions benchmark en euro à 3,5 ans et 10 ans avec un nominal de 2 Md€ et 1 Md€ respectivement. Elle a ainsi prouvé une nouvelle fois sa capacité à accéder à l'ensemble de la courbe euro, notamment sur les maturités longues, bien que les taux y soient toujours exceptionnellement bas. En parallèle, l'activité placements privés a fait preuve de dynamisme et de flexibilité en étant en recherche permanente de nouvelles opportunités. Le volume d'émissions d'1,7 Md€ au 1^{er} semestre 2012 se caractérise par la demande constante des investisseurs allemands pour le format *Registered covered bond* (RCB).
- Pour son refinancement, le Crédit Foncier passe aussi par des émissions directement sous sa signature. En 2012 le Crédit Foncier a proposé un emprunt obligataire grand public qui a remporté un grand succès puisque plus de 950 M€ ont été souscrits. Cet instrument de refinancement occupe donc une place importante dans le programme de collecte de ressources du Crédit Foncier et témoigne de sa notoriété auprès du public.

Structure des émissions d'obligations foncières au 1^{er} semestre 2012

Par type d'investisseur



Par zone géographique



Gestion active du bilan

En lien avec BPCE et en ligne avec son plan stratégique, le Crédit Foncier a entamé depuis le troisième trimestre 2011 une politique de cessions d'actifs axée autour du *deleveraging* d'actifs considérés comme à risque et d'actifs présentant des plus-values ou des moins-values faibles avec l'objectif de compenser au maximum les pertes potentielles par des rachats de passifs en obligations foncières.

Le Crédit Foncier a ainsi cédé depuis le 4^{ème} trimestre 2011 2,6 Md€ d'actifs et a racheté parallèlement 1,9 Md€ d'obligations foncières.

Les relations clientèle

La qualité de la relation avec les clients Particuliers

Dans un contexte d'activité stable, le Crédit Foncier poursuit sa démarche d'amélioration continue de sa qualité de service. L'espace client Internet créé fin 2008 a poursuivi son essor. Déjà plus de 30 % des clients y sont inscrits et utilisent les services proposés.

Le Crédit Foncier développe en 2012 un ambitieux projet de numérisation des dossiers de crédits qui permettra d'offrir un meilleur service au client et une mutualisation de l'activité entre les différents sites.

Le périmètre de certification ISO 9001-2008, concernant déjà l'accueil, la qualification et le traitement des demandes des clients Particuliers a été renouvelé et étendu en 2011 aux activités de prévention des difficultés de paiement, garantissant ainsi aux clients un bon niveau de qualité de traitement sur l'ensemble des actes courants d'après-vente.

Les activités de recouvrement et la plate-forme bancaire s'engagent, à leur tour, dans la certification et ambitionnent l'obtention d'un certificat ISO 9001-2008, à l'horizon 2012.

La qualité de la relation avec les clients *Corporates*

Dans un contexte économique incertain conduisant les acteurs à s'adapter et à innover en permanence, la maîtrise de la production nouvelle et l'attention portée sur la gestion des engagements existants s'accompagnent d'une volonté toujours plus forte d'écoute de la clientèle *Corporates*.

Cette orientation, qui s'appuie notamment sur des enquêtes de qualité spécifiques renouvelées annuellement, est renforcée par les travaux en cours visant à harmoniser et à normer la communication avec chacune des catégories de clients *Corporates* : promoteurs immobiliers, investisseurs publics et privés, opérateurs en immobilier social, partenaires en matière de PPP.

Les résultats enregistrés lors de ces enquêtes montrent la progression de la qualité de la relation du Crédit Foncier avec sa clientèle *Corporates* et confirment l'amélioration du service apporté. Ce constat incite le Crédit Foncier à poursuivre dans cette démarche dans le respect des contraintes d'un établissement financier spécialisé.

L'analyse des résultats

Les résultats consolidés

Le résultat net part du groupe du 1^{er} semestre 2012 s'établit à 3 M€.

Les principaux indicateurs financiers consolidés du Crédit Foncier au 30 juin 2012 sont les suivants :

- **Production** : 4,1 Md€
- **Encours** (fin de période) : 121,8 Md€
- **Produit net bancaire** : 330 M€
- **Résultat net** (part du groupe) : 3 M€
- **Total bilan** : 166,5 Md€
- **Capitaux propres** (part du groupe) : 3,5 Md€
- **Ratio européen de solvabilité global** : 10,7 % dont *tier one* : 9,9 %

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2012	Variations 2012-2011
Produit net bancaire (PNB)	464	330	- 29 %
Frais de gestion	- 312	- 273	- 13 %
Résultat brut d'exploitation (RBE)	152	57	- 63 %
Coût du risque	- 101	- 57	- 44 %
Résultats sociétés mises en équivalence et autres actifs	6	5	n.s.
Résultat avant impôt (RAI)	57	5	n.s.
Impôt sur les bénéfices	- 16	- 1	n.s.
Intérêts minoritaires	-	- 1	n.s.
Résultat net - part du groupe	41	3	n.s.
<i>Coefficient d'exploitation (Frais de gestion/PNB)</i>	<i>67,2 %</i>	<i>82,7 %</i>	<i>+ 15,5 pts</i>

Conformément à son plan stratégique (2012-2016), le Crédit Foncier a initié, dès le 4^{ème} trimestre 2011, des opérations de réduction de la taille de son bilan. Dans ce cadre, des cessions de titres pour près de 1,4 Md€⁽¹⁵⁾ et des rachats de passifs pour près de 900 M€ ont été effectués en 2012, générant une moins-value nette de 71 M€ avant impôt au 30 juin 2012.

Le **produit net bancaire** s'élève à 330 M€ au premier semestre 2012 (en baisse de 29 % par rapport au niveau atteint au premier semestre 2011). Corrigé de l'impact net des cessions d'actifs et rachats de passifs opérés au cours du semestre, la réduction du produit net bancaire est de 14 % par rapport à celui enregistré au premier semestre 2011.

Les **frais de gestion**, en très forte baisse, s'établissent à 273 M€, soit une réduction de 13 % par rapport au niveau enregistré au premier semestre de l'année 2011. La réduction des charges constitue un facteur important de succès du plan stratégique.

Le **résultat brut d'exploitation** atteint 57 M€.

Le **coût du risque** est en dotation nette de 57 M€ sur le semestre. Il comprend des provisions sur certains dossiers *Corporates* et un complément de provision collective à la suite d'une harmonisation des méthodes de calcul avec celles mises en œuvre par le Groupe BPCE.

Le **résultat net** est positif de 3 M€ sur le premier semestre 2012.

Les encours pondérés sont, au 30 juin 2012, en baisse de 8 % par rapport au niveau atteint au 31 décembre 2011. Les fonds propres apparaissent solides à hauteur de 4,6 Md€ à fin juin 2012, permettant d'atteindre un **ratio tier one** de 9,9 %.

(15) Auxquelles s'ajoutent 167 M€ de titres en cours de livraison au 30 juin 2012.

Le bilan synthétique consolidé

ACTIF

(en M€)

	31/12/11	30/06/12
Caisse, banques centrales	15	19
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3 469	3 530
Instruments dérivés de couverture	10 124	10 351
Actifs financiers disponibles à la vente	2 587	4 219
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7 294	23 392
Prêts et créances sur la clientèle	112 264	111 355
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	4 536	5 397
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	465	136
Actifs d'impôts courants	414	-
Actifs d'impôts différés	582	589
Comptes de régularisation et actifs divers	6 310	7 252
Parts dans les entreprises mises en équivalence	53	54
Immeubles de placement	41	42
Immobilisations corporelles	132	128
Immobilisations incorporelles	18	17
Écarts d'acquisition	13	13
TOTAL	148 317	166 494

PASSIF

(en M€)

	31/12/11	30/06/12
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5 805	5 749
Instruments dérivés de couverture	10 889	11 994
Dettes envers les établissements de crédit	16 294	32 350
Dettes envers la clientèle	396	407
Dettes représentées par un titre	104 119	104 456
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	109	86
Passifs d'impôts courants	2	17
Passifs d'impôts différés	24	39
Comptes de régularisation et passifs divers	6 148	6 795
Provisions	200	222
Dettes subordonnées	824	819
Capitaux propres part du groupe	3 407	3 463
<i>dont résultat de l'exercice</i>	<i>- 409</i>	<i>3</i>
Intérêts minoritaires	100	97
TOTAL	148 317	166 494

Le **total du bilan** consolidé IFRS au 30 juin 2012 s'établit à 166,5 Md€ soit une hausse de 12,3 % par rapport à celui du 31 décembre 2011.

Les **actifs financiers disponibles à la vente** augmentent de 1,6 Md€ suite à la souscription par le groupe de TCN (titres de créances négociables) émis par BPCE.

Les **prêts et créances sur établissements de crédit** augmentent de 16,1 Md€, principalement en raison de la mise en place d'opérations de financement de 14 Md€ vis-à-vis de BPCE et du placement de la trésorerie pour 2,7 Md€ auprès de la Banque de France.

Les **prêts et créances sur la clientèle** baissent de 0,9 Md€ soit 0,8 %, la baisse de 1,8 Md€ des créances titrisées étant compensée par l'augmentation de 1 Md€ des crédits clientèle.

Les **dettes envers les établissements de crédit** atteignent 32,4 Md€ et sont en augmentation de 16 Md€ par rapport à 2011, principalement en raison de la mise en place de refinancement de 15,4 Md€ par BPCE au profit du Crédit Foncier et de l'augmentation du refinancement des prêts PLS/PLI par la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) pour 0,8 Md€.

Les **dettes représentées par un titre** restent stables.

Les **capitaux propres part du groupe** augmentent de 1,6 % par rapport au 31 décembre 2011.

Perspectives

Le Crédit Foncier n'a pas connaissance de détérioration affectant les perspectives du Groupe depuis la date des états financiers semestriels.



2 - LA GESTION DES RISQUES

Introduction - Risques généraux du groupe Crédit Foncier	34
1. Organisation générale & méthodologie	34
2. Champ d'application	37
3. Adéquation du capital interne et exigences de fonds propres	37
4. Les expositions en risque de crédit et de contrepartie	41
5. Techniques de réduction des risques	56
6. Titrisations	58
7. Reporting FSF (G7)	65
8. Les risques de marché	71
9. Les risques de la gestion de bilan	73
10. Les risques opérationnels	76
11. Le risque d'intermédiation	76
12. Le risque de règlement	76
13. Le risque de non-conformité	77
14. Autres risques	77



› LA GESTION DES RISQUES

Sommaire détaillé

INTRODUCTION	34
RISQUES GÉNÉRAUX DU GROUPE CRÉDIT FONCIER	34
› 1 - ORGANISATION GÉNÉRALE & MÉTHODOLOGIE	34
1.1 - Missions dévolues aux filières risques, conformité et contrôles permanents	34
1.2 - Organisation des filières risques, conformité et contrôles permanents	34
1.3 - Fonctionnement et environnement Bâle II	35
1.4 - Système d'information et mise en qualité des données du groupe Crédit Foncier	35
1.5 - État des lieux des procédures et des méthodes pour la gestion des risques	35
› 2 - CHAMP D'APPLICATION	37
2.1 - Périmètre de consolidation comptable et périmètre de consolidation prudentiel (bâlois)	37
2.2 - Champ d'application au sein du Crédit Foncier	37
› 3 - ADÉQUATION DU CAPITAL INTERNE ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES	37
3.1 - Gestion du capital	37
3.2 - Composition des fonds propres prudentiels	37
3.3 - Exigences en fonds propres	39
3.4 - Ratios de solvabilité	41
› 4 - LES EXPOSITIONS EN RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE	41
4.1 - Analyse globale des engagements	41
4.2 - Engagements par portefeuille de clientèle	50
› 5 - TECHNIQUES DE RÉDUCTION DES RISQUES	56
5.1 - Valorisation et gestion des instruments constitutifs de sûretés réelles	56
5.2 - Principaux fournisseurs de protection et effet des techniques de réduction du risque de crédit	56
5.3 - Compensation des éléments de bilan et hors-bilan	57
› 6 - TITRISATIONS	58
6.1 - Objectifs poursuivis, activité et suivi du risque	58
6.2 - Approches et évaluations externes de crédit	58
6.3 - Description des expositions du groupe Crédit Foncier aux opérations de titrisations	59
› 7 - REPORTING FSF (G7)	65
7.1 - CDO, expositions « <i>monolines</i> » et autres garants	65
7.2 - Expositions CMBS (<i>Commercial mortgage-backed securities</i>)	67
7.3 - Autres expositions <i>subprime</i> et Alt-A (RMBS, prêts, etc)	69
7.4 - Véhicules <i>ad hoc</i>	69
7.5 - Opérations de dettes à effet de levier ou LBO	70
7.6 - Glossaire de titrisation	70
› 8 - LES RISQUES DE MARCHÉ	71
8.1 - Le suivi du risque de marché	71
8.2 - Le risque actions	71

>	9 - LES RISQUES DE LA GESTION DE BILAN	73
	9.1 - Organisation du suivi des risques ALM	73
	9.2 - Méthodologie d'évaluation des risques de liquidité, de taux et de change	73
	9.3 - Suivi du risque de liquidité	73
	9.4 - Suivi du risque de taux	74
	9.5 - Suivi du risque de change	75
>	10 - LES RISQUES OPÉRATIONNELS	76
>	11 - LE RISQUE D'INTERMÉDIATION	76
	11.1 - Activité pour compte de tiers	76
	11.2 - Activité pour compte propre (*)	76
>	12 - LE RISQUE DE RÈGLEMENT	76
>	13 - LE RISQUE DE NON-CONFORMITÉ	77
>	14 - AUTRES RISQUES	77
	14.1 - Les assurances	77
	14.2 - Les activités externalisées	79
	14.3 - Le risque informatique	79
	14.4 - Organisation de la continuité d'activité (PCA)	79
	14.5 - Les risques juridiques	79
	14.6 - Caisse de retraite du Crédit Foncier pour les salariés entrés avant le 1 ^{er} mars 2000	79

(*) Au sens de la définition de l'AMF du service d'investissement.

Introduction

Risques généraux du groupe Crédit Foncier

Le Crédit Foncier est principalement exposé à trois types de risques :

- les risques de crédit et de contrepartie : partie 4 ;
- les risques structurels de bilan (risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change) : partie 9 ;
- les risques opérationnels : partie 10.

Le Crédit Foncier est également concernés par les risques suivants :

- le risque d'intermédiation : partie 11 ;
- les risques de règlement et de règlement-livraison : partie 12 ;
- le risque de non-conformité : partie 13 ;
- les autres risques (assurances, informatique, juridiques...) : partie 14.

En revanche le Crédit Foncier n'exerce pas d'activité pour compte propre et ne supporte donc pas directement de risque de marché sur ses opérations courantes hors ALM : partie 8 - risques de marché.

1 - Organisation générale & méthodologie

1.1 - Missions dévolues aux filières risques, conformité et contrôles permanents

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 100-101).

1.2 - Organisation des filières risques, conformité et contrôles permanents

Le Pôle « risques et conformité » du Crédit Foncier s'insère dans le dispositif risques du Groupe BPCE : se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 101 à 104).

1.2.1 - La Direction des risques Groupe BPCE

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 101).

1.2.2 - La Direction des risques du Crédit Foncier

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 102-103).

1.2.3 - La Direction de la conformité du Crédit Foncier

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 103).

1.2.4 - Coordination des contrôles permanents du Crédit Foncier

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 103).

1.2.5 - Plan de continuité d'activité

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 103-104).

1.2.6 - Sécurité des systèmes d'information

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 104).

1.3 - Fonctionnement et environnement Bâle II

Le Crédit Foncier est intégré au programme Bâle II piloté par le Groupe BPCE. Ce programme est articulé par portefeuille (*retail*, *corporate*, secteur public...). Les travaux en 2012 portent essentiellement sur les portefeuilles « *retail* » (particuliers et assimilés) et « *corporate* » (investisseurs à long terme et promoteurs).

Les nouvelles normes de segmentation applicables à l'ensemble du Groupe BPCE sur les clients « *retail* » et « *corporate* » ont été mises en œuvre début 2012 au Crédit Foncier. Ces nouvelles normes de segmentation sont adaptées aux spécificités de Bâle II et permettent de distinguer les différentes catégories bâloises (*retail*, *corporate*, banque...).

La mise à niveau du dispositif Bâle II du Crédit Foncier a été également marquée au premier semestre 2012 par la mise en place du nouveau processus de notation des tiers s'appuyant sur un outil partagé avec les réseaux des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires pour la clientèle « *corporate* » et un outil interne pour la clientèle « *retail* ». La mise en place de ces nouveaux outils s'est accompagnée d'un ajustement des modèles IRBA (PD, EAD, LGD).

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'homologation des modèles internes de notation du risque de Crédit, le Crédit Foncier a procédé à l'alignement des méthodologies de déclassement des créances douteuses en alignant la notion comptable de créances douteuses sur la notion bâloise de défaut. Ce changement s'est traduit par une hausse des créances douteuses sans impact matériel sur le niveau des dépréciations comptabilisées par le groupe en l'absence d'évolution, toutes choses égales par ailleurs, de ses expositions en risque.

Les travaux concernant le portefeuille « *retail* » ont également progressé avec la mise en place d'une nouvelle méthodologie de provisionnement collectif. Cette nouvelle méthodologie consiste à passer d'un provisionnement sur la base des impayés à un provisionnement sur la notion dite de « sensible » basée sur la notation bâloise.

Ces nouvelles briques applicatives clés dans le dispositif bâlois (segmentation, notation, incidents, alignement défaut-douteux, alimentation du reporting prudentiel) sont désormais déployées de l'octroi au recouvrement.

L'ensemble des chantiers se poursuivra au second semestre 2012 en vue de préparer l'homologation en méthode avancée prévue fin 2013.

1.4 - Système d'information et mise en qualité des données du groupe Crédit Foncier

1.4.1 Cohérence comptable des données risques

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme Bâle II, les établissements du Groupe BPCE doivent s'assurer que toutes les informations transmises aux systèmes de production réglementaire du groupe font l'objet d'un traitement de cohérence comptable au moins trimestriel. Le nouveau dispositif a été déployé sur le périmètre des opérations commerciales (*retail* et *corporate*) et se verra enrichi des opérations financières au second semestre 2012.

1.4.2 - Qualité des données

Afin de garantir le meilleur niveau de qualité des données bâloises, le Crédit Foncier a formalisé au premier semestre 2012 un dispositif reposant sur trois axes, à savoir des indicateurs de monitoring, des contrôles permanents et des plans d'actions ciblées. Le déploiement des composantes techniques et opérationnelles du dispositif s'étale sur l'année 2012.

1.5 - État des lieux des procédures et des méthodes pour la gestion des risques

De façon générale, les métiers sont responsables, au premier niveau, des risques qu'ils génèrent à travers les opérations qu'ils réalisent, tant au moment de leur mise en place que pendant toute la durée de vie de l'opération. La Direction des risques (DRI) encadre les principes d'intervention, de suivi et de maîtrise des risques par l'élaboration et la diffusion aux métiers de sa politique des risques, en cohérence avec celle du groupe.

Le dispositif de maîtrise des risques repose sur :

- la définition de **délégations et de principes d'intervention**, et de sélection des engagements incluant l'établissement des limites fixées au niveau du groupe Crédit Foncier et de BPCE pour les contreparties communes ;
- un **dispositif d'appréciation de la solvabilité** de l'emprunteur et de la qualité des opérations au moyen notamment de contre-analyses, réalisées par la DRI. La notation joue un rôle essentiel en tant qu'outil d'appréciation du risque ;

- une **surveillance des risques** reposant sur une consolidation globale des indicateurs rapprochés et des contrôles ;
- un **pilotage des risques** conduisant à la mesure et la gestion prospective de ces derniers.

1.5.1 - Dispositif de délégations et encadrement des risques

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 105).

1.5.2 - Dispositif d'appréciation de la solvabilité

Dispositif de notation

Notations internes

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 105).

Évaluation externe de crédit

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 105).

Déclinaison par portefeuille des dispositifs d'appréciation

Portefeuille « retail »

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 106).

Portefeuille « corporate »

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 106).

Portefeuille des opérateurs internationaux

Depuis le second semestre 2011, plus aucun investissement n'a été réalisé sur ce segment et le portefeuille est passé en gestion extinctive.

Dispositif de contre-analyse

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 106).

1.5.3 - Surveillance des risques (3^{ème} socle)

La surveillance est assurée au travers de deux dispositifs principaux :

- la revue trimestrielle des portefeuilles qui intervient pour s'assurer de la qualité globale des expositions et contrôler l'établissement de la charge de risque ;
- le suivi *a minima* trimestriel des « affaires sensibles ».

En outre, des modalités spécifiques s'appliquent aux titrisations et aux produits structurés du Secteur public France.

Suivi des affaires sensibles

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 106).

Revue des portefeuilles

Des revues trimestrielles sont menées pour évaluer la qualité des expositions. Ceci se traduit par un dispositif resserré d'analyse de la qualité des engagements entre les métiers et la Direction des risques. Cette analyse porte sur tous les engagements significatifs du Crédit Foncier.

Instances de suivi

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 107).

Dispositifs spécifiques

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 107).

1.5.4 - Pilotage consolidé des risques

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 107).

2 - Champ d'application

2.1 - Périmètre de consolidation comptable et périmètre de consolidation prudentiel (bâlois)

Le champ d'application du périmètre prudentiel tel qu'il est défini dans l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres est identique à celui du périmètre de consolidation comptable (cf. note 8 des comptes consolidés du Crédit Foncier).

2.2 - Champ d'application au sein du Crédit Foncier

Le Crédit Foncier est soumis à une obligation de reporting réglementaire consolidé auprès de l'Autorité de contrôle prudentiel. À cet effet, le pilier III est établi sur base consolidée.

3 - Adéquation du capital interne et exigences de fonds propres

3.1 - Gestion du capital

La gestion des fonds propres du groupe Crédit Foncier est assurée par la Direction générale afin d'une part, de respecter les ratios réglementaires et d'autre part, d'en optimiser l'allocation et la rentabilité pour les activités du Groupe.

Le Crédit Foncier est soumis au ratio de solvabilité en méthode standard.

Durant le premier semestre 2012, le Groupe BPCE et le Crédit Foncier ont réalisé des simulations de consommation en fonds propres en méthode avancée.

3.2 - Composition des fonds propres prudentiels

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément au règlement 90-02 du 23 février 1990 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière.

Ils sont répartis en deux catégories (les fonds propres de base et les fonds propres complémentaires) auxquelles sont appliquées certaines déductions :

- les fonds propres de base sont déterminés à partir des capitaux propres comptables du Groupe (hors gains et pertes latents ou différés) tenant compte du résultat de l'exercice ajustés d'éléments connus sous le nom de « filtres prudentiels ». Ces ajustements consistent principalement en la déduction des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ;
- les fonds propres complémentaires sont composés des retraitements prudentiels des plus ou moins values latentes sur instruments de capitaux propres disponibles à la vente (reportés en fonds propres complémentaires de premier niveau) et les éléments respectant aux conditions de l'article 4d du règlement n°90-02 ;
- sont déduits pour la détermination des fonds propres prudentiels, pour moitié des fonds propres de base et pour moitié des fonds propres complémentaires : les éléments constitutifs de fonds propres prudentiels dans des établissements de crédit et sociétés financières détenues à plus de 10 % par le Groupe ainsi que les positions de titrisation pondérées à 1 250 %.

(en M€)

TABLEAU DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS	31/12/2011	30/06/2012
FONDS PROPRES DE BASE		
Capital	2 804	1 732
Réserves et report à nouveau	1 599	2 264
Intérêts minoritaires	98	96
Résultat	- 409	11
Distribution de dividendes		- 2
Revenus provenant des +/- values latentes devant faire l'objet de retraitements prudentiels	- 1	
Émissions de <i>tier one</i> hybride	280	280
Déductions des fonds propres de base	- 56	- 55
<i>dont écarts d'acquisitions</i>	- 43	- 43
<i>dont autres immobilisations incorporelles</i>	- 13	- 12
Autres éléments des fonds propres de base	- 109	- 109
FONDS PROPRES DE BASE AVANT DÉDUCTIONS (A)	4 206	4 216
FONDS PROPRES COMPLÉMENTAIRES		
Fonds propres complémentaires de premier niveau	3	10
Fonds propres complémentaires de second niveau	378	375
Déductions des fonds propres complémentaires		
FONDS PROPRES COMPLÉMENTAIRES AVANT DÉDUCTIONS (B)	381	385
DÉDUCTIONS DES FONDS PROPRES		
Participations et créances subordonnées dans les établissements de crédit ou financiers	- 1	- 1
Autres déductions	- 39	- 45
Participations dans les entités relevant du secteur des assurances		
DÉDUCTIONS DES FONDS PROPRES (C)	- 40	- 46
dont		
<i>déductions des fonds propres de base</i>	- 20	- 23
<i>déductions des fonds propres complémentaires</i>	- 20	- 23
<i>déductions des fonds propres globaux</i>		
TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS (A)+(B)+(C)	4 547	4 555
<i>dont fonds propres de base</i>	4 186	4 193
<i>dont fonds propres complémentaires</i>	361	362
<i>dont déductions des fonds propres globaux</i>		

Source : COREP 31/12/2011 et 30/06/2012.

3.3 - Exigences en fonds propres

Le groupe Crédit Foncier calcule les exigences en fonds propres réglementaires, aussi bien pour le risque de crédit que le risque opérationnel, selon la méthode standard Bâle II. Le groupe Crédit Foncier n'est pas soumis à déclaration au titre de marché.

(en M€)

EXIGENCES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES	31/12/2011	30/06/2012
RISQUE DE CRÉDIT		
Administrations centrales et banques centrales	13	13
Établissements	456	405
Entreprises	852	778
Clientèle de détail	1 335	1 328
Actions	39	42
Position de titrisation	738	578
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	123	139
TOTAL DES EXIGENCES AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT (A)	3 556	3 283
TOTAL DES EXIGENCES AU TITRE DU RISQUE DE MARCHÉ (B)	-	-
TOTAL DES EXIGENCES AU TITRE DU RISQUE OPÉRATIONNEL (C)	121	121
EXIGENCES DE FONDS PROPRES (A)+(B)+(C)	3 677	3 404

Source : COREP 31/12/2011 et 30/06/2012.

Dans le cadre du COREP, par convention, les résultats sont présentés par classe d'actif d'origine (avant substitution de la classe d'actif risquée de la contrepartie finale dans le cas d'expositions couvertes par une sûreté personnelle).

79 % de ces exigences en fonds propres sont liées aux expositions sur les entreprises, la clientèle de détail et la titrisation.

La pondération Bâle II moyenne relative au risque de crédit est égale à 26 %, reflétant le faible niveau de risque des expositions du Crédit Foncier, dont la majorité des prêts sont garantis par des hypothèques ou par des cautions.

Au 30 juin 2012

(en M€)

EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT									
avec répartition des valeurs exposées au risque, selon les pondérations réglementaires Bâle II									
	Administrations centrales et banques centrales	Établissements	Entreprises	Clientèle de détail (**)	Actions	Titrisations	Totaux	Actifs pondérés	Exigences risque de crédit
Exposition brute (*) (bilan + hors-bilan)	15 711	54 582	17 489	52 208	346	18 421	158 757		
Valeur exposée au risque (***)	14 933	51 872	16 007	50 815	346	18 421	152 394		
PONDÉRATION APRÈS PRISE EN COMPTE DE LA TECHNIQUE DE RÉDUCTION DU RISQUE DE CRÉDIT									
0 %	14 128	26 380	1 538	4 528	-	-	46 575	-	-
7 %	-	-	-	278	-	-	278	20	2
10 %	-	1 663	-	-	-	-	1 663	166	13
15 %	-	-	-	10 040	-	-	10 040	1 506	120
20 %	805	23 554	4 105	4 142	-	10 722	43 327	8 666	693
35 %	-	-	1 772	24 758	-	-	26 530	9 286	743
50 %	-	166	1 136	216	-	6 092	7 611	3 805	304
75 %	-	-	-	5 776	-	-	5 776	4 332	347
100 %	-	107	6 917	955	-	1 371	9 349	9 349	748
150 %	-	1	539	122	346	-	1 008	1 512	121
350 %	-	-	-	-	-	190	190	666	53
Déduit des fonds propres	-	-	-	-	-	45	45	565	
Totaux valeurs exposées au risque	14 933	51 872	16 007	50 815	346	18 421	152 394	39 873	3 145
Totaux valeurs exposées pondérées	161	5 068	9 735	16 597	519	7 228	39 308		
Pondération moyenne	1 %	10 %	61 %	33 %	150 %	39 %	26 %		
Exigences de risques de crédit	13	405	779	1 328	42	578	3 145		
AUTRES ACTIFS NE CORRESPONDANT PAS À DES OBLIGATIONS DE CRÉDIT									139
TOTAL EXIGENCES RISQUE DE CRÉDIT									3 283

(*) Source : COREP 30/06/2012 selon une présentation structurellement légèrement différente de celle de l'exposition globale au risque de crédit IFRS 7.

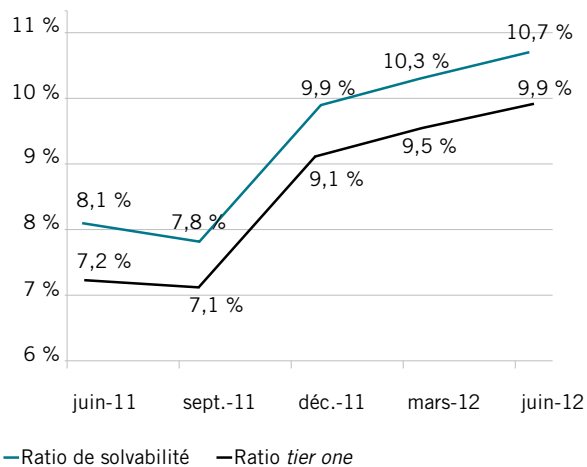
(**) La classe bâloise « clientèle de détail » regroupe principalement le segment des particuliers et accessoirement les segments des professionnels (artisans, commerçants, professions libérales) et des associations.

(***) La valeur exposée au risque correspond au bilan et au hors-bilan auquel est appliqué un facteur de conversion en équivalent crédit.

3.4 - Ratios de solvabilité

Au 30 juin 2012, le ratio de solvabilité s'élève à 10,7 %, en amélioration de 80 points de base par rapport à décembre 2011. Le ratio *tier one* s'élève à 9,9 % à fin juin 2012 soit en amélioration de 80 points de base par rapport au 31 décembre 2011.

La hausse du ratio de solvabilité est liée à la baisse des exigences en fonds propres résultant principalement des cessions et restructuration de titres.



— Ratio de solvabilité — Ratio tier one

4 - Les expositions en risque de crédit et de contrepartie

4.1 - Analyse globale des engagements

Dans un souci de lisibilité et de cohérence, le Crédit Foncier a choisi, depuis l'arrêté de fin 2008, d'unifier l'information fournie au titre de la norme IFRS 7, du Pilier 3 du dispositif Bâle II (titre IX de l'arrêté du 20 février 2007) et du Forum de stabilité financière (G7). Les informations sur la gestion des risques requises par IFRS 7 et celles sur le capital afférentes à l'amendement IAS 1 font partie des comptes consolidés qui ont fait l'objet d'une revue limitée de la part des Commissaires aux comptes.

4.1.1 - Expositions au risque de crédit

Dans un contexte de crise européenne, le marché immobilier a montré un certain essoufflement fin 2011 qui s'est confirmé dès le début de l'année 2012.

Dans l'immobilier résidentiel, après deux années successives de hausse, les prix sont stables au premier semestre 2012. La réforme des plus-values, la suppression de certains avantages fiscaux et de certains prêts aidés, ont recentré la production de prêts aux particuliers sur l'accession plutôt que sur le marché locatif.

Dans l'immobilier tertiaire, la consommation affiche un recul au premier semestre 2012. Côté valeur locative, on semble observer des ajustements significatifs à la baisse à l'exception de Paris. Dans ce secteur, l'offre immédiate de surfaces de seconde main semble stable alors que la construction neuve semble afficher un fort ralentissement.

Au plan international, le fait marquant du premier semestre 2012 continue d'être la crise des dettes souveraines européennes. Sur 2012, le Crédit Foncier a poursuivi sa politique de réduction de son exposition sur les Souverains européens. Ce contexte de crise européenne, couplé à la réévaluation des méthodes de notation employées par les agences externes, ont par ailleurs conduit à l'abaissement de nombreuses notations au sein des portefeuilles secteur public et titrisation sans toutefois qu'aucun impayé ne soit observé.

Les exercices de stress réalisés sur le portefeuille de titrisation ont montré la faiblesse du risque de crédit, défini comme le risque de dégradation de la situation financière de l'emprunteur ou risque de défaillance pouvant conduire au non-remboursement d'une fraction du capital et des intérêts.

4.1.2 - Exposition au risque de contrepartie

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 112).

4.1.3 - Exposition globale au risque de crédit (synthèse IFRS 7)

4.1.3.1 - Tableau récapitulatif sur les expositions globales au risque de crédit

Le tableau ci-après reprend l'ensemble des expositions du groupe Crédit Foncier, y compris garanties financières données et engagements par signature, nettes des dépréciations.

Contribution consolidée	31/12/2011	30/06/2012	(en M€)
EXPOSITION NETTE GLOBALE AU RISQUE DE CRÉDIT⁽¹⁾	148 694	166 246	
Actifs fin. à la juste valeur par résultat (hors titres à rev. var.)	3 478	3 530	
Instrument dérivé de couverture ⁽²⁾	10 124	10 351	
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à rev. variables)	2 301	3 916	
Opérations interbancaires	7 294	23 392	
Opérations clientèle	112 290	111 355	
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	450	136	
s/t hors garanties financières données et engagement par signature	135 936	152 680	
Garanties financières données	1 590	1 363	
Engagements par signature	11 167	12 203	

Cf. note 5.7.4
des états financiers
consolidés

(1) Encours nets après dépréciation.

(2) Montants compensés au passif cf. les états financiers consolidés.

Le tableau ci-après reprend l'ensemble des expositions du groupe Crédit Foncier, au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2012, avant dépréciations, y compris les garanties financières données ainsi que les engagements par signature et hors

prêts viagers hypothécaires qui correspondent à un risque d'assurance au sens de la norme comptable IFRS 4 (cf. annexe comptable 4.12).

(en M€)

	31/12/2011	30/06/2012	Variation juin 2012/déc 2011
EXPOSITION BRUTE GLOBALE AU RISQUE DE CRÉDIT ⁽¹⁾	149 502	167 159	11,8 %
Dont hors garanties fin. données et eng. par signature ⁽²⁾	136 713	153 562	12,3 %
DONT ENCOURS CLIENTÈLE ⁽²⁾	117 609	121 839	3,6 %
RETAIL ^{(2) (a)}	59 659	59 920	0,4 %
<i>dont encours de prêts en direct (France et Europe)</i>	47 678	49 047	2,9 %
<i>dont titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (RMBS)</i>	11 981	10 873	- 9,3 %
CORPORATE opérateurs publics et privés	57 950	61 919	6,9 %
Corporate opérateurs publics ^{(2) (b)}	49 100	52 180	6,3 %
<i>dont prêts en direct sur secteur public France</i>	24 832	24 171	- 2,7 %
<i>dont Secteur public territorial (SPT)</i>	17 108	16 658	- 2,6 %
<i>dont Immobilier social</i>	7 724	7 513	- 2,7 %
<i>dont prêts en direct et obligations sur SPI et Souverains</i>	16 914	20 752	22,7 %
<i>dont Souverains France</i>	616	5 527	797,0 %
<i>dont international</i>	16 298	15 225	- 6,6 %
<i>dont titres adossés à des créances bénéficiant de garanties d'États</i>	7 354	7 257	- 1,3 %
Corporate opérateurs privés ^{(2) (c)}	8 850	9 739	10,1 %
<i>dont prêts et obligations ⁽³⁾ en direct</i>	8 489	9 380	10,5 %
<i>dont titres adossés à des créances hypothécaires sur actif de nature commerciale (CMBS)</i>	361	359	- 0,5 %
DONT BANQUES ET DIVERS ^{(2) (d)}	19 104	31 723	66,1 %

(1) Encours bruts avant dépréciations, hors Prêts viagers hypothécaires (PVH) qui correspondent à un risque d'assurance au sens de la norme comptable IFRS 4 (cf. annexe comptable 4.12). Les encours en Prêt viager hypothécaire (PVH) sont de 562 M€ au 30/06/2012 contre 497 M€ environ au 31/12/2011.

(2) Données de gestion ajustées comptablement.

(3) Obligations = reclassement de 3 contreparties SPI en corporate suite à resegmentation au T1 2012.

(a), (b), (c), (d) illustration graphique en page suivante du poids relatif en pourcentage.

L'exposition au risque de crédit progresse de manière significative (12,3 %) au 30 juin 2012 suite à l'augmentation des encours sur les banques. Dans le cadre de conventions de garantie financière entrant dans le champ d'application de l'article L. 211-38 du Code monétaire et financier, la Compagnie de Financement Foncier a mis en place au cours des exercices précédents plusieurs lignes de financement avec sa maison-mère, le Crédit Foncier, pour un total de 14,6 Md€ au 31 décembre 2011. Afin de réduire l'exposition sur la société mère, ces concours sont désormais accordés à BPCE SA, pour un montant au 30 juin 2012 de 14 Md€, hors créances rattachées ce qui explique cette forte variation sur le périmètre de consolidation du groupe Crédit Foncier sans impact au niveau Groupe BPCE.

Les encours sur les banques restent néanmoins contenus puisqu'ils représentent 21 % seulement de l'exposition brute globale.

Suite à des modifications de segmentation impactant la répartition, l'exposition sur les Souverains France augmente forte-

ment passant de 616 M€ à 5,5 Md€.

Après actualisation des données de place (agences de notation), considérant les assimilés Souverains comme un risque souverain et dans une optique d'harmonisation au sein du Groupe BPCE, les reclassements suivants ont été effectués :

- augmentation sur le « Souverain France » due à l'intégration dans ce segment, de la Banque de France, dont l'encours est également en hausse, et de la Caisse des Dépôts (4,8 Md€) auparavant classées en « Banques et divers » ;
- reclassement des titres ISPA (834 M€) auparavant classés Secteur public international devenus titres Souverain italien.

Par ailleurs, le portefeuille Corporate opérateur privé hypothécaire augmente de 10 %, du fait de l'intégration dans ce segment, des expositions sur Hydroquebec, SNCB Holding, Sogetram et Poste italienne auparavant classées Secteur public international.

4.1.3.2 - Nature du risque sous-jacent

Ventilation par métier des expositions (partie bilancielle)

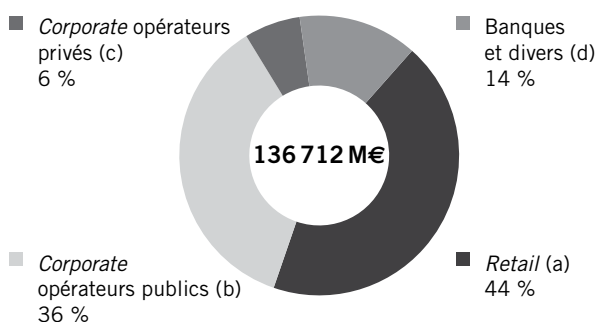
La décomposition des données présentées ci-après reprend uniquement les engagements bilanciaux bruts, hors engage-

ments par signature, garanties financières données et autres facteurs d'amélioration du risque de crédit.

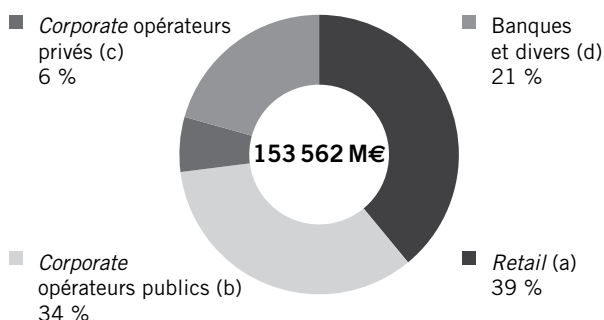
Le groupe Crédit Foncier reste ainsi exposé sur son cœur de métier, les particuliers (avec un niveau élevé de garanties) et le secteur public.

Expositions (*) par métier

31 décembre 2011



30 juin 2012



L'évolution des engagements par portefeuille de clientèle est présentée en partie 4.2.

Ventilation par catégorie bâloise issues du COREP

La répartition par type bâlois porte sur les expositions au risque de crédit, sur une assiette totale y compris les engagements par signature et les garanties financières données.

La répartition par type bâlois des engagements bilanciaux (prêts, titres et opérations financières) du groupe Crédit Foncier au 30 juin 2012 est peu différente de celle au 31 décembre 2011. Elle montre une concentration d'une part sur la classe bâloise « clientèle de détail » (33 %) qui regroupe les segments des particuliers, des professionnels et des associations et d'autre part le segment « établissements » (34 %).

(en M€)

	31/12/2011		30/06/2012	
	en montants	en %	en montants	en %
Expositions au risque de crédit par catégorie				
Administrations centrales et banques centrales	12 694	9 %	15 711	10 %
Établissements	39 558	28 %	54 582	34 %
Entreprises	18 606	13 %	17 489	11 %
Clientèle de détail (*)	52 482	37 %	52 208	33 %
Actions	327	0 %	346	0 %
Titrisations	19 628	14 %	18 421	12 %
Exposition au risque de crédit	143 295	100 %	158 757	100 %

(*) La classe bâloise « clientèle de détail » regroupe principalement le segment des particuliers et accessoirement les segments des professionnels (artisans, commerçants, professions libérales) et des associations.

(*) Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).
(a), (b), (c), (d) : les assiettes figurent dans le tableau précédent.

4.1.4 - Répartition des expositions au risque de crédit

4.1.4.1 - Répartition géographique

La répartition géographique du portefeuille à fin juin 2012 a peu évolué par rapport à fin 2011 et reste concentrée sur l'Espace économique européen (90 %), notamment sur la France (71 %).

Les engagements sur l'Espace économique européen

concernent, dans leur grande majorité, des actifs éligibles aux sociétés de crédit foncier ; les autres engagements sur l'Espace économique européen sont en quasi-totalité des engagements sur les banques au titre des opérations de trésorerie ou de dérivés.

Il convient de rappeler que les engagements sur les États-Unis sont constitués uniquement de titres sur les États ou collectivités locales très bien notés ou bénéficiant de la garantie de l'État fédéral et ne comprennent aucune exposition de type immobilier, directement ou indirectement.

Répartition géographique des expositions	31/12/2011	30/06/2012
France	66 %	71 %
Autres pays de l'Espace économique européen	23 %	19 %
• dont Allemagne	2 %	2 %
• dont Espagne	6 %	5 %
• dont Italie	6 %	5 %
• dont Pays-Bas	4 %	3 %
• dont Royaume-Uni	2 %	2 %
• dont autres pays < 1 %	4 %	3 %
Suisse	2 %	1 %
Amérique du Nord (E.U. et Canada)	7 %	7 %
Afrique/Moyen Orient	0 %	0 %
Amérique latine et centrale (yc Mexique)	0 %	0 %
Asie hors Japon	0 %	0 %
Japon	2 %	2 %
Océanie	0 %	0 %
Autres	0 %	0 %
Total bilan	100 %	100 %
ASSIETTE BILAN (*) en millions d'euros	136 713	153 562

(*) Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

4.1.4.2 - Répartition sectorielle

La répartition par secteur d'activité des encours bilanciaux est établie sur base des expositions pour lesquelles la relation clientèle est de nature « *corporate* ». Elle intègre ainsi les expositions sur les titres adossés à des créances hypothécaires

résidentielles en Europe (RMBS) dont le risque final concerne une clientèle de particuliers. Seules les expositions sur les prêts en direct sur le *retail* (49 Md€ au 30 juin 2012) ne sont pas reprises dans le tableau ci-dessous.

Répartition sectorielle des expositions (*) au risque de crédit (hors prêts en direct aux Particuliers)	31/12/2011	30/06/2012	
Administration	33 %	32 %	
Finance-assurance	22 %	31 %	95 % sur les 5 premiers secteurs d'activité
Titrisation	22 %	18 %	
Locations immobilières	11 %	10 %	
Pharmacie-santé	5 %	4 %	
Immobilier	2 %	1 %	
Holding et diversifiés	1 %	1 %	
Services	1 %	1 %	Autres 5 %
Énergie (**)		1 %	
Services aux collectivités (***)	1 %		
Autres	2 %	1 %	
Total bilan	100 %	100 %	
ASSIETTE BILAN (en millions d'euros)	89 035	104 515	

(*) Source : données de gestion ajustées comptablement hors retail et banques. Engagements « bilanciaux » hors prêts en direct aux particuliers (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

(**) dans « autres » au 31/12/2011, en 9^e position au 30/06/2012.

(***) en 9^e position au 31/12/2011, dans « autres » au 30/06/2012.

Hors *retail*, les cinq premiers secteurs totalisent 95 % de ces expositions. Leur nature illustre la vocation du groupe Crédit Foncier à financer le secteur immobilier et le secteur public. En effet, les secteurs les plus importants sont :

- l'administration (32 %) qui, dans la nomenclature BPCE, comprend les collectivités territoriales et les Souverains ;
- la finance-assurance (31 %) qui concerne le secteur bancaire essentiellement ;
- la titrisation (18 %) dont les sous-jacents sont exclusivement immobiliers ou secteur public ;
- l'immobilier au sens large (11 %) qui comprend les locations immobilières (cette ligne étant constituée notamment de crédit-bail immobilier) et l'immobilier proprement dit.

Par ailleurs, les autres secteurs financés, et notamment le secteur pharmacie-santé (4 %), le sont principalement à travers le financement de biens immobiliers.

Enfin, la ligne « autres » concerne une douzaine de secteurs (transports, tourisme, BTP, communication, agroalimentaire...).

4.1.4.3 - Répartition par famille de produits

La répartition par famille de produits des engagements bilanciaux (prêts, titres et opérations financières) du groupe Crédit Foncier au 30 juin 2012 fait ressortir une concentration sur

les prêts (54 %) et sur les titres (12 % pour les titrisations et 12 % pour les titres obligataires). Elle reste comparable à celle observée à fin 2011.

Familles de produits (répartition en %)	31/12/2011	30/06/2012
Actions/fonds	0 %	0 %
Autres produits au bilan	0 %	0 %
Crédits de trésorerie	4 %	15 %
Dérivés	8 %	7 %
Prêts (**)	61 %	54 %
Titres obligataires (« Banking »)	13 %	12 %
Titres obligataires (« Trading » (***))	0 %	0 %
Titrisation	14 %	12 %
Total bilan	100 %	100 %
ASSIETTE BILAN (*) (en millions d'euros)	136 713	153 562

(*) Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

(**) Prêts à la clientèle hors crédits de trésorerie.

(***) Le groupe Crédit Foncier n'a pas de titres de « trading » ; les titres obligataires détenus le sont dans le cadre d'opérations de crédit ou de couverture du portefeuille ALM.

4.1.5 - Sinistralité et coût du risque

La couverture des risques du groupe Crédit Foncier

(en M€)

Expositions (*)	31/12/2011			30/06/2012		
	Bilan	Taux de douteux	Taux de douteux hors aidé	Bilan	Taux de douteux	Taux de douteux hors aidé
Retail	59 659	2,7 %	2,7 %	59 920	3,1 %	3,1 %
• Prêts en direct (France et Europe)	47 678	3,4 %	3,3 %	49 047	3,8 %	3,8 %
• Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (RMBS)	11 981	n/a	n/a	10 873	n/a	n/a
Secteur public	49 100	0,0 %	0,0 %	52 180	0,0 %	0,0 %
• Secteur public France	24 832	0,0 %	0,0 %	24 171	0,0 %	0,0 %
• SPI et Souverains (prêts en direct et obligations)	16 915	0,0 %	0,0 %	20 752	0,0 %	0,0 %
• Titres adossés à des créances aux particuliers bénéficiant de garanties d'États	7 354	n/a	n/a	7 257	n/a	n/a
Corporate privé	8 850	9,7 %	9,8 %	9 739	8,7 %	7,9 %
Expositions secteur bancaire et divers	19 104	0,0 %	0,0 %	31 723	0,0 %	0,0 %
TOTAL	136 713	1,8 %	1,8 %	153 562	1,8 %	1,7 %

(*) Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Le taux de douteux sur l'ensemble des expositions du Crédit Foncier reste stable au premier semestre.

S'agissant de prêts aux entreprises et aux professionnels privés de l'immobilier, on note toutefois une baisse du taux de douteux sur le *corporate* privé (8,7 % au lieu de 9,7 %) qui est à rapprocher notamment de l'évolution des encours.

La légère hausse du taux de douteux sur le *retail* hors secteur aidé est davantage marquée sur l'accession, dans un contexte économique difficile qui augmente notamment les tensions sur le secteur de l'accession sociale.

La charge de risque au 30 juin 2012 conduit à une dotation nette totale de 57 M€ contre 149 M€ sur l'année 2011.

Cette charge du risque à fin juin 2012 se décompose en :

- une charge du risque individuelle de 53 M€, principalement concentrée sur le *retail* suite à la baisse de valeur des gages enregistrée sur le deuxième trimestre 2012 et aux changements de méthode de déclassement des créances douteuses en alignant la notion comptable sur la notion bâloise de défaut.

Quelques dossiers du secteur « International » et Banco Primus ont fait également l'objet d'une charge du risque complémentaire dans une moindre mesure ;

- une hausse des provisions collectives nettes de 4 M€ principalement liées à une dotation plus importante sur le *retail* qui fait suite au changement de calcul de la provision collective s'appuyant désormais sur la notion de « sensible » définie par les modèles de notation interne. Celle-ci était auparavant calculée sur les impayés.

(en M€)

COÛT DU RISQUE						
	Année 2011	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations sur créances amorties	Juin 2012
Prêts et créances interbancaires						
Prêts et créances avec la clientèle	- 144	- 240	84	- 61	161	- 56
Autres actifs financiers	- 2					
Engagements par signature	- 2	- 1				- 1
Coût du risque (A)	- 148	- 241	84	- 61	161	- 57
<i>dont coût du risque individuel</i>	<i>- 152</i>					<i>- 53</i>
<i>dont coût du risque sur base portefeuille (provisions collectives)</i>	<i>3</i>					<i>- 4</i>
Exposition globale au risque de crédit(*) (B)	148 675					166 246
Coût du risque en % du total des expositions (C = A/B)	- 0,10 %					- 0,03 %

(*) Exposition globale au risque de crédit : encours bruts (sains + douteux) y compris les engagements au hors-bilan.

Le coût du risque est cohérent avec celui pris en compte dans la tarification pour la détermination de l'objectif de ROE à l'octroi.

4.1.6 - Diversification des risques et risques de concentration

Ce tableau représente le poids des premières contreparties dans l'exposition sur une catégorie donnée, respectivement les 10, 20, 50 ou 100 plus importantes. Il doit être mis en perspective avec le poids relatif de ces dernières en montant. Ce classement est réalisé sur les groupes de contreparties et les expositions intégrant les engagements par signature et les garanties financières données.

Pour la titrisation qui représente une part significative du portefeuille des grandes contreparties, 85 % des risques sont concentrés sur les 50 premières expositions. Cette concentra-

tion s'explique par la stratégie, mise en œuvre il y a quelques années par le groupe crédit Foncier, d'acquérir des opérations de taille significative sur le marché primaire. Sur le plan du risque de crédit, cette concentration n'est qu'apparente, puisque les créances sous-jacentes sont majoritairement du crédit habitat aux particuliers et bénéficient donc d'une forte granularité.

Les secteurs SPT/Habitat social et grandes entreprises ont une concentration beaucoup moins élevée, ce qui traduit une politique de diversification des risques.

Les expositions directes sur les Souverains sont relativement concentrées (moins de 20 contreparties) puisqu'elles ne portent que sur quelques États européens.

Synthèse de concentration sur les grandes contreparties en millions d'euros et en pourcentage au 30 juin 2012

Expositions (*) par type bâlois	top10	top20	top50	top100	Total
Titrisation	6 483 [35 %]	10 370 [56 %]	15 642 [85 %]	18 215 [99 %]	18 489
SPT et Habitat social (**)	4 072 [15 %]	6 193 [23 %]	10 349 [38 %]	14 071 [52 %]	27 288
Grandes entreprises	2 082 [25 %]	2 841 [35 %]	4 201 [51 %]	5 481 [67 %]	7 685
SPI	4 970 [45 %]	6 992 [63 %]	10 099 [91 %]	11 154 [100 %]	11 154
Souverains	10 674 [98 %]	10 912 [100 %]	10 912 [100 %]	10 912 [100 %]	10 912
Financements spécialisés	1 369 [39 %]	1 998 [57 %]	3 038 [86 %]	3 495 [99 %]	3 516

(*) Source : données de gestion. Engagements fin de période (y compris les engagements par signature et garanties financières données) en brut (sains + douteux).

(**) Le regroupement « SPT et Habitat social » est tel que défini pour le groupe Crédit Foncier, c'est-à-dire qu'il intègre l'administration publique générale (8411Z).

4.2 - Engagements par portefeuille de clientèle

4.2.1 - Portefeuille *retail*

4.2.1.1 - Expositions de prêts en direct

L'exposition *retail* est concentrée (99,2 %) sur les particuliers (48,6 Md€) ; les expositions sur les professionnels et petites associations étant marginales.

4.2.1.1.1 - Prêts immobiliers en direct aux particuliers

La très grande majorité des encours est assortie de garanties éligibles Bâle II, avec une forte proportion d'hypothèques de premier rang, doublées, pour une partie de la production réglementée, d'une contre-garantie du SGFGAS. Le reste de l'encours bénéficie d'une caution de la Compagnie européenne de garantie (ex. SACCEF), du Crédit Logement, d'une société de caution mutuelle ou bénéficie de nantissements.

Production au premier semestre 2012 des prêts en direct aux particuliers et évolution des encours

Les taux d'endettement au premier semestre 2012 sont restés contenus à un niveau inférieur à 35 % pour 97 % de la production globale et pour 99 % de la production « accession sociale ».

La production de crédits à taux fixe (sur toute la durée) a atteint 98 % de la production au premier semestre 2012 contre 95 % sur l'année 2011.

Qualité des encours des prêts en direct et notation (interne) Évolution des encours de prêts en direct

Les encours France sont constitués à 73 % de prêts à l'accession, pourcentage stable par rapport à 2011, dont la moitié pour l'accession sociale (PAS/PTZ).

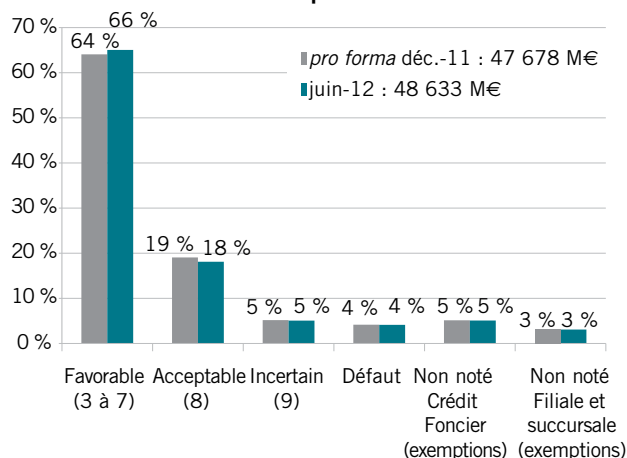
Les taux fixes constituent 66 % des encours, proportion stable par rapport à 2011.

Notation interne^(*) des encours

Les ventilations par note des encours au 30 juin 2012 sont établies selon la méthodologie présentée en partie 1.3 du présent rapport. Suite au changement du moteur de notation intervenu en janvier 2012, un *pro forma* de la répartition des encours par notes a été réalisé pour le 31 décembre 2011.

La ventilation ci-après atteste de la qualité des encours de prêts en direct sur les particuliers : 66 % ont une note favorable, comprise entre 3 et 7. En intégrant la classe acceptable (note 8), ce pourcentage s'élève à 84 %. Cette répartition est proche de celle observée à fin 2011 avec une proportion de défaut bâlois qui est stable à 4 %.

Notation interne des encours particuliers^(*)



Les crédits-relais immobiliers aux particuliers

Après une très forte hausse de l'encours des crédits-relais au cours de l'année 2011, l'encours s'établit désormais à 326 M€ au 30 juin 2012 (contre 353 M€ au 31 décembre 2011). Cette production continue de faire l'objet d'une vigilance renforcée sur la qualité et la liquidité des biens supportant la fraction relais.

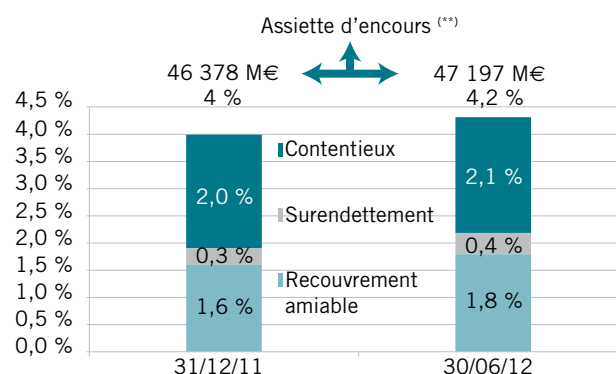
Analyse de la sinistralité - impayés

Le taux de douteux de l'activité de financement des particuliers en direct s'établit à 3,8 % au 30 juin 2012 contre 3,4 % à fin 2011. Cette évolution est principalement liée aux changements de méthode de déclasserment des créances douteuses en portant sur l'alignement de la notion comptable de douteux sur la notion bâloise de défaut. Elle est à mettre en rapport avec le risque de perte, qui reste faible.

Recouvrement amiable, surendettement, contentieux pour les particuliers

Le taux d'encours en recouvrement amiable augmente sur juin 2012 à 1,8 % du montant des encours de décembre 2011, revenant à son niveau de 2010. Le taux d'encours en surendettement progresse également légèrement à 0,4 %. Le taux de contentieux suit également cette tendance avec une légère progression à 2,1 % contre 2 % en décembre 2011.

Taux d'encours par stade d'impayé



(*) Source : données de gestion. Engagements fin de période (y compris les engagements par signature et garanties financières données) en brut (sains + douteux).

(**) Données de gestion, encours bruts gérés, hors filiale Banco Primus et la succursale belge.

4.2.1.1.2 - Banco Primus

Banco Primus, filiale du groupe Crédit Foncier dont le siège social se trouve au Portugal, avait pour activité principale l'octroi de crédits de restructuration à une clientèle de particuliers. Depuis le second semestre 2011, un recentrage stratégique de l'activité de Banco Primus vers la production de crédits automobiles au Portugal a été opéré et les activités de crédits de restructuration ont été arrêtées.

ENCOURS TOTAL au 30 juin 2012	659 M€
Ratio hypothécaire moyen (activité hypothécaire)	64,3 %
Taux d'endettement (activité hypothécaire)	42 %
Ratio de solvabilité (<i>core tier 1</i>)	9,8 %

L'encours de prêts en portefeuille est stable depuis fin 2011.

Les risques sur l'activité de financement automobile au Portugal, qui représente à fin juin 2012 plus de 41 % des encours en portefeuille, apparaissent maîtrisés : le taux de créances en impayés à 90 jours représente 8,1 % de l'encours, chiffre en légère augmentation ce semestre (notamment en raison d'un ralentissement de la production mensuelle).

Au Portugal, le stock de crédits hypothécaires subit les effets défavorables de la qualité de la production initiale, avec un taux de contentieux qui dépasse 55 % à fin juin 2012. Les pertes consécutives à cette situation passée sont néanmoins couvertes par les provisions réglementaires.

Le portefeuille de prêts de restructuration en Espagne est également en gestion extinctive depuis 2011. La Banque a accumulé des actifs immobiliers qu'il sera difficile de céder sans décote sur un marché immobilier local déprimé.

Compte tenu de la faiblesse de ses encours (moins de 7 % de l'encours total), l'activité en Hongrie présente un risque résiduel limité.

4.2.1.2 - Positions de titrisations adossées à des créances hypothécaires résidentielles de particuliers en Europe (RMBS)

Les activités de titrisation/acquisition de créances hypothécaires résidentielles font l'objet d'une partie spécifique dans ce rapport, en application des règles de transparence financière, à laquelle il convient de se reporter pour plus de détails (cf. la partie 6.3.1 dans le chapitre 6 - Titrisations).

4.2.2 - Portefeuille des opérateurs publics

4.2.2.1 - Secteur public France

Au cours du premier semestre 2012, les encours des prêts en direct sur le Secteur public France dans lequel sont classés le Secteur public territorial et l'Immobilier social (24 171 M€

au 30 juin 2012) ont diminué 2,7 %. Le taux de douteux est stable et demeure quasi nul ; le déclassement en douteux des emprunteurs relevant de l'Immobilier social ou du Secteur public territorial reste en effet marginal.

4.2.2.1.1 - Secteur public territorial (SPT)

Le groupe Crédit Foncier intervient comme partenaire des réseaux du Groupe BPCE, dans des activités de financement des collectivités locales et institutionnels français.

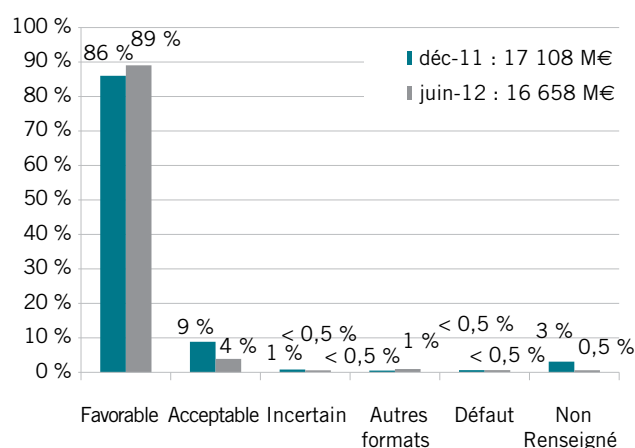
L'exposition sur le Secteur public territorial a diminué de 2,6 % au premier semestre 2012 suite à une baisse de la production.

L'évolution depuis la fin 2010 se traduit par une augmentation significative de la part de l'encours bénéficiant d'une note favorable. Ainsi, 89 % du stock d'encours du SPT est désormais noté dans la catégorie « favorable » (notes 0 à 5). Ce pourcentage s'élève à 93 % si l'on inclut les dossiers notés dans la catégorie « acceptable » (notes 6 et 7), ce qui atteste de l'excellente qualité de l'encours.

La part relative de l'encours non noté s'établit à 6 %. L'absence de notation résulte de raisons techniques non liées à la qualité des contreparties, les prêts en question n'étant pas couverts par les outils de notation BPCE.

Le taux de défaut/douteux sur ce portefeuille est toujours non significatif.

Notation interne du portefeuille du Secteur public territorial (*)



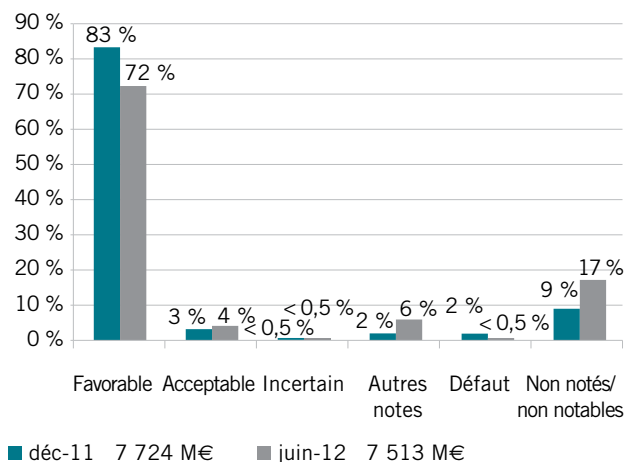
4.2.2.1.2 - Immobilier social

L'activité porte sur la distribution de financements réglementés (Prêt locatif social - PLS, Prêt locatif intermédiaire - PLI) ou libres au profit des opérateurs sociaux en synergie avec le Groupe BPCE.

(*) Source : données de gestion. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

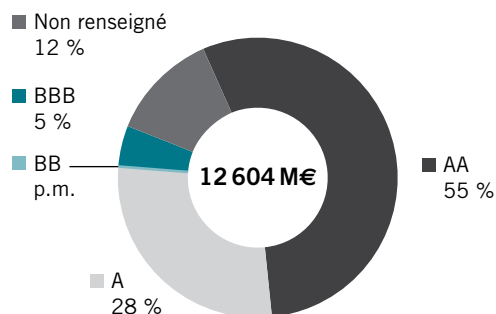
Dans le secteur de l'Immobilier social, la majeure partie des financements a été accordée dans le cadre de l'adjudication de l'enveloppe Prêts au logement social (PLS) par la Caisse des Dépôts et Consignations. Le Crédit Foncier a ainsi été très actif dans le financement des opérations de logement social (notamment dans le cadre du plan de relance) et médico-sociales (maisons de retraite, foyers d'accueil médicalisés) qui répondent à une demande sociale forte et sont largement soutenues par les Pouvoirs publics. Ces opérations bénéficient de cautions de collectivités locales ou de garanties hypothécaires. Les encours ont diminué de 2,7 % au premier semestre 2012. La proportion relative des contreparties notées dans la catégorie « favorable » reste élevée (72 %), en ajoutant les encours notés « acceptables », cette part s'établit à 76 %. L'encours non noté s'établit à 17 %. Son profil de risques est solide : il est constitué en grande partie d'organismes collecteurs de la Participation des employeurs à l'effort de construction⁽¹⁾ et de leurs filiales qui ne sont pas couverts par les outils de notation BPCE. Lors de la décision d'engagement, ces contreparties font l'objet d'une analyse individuelle.

Notation interne du portefeuille de l'Immobilier social



Expositions^() par note interne sur le SPI^(***)**

31 décembre 2011



4.2.2.2 - Secteur public international (SPI) et Souverains

Passé en gestion extinctive au second semestre de l'année 2011, le portefeuille SPI et Souverain du Crédit Foncier a vu les cessions de lignes se poursuivre au premier semestre 2012. L'encours est composé de :

- financements d'États souverains en Europe, soit en direct soit au travers d'établissements bénéficiant de la garantie de l'État. L'analyse crédit de ces entités est réalisée en lien avec les analystes du Groupe BPCE et de Natixis ;
- financements des collectivités locales internationales dans des pays européens, aux États-Unis, au Canada et au Japon : États fédérés, *Länder*, cantons et provinces (soit les niveaux de collectivité bénéficiant d'une réelle autonomie fiscale, en fonction des juridictions), régions, départements, comtés, préfectures, villes. Sur cette activité, le Crédit Foncier s'est doté d'une méthodologie propre avec un modèle interne de notation.

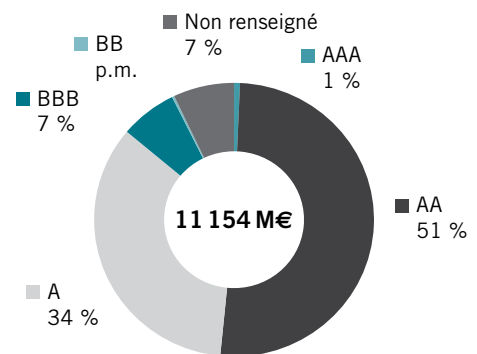
4.2.2.2.1 - Secteur public international

Les encours du portefeuille SPI se concentrent sur les pays de la zone euro, la Suisse, le Japon, le Canada et les États-Unis.

L'encours affiché au premier semestre s'élève à 11,2 Md€ contre 12,6 Md€ à fin 2011, soit une variation à la baisse de près de 1,5 Md€ (- 11,5 %).

Plusieurs raisons expliquent cette variation, avant tout la poursuite des cessions engagées en 2011 dans le cadre de la gestion extinctive du portefeuille SPI du Crédit Foncier : au premier semestre 2012 le Groupe a pu diminuer son exposition sur des contreparties du Secteur public en Europe et en Amérique du Nord. Ensuite, s'agissant d'une valeur nette comptable IFRS (sans prise en compte du *swap*) contre-vvalorisée en euros d'actifs micro-couverts (très majoritairement classés en prêts et créances), l'encours SPI et Souverain du Crédit Foncier se trouve affecté par la variation de taux de la composante couverte et par celle du cours de change pour les titres en devise (principalement USD, JPY et CHF).

30 juin 2012



(1) La Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) est un dispositif de contribution des entreprises du secteur privé non agricole employant 20 salariés et plus (10 salariés et plus avant 2006) à la construction de nouveaux logements. Ce dispositif était connu auparavant sous l'appellation de « 1 % logement ».
 (*) Source : données de gestion. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).
 (**) Engagements « bilanciaux » fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).
 (***) Émissions obligataires de collectivités locales ; périmètre déterminé par les segments « bâlois ».

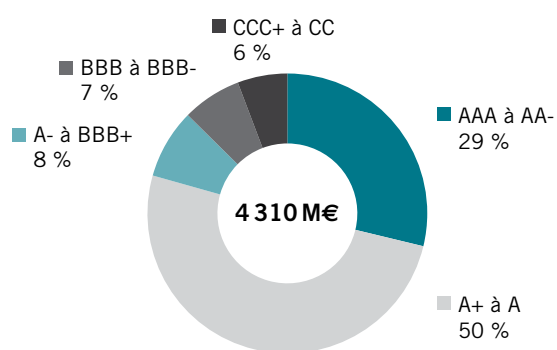
Ces graphiques font ressortir la concentration du portefeuille dans les catégories supérieures de notations (52 % de ce portefeuille est en catégorie *step 1* ≥ AA-).

Le reliquat (7 % de « non renseigné ») s'explique par l'absence de notation interne sur certains actifs. Les risques correspondants sont appréciés comme au moins équivalents à la catégorie A (sur base de notation externe).

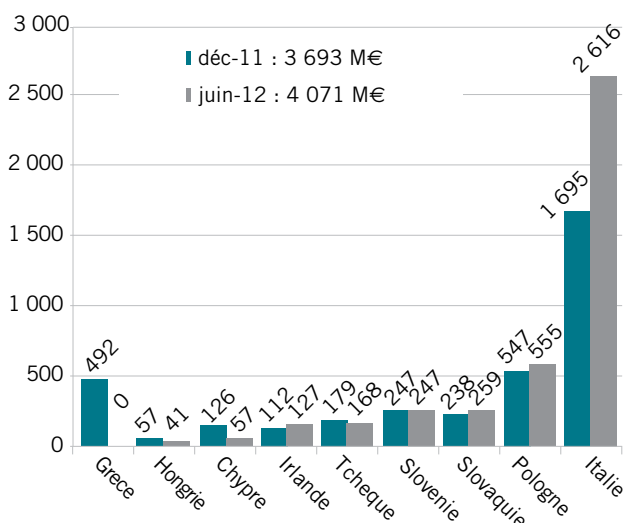
Les notations internes sur le SPI sont légèrement plus conservatrices que les notations publiques des agences, l'écart se situant en moyenne entre un demi et un cran.

Expositions (*) par note interne sur le Souverain ()**

31 décembre 2011



Le portefeuille Souverains hors France est quant à lui en gestion extinctive depuis le second semestre de l'année 2011. Ce type de gestion s'est poursuivi au premier semestre 2012 avec notamment la réduction via des cessions de titre de l'exposition sur Chypre et, dans une moindre mesure, sur la Hongrie et la République tchèque. Notons que les titres émis par la contrepartie publique italienne ISPA sont désormais assimilés à une exposition au Souverain italien (classification en Secteur public international les années précédentes).

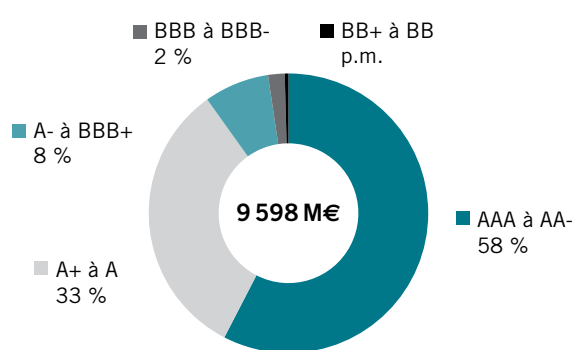


(*) Engagements « bilanciaux » fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).
 (**) Notes Bâle II après rehaussement.

4.2.2.2 - Souverains

Au 30 juin 2012, l'encours du portefeuille Souverains (y compris France) s'élève à 9,6 Md€. Des reclassements internes ont été opérés au cours du premier semestre 2012 afin de mettre en phase la segmentation des encours du Crédit Foncier avec celle du groupe BPCE. Ainsi l'exposition sur la Banque de France et la Caisse des Dépôts et Consignations est désormais assimilée à une exposition sur le Souverain français.

30 juin 2012



Au cours du premier semestre 2012, le Crédit Foncier a cédé sur le marché les titres obtenus en échange des titres du Souverain grec dans le cadre du plan impliquant les créanciers privés (P.S.I.). L'Établissement, qui détenait par ailleurs des titres du Souverain grec garantis par *Assured Guaranty*, a pu actionner le mécanisme de garantie et une créance sur ce *monoliner* noté Aa3/AA- par les agences Moody's et Standard & Poor's est désormais comptabilisée en *corporate* privé. Par conséquent, le Crédit Foncier ne détient plus aucune exposition sur le Souverain grec au 30 juin 2012.

4.2.3 - Expositions sur les banques

L'exposition au risque de crédit progresse de manière significative (67,1 %) au 30 juin 2012. Dans le cadre de conventions de garantie financière entrant dans le cadre de l'article L. 211-38 du Code monétaire et financier, la Compagnie de Financement Foncier a mis en place au cours des exercices précédents plusieurs lignes de financement avec sa maison-mère, le Crédit Foncier, pour un total de 14,6 Md€ au 31 décembre 2011. Afin de réduire l'exposition sur la société mère, ces concours sont désormais accordés à BPCE SA, pour un montant au 30 juin 2012 de 14 Md€, hors créances rattachées, ce qui explique principalement l'augmentation des expositions sur le secteur bancaire.

L'essentiel de ces expositions résulte ainsi des besoins de couverture liés à ses différentes activités (*swaps* en particulier) ou de placements de sa trésorerie (notamment à la suite d'émissions). Une part significative des expositions bancaires correspond également à des opérations à long terme réalisées dans le cadre de la production sur le SPI : le portefeuille correspondant est garanti par des Souverains ou assimilés Souverains (*Landesbank grandfathered* en Allemagne, garantie du canton sur des banques cantonales suisses, etc.).

Les opérations avec les contreparties bancaires portent sur des volumes bruts (nominiaux) élevés représentant *in fine* des montants nets réduits du fait des valorisations et des effets de compensation (les opérations de dérivés sont assorties de mécanismes de couverture notamment sous forme de collatéralisation).

Des accords de compensation et de collatéralisation ont été largement renégociés depuis 2008, y compris avec des banques bénéficiant de bonnes notations, afin de réduire

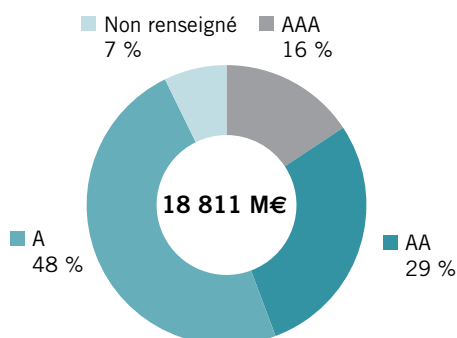
l'exposition du groupe Crédit Foncier sur les contreparties bancaires.

Notons que depuis plusieurs mois le Crédit Foncier réalise une optimisation de son stock de dérivés en réduisant le nombre de contrats en vie dans le cadre de la préparation du ratio de levier (le notionnel des *swaps* interrompus serait pris à 100 % dans le dénominateur du ratio).

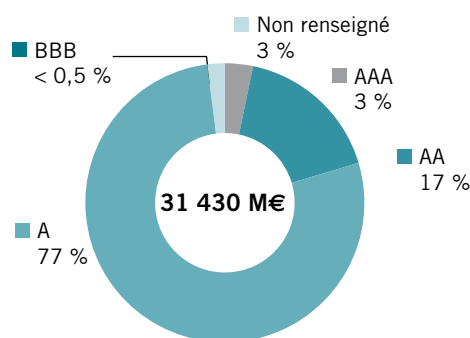
Une attention particulière continue d'être portée au secteur bancaire dont les limites ont été significativement ajustées à la baisse depuis 2010. En application de la politique du groupe, le Crédit Foncier limite ses expositions pour chaque groupe bancaire à 15 % de ses fonds propres, soit un niveau plus conservateur que les exigences réglementaires (25 %). Par ailleurs, les contreparties bancaires sont pondérées au titre des grands risques depuis 2011 à 100 % (contre 20 % auparavant).

Expositions (*) par note interne sur les banques

31 décembre 2011



30 juin 2012



4.2.4 - Portefeuille des opérateurs privés

L'ensemble des activités « *corporate privé* » ne représente qu'une part minoritaire des activités du Crédit Foncier (9 739 M€ à fin juin 2012), dont l'essentiel (9 380 M€) est constitué de prêts en direct et obligations, le reste étant sous forme de titrisations CMBS (359 M€).

Le financement « *corporate privé* » regroupe plusieurs types d'activités :

- promotion immobilière, lotissement et, plus accessoirement, marchand de biens sous forme de prêts court terme et d'engagements par signature, soit accordés en direct par le Crédit Foncier soit au travers de sa filiale Socfim ;
- investissements long terme, couvrant le financement d'actifs immobiliers sous forme de crédits moyen et long terme classiques ainsi que de crédit-bail immobilier, soit accordés par le Crédit Foncier soit au travers de ses filiales Cinergie et Locindus ;

- opérations de Partenariats public-privé (PPP). Sur cette clientèle, le Crédit Foncier intervient en général sous la forme de financements spécialisés se caractérisant par des revenus liés à l'opération, un contrôle des actifs financés et une large part de garanties publiques. Le risque porte essentiellement sur les phases de travaux des ouvrages, les opérateurs constructeurs pouvant être fragilisés par l'environnement économique. La majeure partie des acteurs partenaires du Crédit Foncier dans les PPP sont des groupes français de premier plan. La phase d'exploitation est le plus souvent et principalement portée en risque par une collectivité territoriale ou l'État ;
- LBO. Il est à noter que l'exposition spécifique en risque LBO ne représente que des encours limités (140 M€) au Crédit Foncier sur un nombre restreint d'opérations (7). La partie 7.5 - Opérations de dette à effet de levier ou LBO de ce rapport commente plus en détail cette activité.

(*) Engagements « bilanciaux » fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

NB : La répartition des expositions sur les banques est basée sur les montants en chaîne de gestion.

Pour la clientèle des *corporate* opérateurs privés, la production nouvelle du premier semestre 2012 est restée très mesurée et limitée à des opérations de bonne qualité.

4.2.4.1 - Prêts en direct

4.2.4.1.1 - Analyse des expositions

Les encours de l'activité de prêts en direct aux *corporate* opérateurs privés représentent à fin juin 2012 un montant de 9 380 M€. Les principales expositions portent sur les activités en France de promotion immobilière, investisseurs long terme et entreprises qui totalisent 5 972 M€.

Promotion immobilière

Les financements ont porté pour moitié sur des grands comptes, les autres opérations accordées à des promoteurs de taille moins importante présentant des notes satisfaisantes et un rapport entre niveau de fonds propres et taux de pré-commercialisation confortable.

Le renforcement du suivi de ces activités s'est poursuivi avec des revues sectorielles périodiques et de nouvelles expositions limitées dans le cadre du système d'encadrement des expositions en vigueur et ce en accord avec la Direction des risques Groupe BPCE. Les dossiers difficiles concernent un nombre stable et limité d'acteurs.

Investisseurs

Les encours sur investisseurs ont diminué de 9,6 % au premier semestre 2012. Le risque sur les investisseurs à long terme fait l'objet d'un suivi particulier, notamment en ce qui concerne les vacances locatives et l'évolution des loyers.

Le total des expositions sur les bureaux en blanc est de 168 M€ à fin juin 2012 contre 182 M€ fin 2011. Pour le groupe Crédit Foncier, une enveloppe de 270 M€ avait été allouée en 2011.

Les dossiers difficiles concernent sur ce segment, comme sur la promotion, un nombre limité de contreparties.

Entreprises

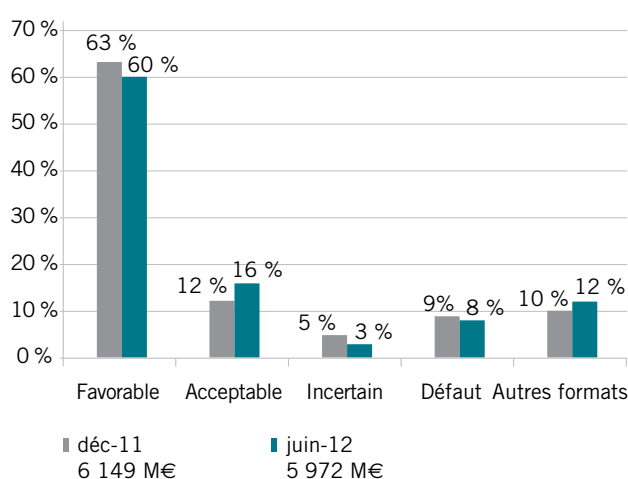
Au Crédit Foncier, ce secteur est constitué principalement d'opérations de Crédit-bail immobilier (CBI) logées dans les filiales Cinergie et Locindus. Du fait d'une mise aux normes du Groupe, une partie du portefeuille a été notamment resegmentée dans la catégorie investisseurs. Les encours ont ainsi augmenté de 47,2 %.

En outre, il convient de rappeler que le CBI bénéficie d'une garantie intrinsèque. Le prêteur étant propriétaire de l'immeuble, il bénéficie ainsi d'une garantie solide qui lui permet notamment la remise en location plus aisée des biens.

4.2.4.1.2 - Ventilation par notation

Sur l'activité *corporate* privé en France, les notes en catégorie « favorable ou acceptable » représentent 76 % de l'encours. La part en défaut est stable à 8 %.

Notation interne du portefeuille des opérateurs privés (*)



4.2.4.2 - Autres opérations de titrisation

Ces activités font l'objet d'une partie spécifique dans ce rapport, en application des règles de transparence financière, à laquelle il convient de se reporter pour plus de détails (cf. la partie 6.3.1 dans le chapitre 6 - Titrisations).

(*) Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciaux » en France (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux). Ventilation des notes sur le périmètre noté, soit 87 % du portefeuille des opérateurs privés au 30 juin 2012 (84 % au 31/12/2011).

5 - Techniques de réduction des risques

Le portefeuille de prêts de contreparties non publiques (particuliers, logement social, *corporate* privés) est majoritairement couvert par des hypothèques immobilières ou encore par des sûretés personnelles.

5.1 - Valorisation et gestion des instruments constitutifs de sûretés réelles

Annuellement, le Crédit Foncier procède à l'actualisation des valeurs hypothécaires des sûretés réelles. Cette réévaluation peut être automatique à partir d'indices immobiliers donnant l'évolution annuelle des prix ou à dire d'expert en fonction de la nature et/ou du montant du gage.

Dans le cas de financement de biens professionnels ou pour le financement de logements de montants significatifs, les biens apportés en garantie font l'objet d'une évaluation à dire d'expert (Foncier Expertise), selon des modalités restées inchangées.

Parmi les créances garanties par une hypothèque de premier rang ou un privilège de prêteur de deniers, certains prêts sont doublement sécurisés par une garantie complémentaire d'un organisme de caution mutuelle, de collectivité locale ou SGFGAS, qui est du reste la garantie majoritaire sur le marché des HLM.

5.2 - Principaux fournisseurs de protection et effet des techniques de réduction du risque de crédit

Les principaux fournisseurs de sûretés personnelles sur les particuliers sont le SGFGAS, les organismes de caution mutuelles (à titre d'exemple la CEGC (ex. Saccef)), ainsi que les autres établissements de crédit (Crédit Logement et garanties bancaires intragroupe principalement) :

- la Société de gestion du fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété (SGFGAS) permet quant à elle d'apporter une garantie de l'État français aux prêts d'accession sociale

régis par la réglementation des prêts conventionnés et garantis par une sûreté réelle de premier rang (hypothèque ou privilège de prêteur de deniers). À ce titre, elle bénéficie des notes externes de l'État français et permet de pondérer à 0 % les crédits pour lesquels la couverture SGFGAS a été signée avant le 31 décembre 2006. En raison d'une modification des modalités de couverture du SGFGAS, les protections octroyées à une date ultérieure génèrent pour leur part une pondération de 15 % des crédits concernés ;

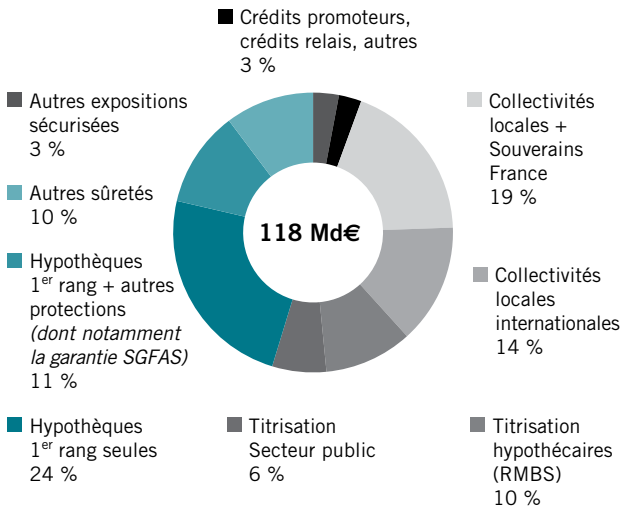
- le Crédit Logement est un établissement financier, filiale de la plupart des grands réseaux bancaires français, dont les notes long terme sont Aa2 chez Moody's et AA- pour Standard & Poor's. Les crédits couverts par le Crédit Logement bénéficient en méthode standard d'une pondération de 20 %, liée à la pondération réglementaire applicable aux établissements de crédit et déduite de l'échelon de qualité de crédit de l'État dans lequel ils sont établis (France en l'occurrence) ;
- la SACCEF (nouvellement Compagnie européenne de garanties et cautions - CEGC) est une société spécialisée dans le cautionnement des prêts bancaires et détenue par Natixis Garanties. Depuis le 31 décembre 2008 et jusqu'au passage en méthode avancée (IRB), l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) a autorisé le classement en approche standard des prêts immobiliers cautionnés par la SACCEF afin de leur appliquer une pondération unique à 35 % ;
- des organismes de cautionnement mutuel divers (MG PTT, Mutuelle du Trésor, Mutaris Caution, etc.) ;
- NHG est une garantie apportée par l'État néerlandais sur des prêts hypothécaires rachetés par le groupe Crédit Foncier en fin d'année 2007. Ce portefeuille de crédits garantis par la NHG s'élève à 76,3 M€ ;
- les autres fournisseurs de sûretés sont des établissements de crédit au titre notamment des garanties intragroupes (Caisses d'Épargne et BPCE) ou encore des personnes publiques (notamment pour les partenariats public-privé). À noter qu'une garantie financière de 3,6 Md€ a été accordée par la Caisse nationale des Caisses d'Épargne dans le cadre de la reprise de l'activité Secteur public territorial à Ixis CIB.

Le portefeuille du Crédit Foncier est majoritairement couvert, soit par des hypothèques de premier rang, soit par des sûretés personnelles éligibles.

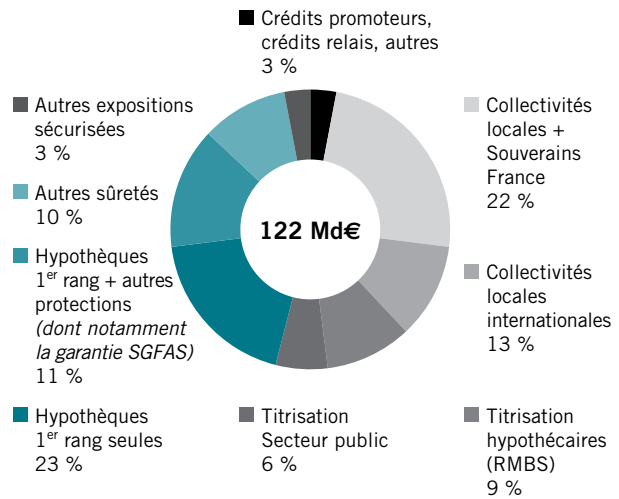
Le tableau suivant reprend en synthèse la répartition des sûretés personnelles, éligibles au dispositif de réduction des exigences en capital réglementaire, par type bâlois.

Fournisseurs de protection de crédit

31 décembre 2011



30 juin 2012



5.3 - Compensation des éléments de bilan et hors-bilan

S'agissant des produits dérivés, le Groupe mesure les expositions en appliquant un facteur de majoration ou « *add-on* » (pondérations BRI) en plus des expositions courantes. La politique du Groupe BPCE consiste à signer systématiquement des accords cadres avec ses contreparties bancaires. Dans une très large majorité, ces dispositions comprennent des accords de collatéralisation avec déclenchement d'appels de marge, ce qui permet de réduire l'exposition réelle. Dans le cas particulier de la Compagnie de Financement Foncier, les accords sont asymétriques ; seules les contreparties mettent à disposition un collatéral, en cas de besoin.

6 - Titrations

6.1 - Objectifs poursuivis, activité et suivi du risque

Dans le cadre de l'application de la directive européenne dite « CRD 3 », il est à noter, en préambule, que toutes les opérations de titrisation du Crédit Foncier ressortent exclusivement au portefeuille bancaire (*banking book*) et que le Crédit Foncier n'est investisseur dans aucune opération de retitrisation.

6.1.1 - Objectif poursuivis

Le groupe Crédit Foncier est investisseur dans des parts de titrisations originées par des tierces parties, majoritairement des établissements financiers européens cédant des portefeuilles de créances hypothécaires à travers ces opérations. Les développements de ce chapitre seront exclusivement consacrés aux tranches d'opérations de titrisation détenues par l'Établissement dans le cadre de son activité d'investisseur et classées dans son portefeuille bancaire.

6.1.2 - Activité du groupe Crédit Foncier, suivi du risque

L'objectif premier poursuivi par le Crédit Foncier en matière de titrisation ces dernières années était de constituer un portefeuille diversifié et d'excellente qualité de créances majoritairement hypothécaires, avec des classes d'actifs situées hors de France (que l'Établissement connaît et maîtrise particulièrement bien car liées à son activité traditionnelle) : les prêts à l'habitat et au secteur public. Depuis le début de l'année 2011, plus aucun investissement n'a été réalisé sur ce segment et le portefeuille est passé en gestion extinctive.

En matière de risques, l'activité du groupe Crédit Foncier s'est concentrée sur des opérations ayant un profil de risque limité :

- titres *senior*, notés publiquement par une ou plusieurs agences (AAA à l'acquisition), et émis par des structures bénéficiant de forts mécanismes de protection des investisseurs : subordination des tranches *junior*, fonds de réserve, différentiel de taux d'intérêt, protection contre les risques de change et de taux ;
- sous-jacent de créances hypothécaires, résidentielles, ou très marginalement commerciales ;
- sous-jacent de créances de nature secteur public bénéficiant d'un recours sur un État souverain (prêts étudiants FFELP aux États-Unis, créances NHG aux Pays-Bas) ou sur une collectivité locale (titrisations *healthcare* en Italie).

En matière de procédures d'encadrement des risques, l'ensemble du portefeuille est suivi par la Direction des risques qui est dotée des compétences spécifiques nécessaires. Pour plus d'éléments, se reporter au Document de référence 2011 (p 131).

La Direction des risques Groupe BPCE apporte un double regard sur l'analyse et le suivi du portefeuille.

6.2 - Approches et évaluations externes de crédit

6.2.1 - Approches utilisées

Au 30 juin 2012, les montants des expositions pondérées des positions de titrisations sont calculés en méthode standard pour tous les établissements du Groupe BPCE (hors Natixis) et donc pour le Crédit Foncier.

6.2.2 - Évaluations externes

La pondération des positions de titrisations détenues est déterminée à partir des notes externes des tranches publiées par les trois grandes agences Moody's, Standard & Poor's et Fitch Ratings. Au 30 juin 2012, toutes les tranches détenues par le Crédit Foncier sont notées par les agences (en cas d'absence de notation externe sur une tranche, une pondération de 1 250 % de l'exposition aurait été appliquée). Si la tranche fait l'objet de notations différentes de la part des trois agences, le critère « Bâle II » est appliqué : la moins bonne des deux meilleures notes parmi les trois agences de notation est retenue. À noter que les expositions pondérées à 1 250 % sont en pratique directement déduites des fonds propres.

6.2.3 - Exposé sommaire des méthodes comptables retenues dans le cadre des titrisations

Le portefeuille de titrisations du Crédit Foncier est détenu à maturité et est comptabilisé en « Prêts et créances sur la clientèle » (ce qui préserve le portefeuille de toute variation de juste valeur). Les cessions de parts détenues par le Crédit Foncier voient l'enregistrement immédiat de l'impact de la vente au compte de résultat.

6.2.4 - Stress scénario sur le portefeuille de titrisations externes

L'ensemble du portefeuille de titrisations adossées à des créances hypothécaires du groupe Crédit Foncier est régulièrement soumis à une batterie de *stress-tests* qui évalue la résistance des actifs détenus à des scénarios extrêmes.

Concernant les RMBS, ces simulations extrêmes conjuguent hausse des taux de défaut, baisse des remboursements anticipés et chute brutale et durable des prix de l'immobilier. Seuls les scénarios les plus fortement pénalisants sont susceptibles de générer des pertes sur certaines positions RMBS du groupe Crédit Foncier. Ceux-ci supposent la conjonction d'événements considérée comme improbable à ce stade :

- doublement jusqu'à maturité des taux de défaut historiques par opération (soit 15 % à 30 % de défauts cumulés selon les opérations) ;
- chute brutale et durable des prix de l'immobilier, d'ampleur différente selon les pays (allant jusqu'à une baisse de 60 % par rapport au pic de 2008 dans le cas de l'Espagne) ;
- et diminution d'un quart des derniers taux de remboursement anticipé connus.

Par ailleurs, les défauts modélisés dans les exercices de simulation correspondent à des saisies immobilières, hypothèse conservatrice puisque, dans la réalité, les prêts ayant atteint le stade du défaut n'engendrent pas systématiquement une saisie.

Dans l'hypothèse d'un tel scénario « catastrophe », un déficit de *cash-flow* ultime pourrait être constaté à l'échéance des opérations, représentant 0,5 % du capital restant dû (CRD) des opérations stressées. Notons que lors du test précédent le déficit de *cash-flow* s'élevait à 0,7 % : à stress équivalent, la résistance du portefeuille continue de s'améliorer du fait des mécanismes qui protègent les parts *seniors* et des quelques cessions réalisées au cours du semestre.

S'agissant des CMBS, une approche de type *break-even* est retenue permettant d'apprécier les niveaux de stress auxquels résistent les tranches détenues en matière :

- de baisse de valeur des actifs sous-jacents, notamment par rapport aux *triggers* documentés sur la LTV ;
- et de baisse des niveaux de loyer ou d'augmentation des taux de vacance, notamment par rapport aux ratios de couverture documentés.

6.2.5 - Actifs dépréciés/titrisations externes

Aucun arriéré ou perte n'a été constaté au premier semestre 2012 sur le portefeuille de titrisations du groupe Crédit Foncier. En dehors des expositions considérées comme à risque ayant fait l'objet d'un provisionnement individuel (détaillées en partie 7.2), aucun autre actif du portefeuille de titrisation n'a fait l'objet de dépréciation de juste valeur au premier semestre 2012.

6.2.6 - Opérations de titrisation externe ayant fait l'objet d'un rehaussement

Au 30 juin 2012, seules trois opérations, totalisant 450 M€, ont fait l'objet de rehaussement auprès de deux sociétés *monoline* sous forme de garanties financières. À ce jour et suite à l'abaissement massif des notations de la majorité de ces *monolines*, un seul titre (41,6 M€) bénéficie encore de l'effet positif du rehaussement, puisqu'il était rehaussé à l'origine par FSA, désormais *Assured Guaranty Municipal Corp.* Ce *monoline* est noté Aa3/AA- (Moody's/S&P) au 30 juin 2012. Le titre en question est relatif à une titrisation de type secteur public avec un recours final sur une collectivité locale italienne publiquement notée en catégorie BBB. En cas d'abaissement de note de ce rehausseur, ce titre verrait donc au pire sa notation alignée sur celle de la collectivité.

6.3 - Description des expositions du groupe Crédit Foncier aux opérations de titrisations

6.3.1 - Expositions titrisées par nature de sous-jacent

Au 30 juin 2012, le Groupe détient un portefeuille de titrisations externes de 18 489 M€. Il s'agit uniquement de titrisations classiques dont les acquisitions ont essentiellement été réalisées entre 2005 et 2007.

La réduction de l'encours du portefeuille de titrisations (6 % depuis la fin de 2011) s'explique par le passage, décidé en 2011, à une gestion extinctive des encours : aucun nouvel investissement n'est réalisé et le niveau des encours en portefeuille varie selon leur profil d'amortissement et selon les cessions réalisées (principalement sur des opérations espagnoles et néerlandaises).

(en M€)

		31/12/2011	30/06/2012	Écart
Hypothécaire résidentiel	MIX	207	178	- 29
	RMBS	11 775	10 694	- 1 081
Total hypothécaire résidentiel		11 981	10 872	- 1 109
Secteur public	Healthcare	437	431	- 6
	RMBS NHG	3 621	3 539	- 82
	Souverain	2	1	- 1
	Student loans FFELP	3 294	3 287	- 7
Total Secteur public		7 354	7 258	- 96
Autres	CMBS	356	354	- 2
	Corporate	5	5	-
Total autres		361	359	- 2
TOTAL GÉNÉRAL		19 696	18 489	- 1 207

Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

- **MIX** : titrisations de créances hypothécaires résidentielles et commerciales (majoritairement résidentielles, particuliers à plus de 80 %).
- **RMBS** : titrisations de créances hypothécaires résidentielles (marché des particuliers).
- **Healthcare** : titrisations de créances de santé garanties par des collectivités locales.
- **RMBS NHG** : titrisations de créances hypothécaires résidentielles bénéficiant de la garantie NHG aux Pays-Bas.
- **Souverain** : titrisations de créances bénéficiant de la garantie explicite de l'État souverain italien.
- **Student Loans FFELP** : titrisations de prêts aux étudiants américains bénéficiant de la garantie de l'État fédéral américain à hauteur d'au moins 98 % du capital (programme FFELP).
- **CMBS** : titrisations de créances hypothécaires sur actif de nature commerciale (immeubles de bureaux, centres commerciaux, actifs de logistique et d'entreposage, etc.).
- **Corporate** : titrisations sur le secteur aéronautique.

6.3.2 - Répartition géographique des positions de titrisation externe

Le portefeuille de titrisations est majoritairement exposé sur l'Europe et sur les États-Unis (17,8 % du total des encours du portefeuille). En Europe, les encours sont principalement localisés en Espagne (RMBS, 29,8 % du total des encours du portefeuille), aux Pays-Bas (RMBS et RMBS NHG, 23,6 % des encours) et en Italie (RMBS ou Secteur public, 18,3 % des encours).

Le portefeuille américain apparaît particulièrement sécurisé car il s'agit à 99,9 % de parts *senior* de titrisations notées AAA et ayant pour sous-jacents des prêts aux étudiants américains, prêts qui bénéficient de la garantie de l'État fédéral américain dans le cadre du programme FFELP. Le reste du portefeuille de titrisations du Crédit Foncier (10,5 %) est réparti sur d'autres pays européens.

Cette ventilation respecte les limites pays et les critères de diversification fixés par la politique des risques du Crédit Foncier et du groupe.

(en M€)

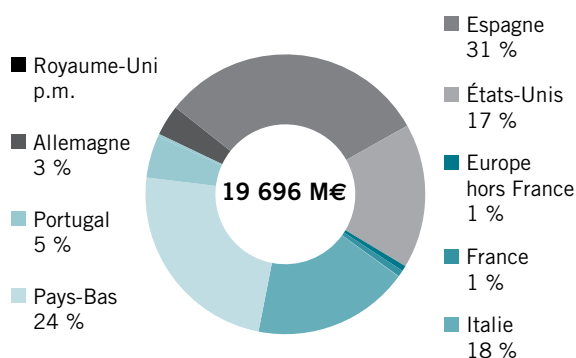
Exposition des positions de titrisation externe par pays ^(**)				
	31/12/2011		30/06/2012	
	Montants	%	Montants	%
Allemagne	702	3,6 %	690	3,7 %
Espagne	6 143	31,2 %	5 518	29,8 %
États-Unis	3 299	16,7 %	3 291	17,8 %
Europe ^(*) hors France	124	0,6 %	123	0,7 %
France	148	0,8 %	143	0,8 %
Grèce	7	-	6	-
Italie	3 561	18,1 %	3 376	18,3 %
Pays-Bas	4 695	23,8 %	4 362	23,6 %
Portugal	960	4,9 %	923	5,0 %
Royaume-Uni	58	0,3 %	56	0,3 %
TOTAL GÉNÉRAL	19 696	100,0 %	18 489	100,0 %

(*) La catégorie Europe correspond à des opérations dites « paneuropéennes » car portant sur des actifs situés dans plusieurs pays européens.

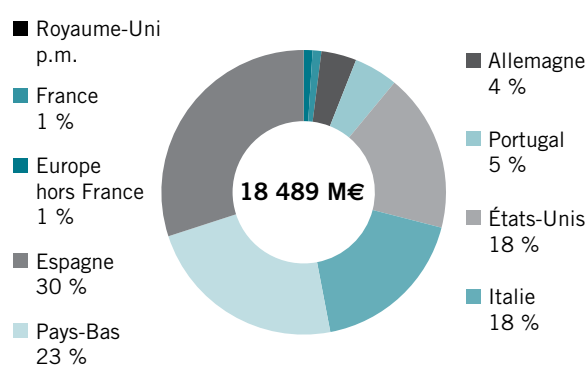
(**) Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux). Ces montants bruts ne sont pas nettés des éventuelles garanties reçues.

Répartition géographique des positions de titrisation externe

31 décembre 2011



30 juin 2012



6.3.3 - Répartition par note des positions de titrisation externe

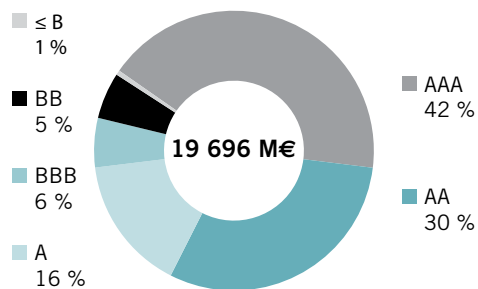
(en M€)

Expositions des positions de titrisation externe par note				
	31/12/2011		30/06/2012	
	Montants	%	Montants	%
AAA	8 324	42,3 %	5 823	31,5 %
AA+	1 566	8,0 %	1 200	6,5 %
AA	2 519	12,8 %	2 119	11,5 %
AA-	1 923	9,8 %	1 580	8,5 %
A+	921	4,7 %	1 096	5,9 %
A	1 396	7,1 %	210	1,1 %
A-	757	3,8 %	4 787	25,9 %
BBB+	394	2,0 %	650	3,5 %
BBB	528	2,7 %	520	2,8 %
BBB-	202	1,0 %	201	1,1 %
BB+	926	4,7 %	48	0,3 %
BB	131	0,7 %	126	0,7 %
BB-			16	0,1 %
B+				
B				
B-			6	
CCC	9		9	0,1 %
CC	98	0,5 %	98	0,5 %
TOTAL	19 696	100,0 %	18 489	100,0 %

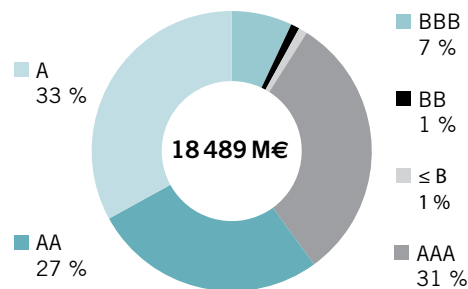
Notes Bâle II

Répartition par note des positions de titrisation externe

31 décembre 2011



30 juin 2012



Le premier semestre a connu un certain nombre de dégradations de notation, les encours en catégorie *step 1* (\geq AA-) représentant désormais 58 % des encours totaux contre 73 % à fin 2011. Une migration des notations s'est opérée au profit des catégories A (33 % des encours totaux contre 15,6 % précédemment) et, plus à la marge, des catégories BBB-BB. La dégradation des notations des opérations au portefeuille de titrisations du Crédit Foncier résulte principalement de mouvements comparables opérés sur le portefeuille de RMBS sans qu'une véritable augmentation du risque de crédit soit par ailleurs constatée (cf. paragraphe 6.3.5). Les opérations notées \leq B sont principalement les CMBS inscrits en *Watch List* et évoqués au paragraphe 6.3.7.

6.3.4 - Répartition par pondération

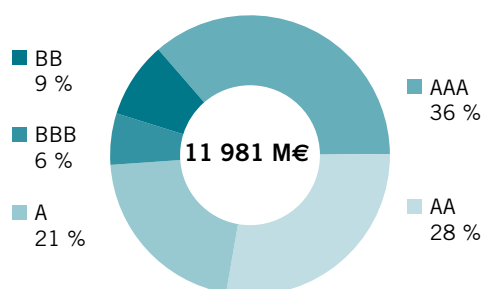
Le Crédit Foncier utilise l'approche standard pour le calcul des exigences de fonds propres relatives au segment des titrisations. La répartition des encours par catégorie de pondération bâloise se répartit alors comme suit :

Répartition par pondération des positions de titrisation externe				
Pondération Bâle II en approche standard	31/12/2011		30/06/2012	
	Encours (en M€)	%	Encours (en M€)	%
20 %	14 334	72,8 %	10 722	58,0 %
50 %	3 073	15,6 %	6 092	33,0 %
100 %	1 124	5,7 %	1 371	7,4 %
350 %	1 057	5,4 %	190	1,0 %
1 250 %	108	0,5 %	113	0,6 %
TOTAL	19 696	100 %	18 489	100 %

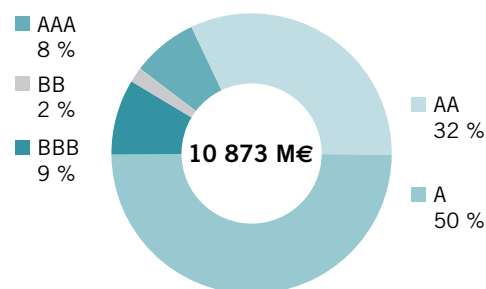
Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).
À noter que les montants mentionnés dans le tableau sont des montants bruts, ne prenant pas en compte les impacts de provision.

Positions de titrisation RMBS externes (*) avec sous-jacent de prêts aux particuliers

31 décembre 2011



30 juin 2012



(*) Engagements « bilanciaux » fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

6.3.6 - Positions^(**) de titrisation externe sur le secteur public

L'encours du portefeuille de titrisations « Secteur public » du groupe Crédit Foncier s'élève à 7,3 Md€ au 30 juin 2012 (soit 39 % de l'encours total de titrisations), une légère variation à la baisse au cours du semestre.

Au sein de ce portefeuille, on distingue trois types principaux d'opérations :

- 3 539 M€ de titrisations de prêts hypothécaires néerlandais bénéficiant d'une garantie NHG, établissement public néerlandais jouant aux Pays-Bas un rôle similaire à celui de la SGFGAS en France. Ces opérations représentent donc un risque final sur l'État souverain néerlandais. 86 % des encours de ce portefeuille disposent d'une note dans la catégorie *step 1* (\geq AA-);
- 3 287 M€ de titrisations de prêts étudiants américains FFELP assortis d'une garantie de l'État fédéral américain à

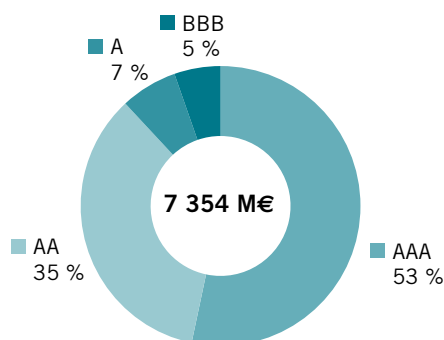
hauteur d'au moins 98 % de l'encours du prêt. Malgré les abaissements de notes pratiqués par les agences Moody's et S&P, 94 % de l'encours bénéficie d'une notation Bâle II égale à AAA au 30 juin 2012 ;

- 431 M€ d'encours *healthcare* exposés sur le secteur public italien, en catégorie BBB pour l'essentiel.

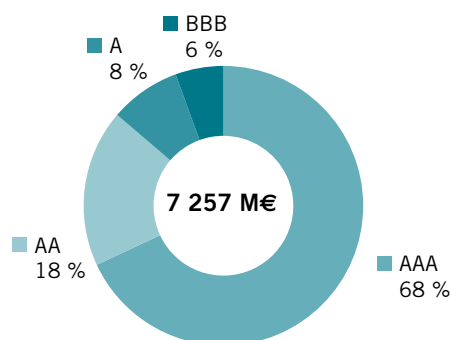
De manière globale, le portefeuille de titrisations sur le Secteur public est composé à 86 % de titres notés en catégorie *step 1* (\geq AA-), situation en légère baisse par rapport à fin 2011 (88 %). Toutes les lignes disposent néanmoins de notation dans la catégorie « *Investment Grade* ». Notons enfin que grâce au renforcement du support de crédit de tranches *senior* détenues par le Crédit Foncier dans le cadre de titrisations RMBS NHG, restructuration ayant eu un impact positif sur la note externe de ces opérations, 68 % de l'encours du portefeuille de titrisations « Secteur public » jouit d'une note Bâle II égale à AAA.

Positions de titrisation externe avec sous-jacent Secteur public^(*)

31 décembre 2011



30 juin 2012



6.3.7 - Autres opérations de titrisation externe

Les autres opérations de titrisation au sein du portefeuille du groupe Crédit Foncier sont :

- des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (CMBS) pour 354 M€ ;
- une position de titrisation sur le secteur aérien pour 5 M€.

À l'exception de deux opérations de CMBS (98 M€ et 9,3 M€) formellement inscrites en *Watch List* depuis respectivement mi-2008 et mi-2011 et classées « à risque » par le Crédit Foncier (cf. partie 7.2), les notations du portefeuille de CMBS restent satisfaisantes : 56 % du portefeuille bénéficie

encore d'une notation en catégorie *step 1* (\geq AA-). Notons toutefois que les notations ont baissé au premier semestre 2012 puisque les encours de CMBS en catégorie *step 1* représentaient 70 % du portefeuille en 2011. Ces baisses sont principalement liées à des révisions des méthodes de notation par les agences externes, notamment la révision du critère du risque de contrepartie chez Standard & Poor's.

Une provision individuelle couvre 63,4 % des expositions CMBS à risque.

Une analyse du portefeuille de CMBS est donnée en partie 7.2.

(*) Engagements « bilanciaux » fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

(**) Titres adossés à des créances bénéficiant de garanties publiques.

7 - Reporting FSF (G7)

Dans son rapport du 7 avril 2008, le *Financial Stability Forum* (FSF) - G7 a émis une série de recommandations en réponse à la crise, notamment en matière de transparence financière, valorisation, gestion des risques, agence de notation.

En reprenant les conclusions du rapport du *Senior Supervisors Group*, le FSF a demandé que la communication financière soit renforcée sur les cinq thèmes suivants :

- expositions sur CDO (*Collateralized Debt Obligation*) ou expositions en direct sur « *monolines* » ;
- expositions CMBS (*Commercial mortgage-backed securities*) ;
- autres expositions *subprime*, Alt-A et plus généralement expositions hypothécaires américaines ;
- véhicules ;
- opérations de dette à effet de levier ou LBO.

Ces thèmes ont été repris par un groupe de travail associant la Fédération bancaire française, le secrétariat général de la Commission bancaire et l'Autorité des marchés financiers afin de décliner au niveau français les recommandations du FSF. Des grilles indicatives d'informations financières ont ainsi été élaborées sur ces cinq thèmes.

7.1 - CDO, expositions « *monolines* » et autres garants

7.1.1 - *Collateralized debt obligation* (CDO)

Le groupe Crédit Foncier n'a aucune exposition sur la classe d'actifs CDO.

7.1.2 - Réhausseurs

La valeur comptable des actifs rehaussés figurant dans le tableau ci-après ne correspond pas à des expositions directes sur des *monolines* mais à des rehaussements acquis auprès de ces derniers par le Crédit Foncier sur des actifs en portefeuille. Le Crédit Foncier bénéficie donc, dans tous les cas, d'un recours premier sur une contrepartie autre que la société *monoline*. Ces rehaussements portent généralement sur des actifs sous-jacents (prêts ou titres) de nature Secteur public accordés soit directement à un État souverain, soit à une collectivité locale ou un établissement public.

Ces engagements de rehaussement prennent la forme de garanties financières (et non de CDS) et constituent une sûreté annexe à l'actif rehaussé. Ces garanties ne sont ni valorisées ni comptabilisées au bilan du Crédit Foncier (seule la prime de rehaussement est comptabilisée comme une charge quand le rehaussement est conclu en dehors du titre ou du prêt).

La ventilation de ce portefeuille rehaussé est effectuée sur la base de la valeur du nominal des lignes au 30 juin 2012, la répartition étant indiquée en fonction du rehausseur d'origine (sans tenir compte des reprises de certaines sociétés par des sociétés concurrentes intervenues depuis).

7.1.2.1 - Les actifs rehaussés

(en M€)

ACTIFS REHAUSSÉS								
30/06/2012	Montant notionnel brut de la protection acquise	Montant notionnel brut des instruments couverts	Juste valeur des instruments couverts	Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur	Juste valeur des couvertures achetées	Juste de valeur de la protection nette de couvertures et avant ajustements de valeur	Ajustements de valeur au titre du risque de crédit sur monolines (comptabilisés sur la protection)	Exposition résiduelle au risque de contrepartie sur monolines
Protections acquises auprès de monolines								
Sur des CDO (marché résidentiel US) avec sous-jacents subprime	-	-	-	-	-	-	-	-
Sur des CDO (marché résidentiel US) avec sous-jacents non subprime	-	-	-	-	-	-	-	-
Risque de contrepartie sur autres opérations	2 684	2 684	3 270	-	-	-	-	-
TOTAL 30/06/2012	2 684	2 684	3 270	-	-	-	-	-
TOTAL 31/12/2011	2 987	2 987	3 478					

Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciels » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

La répartition par notation intrinsèque des sous-jacents figure ci-après.

7.1.2.2 - Expositions brutes par note des sous-jacents (valeur du nominal)

(en M€)

30/06/2012		Nominal					Total	%
Rehausseur	Note du rehausseur	AA	A	BBB	Non Investment grade	Non dispo		
AMBAC	Non disponible		138	473			610	22,7 %
CIFG	Non disponible			163			163	6,1 %
FGIC	Non disponible					107	107	4,0 %
AGMC ⁽¹⁾	AA-	462	1 119				1 580	58,9 %
MBIA ⁽²⁾	BBB		85			139	225	8,3 %
TOTAL		462	1 341	635		246	2 684	100 %
	%	17,2 %	50,0 %	23,7 %		9,1 %		

(1) Rating d'Assured Guaranty Municipal Corp. (pour FSA).

(2) Rating de National Public Finance Guarantee Corp. (pour MBIA).

La note du rehausseur correspond à la moins bonne des deux meilleures notes agences parmi S&P, Moody's et Fitch Ratings à la date du 30 juin 2012. La notation intrinsèque de l'actif sous-jacent correspond à sa note Bâle II avant rehaussement à la même date.

L'établissement, qui détenait des titres du Souverain grec garantis par *Assured Guaranty*, a pu actionner le mécanisme de garantie et une créance sur ce *monoliner* noté Aa3/AA- par les agences Moody's et Standard & Poor's est désormais comptabilisée en *corporate* privé.

Compte tenu des restructurations ayant affecté le secteur des *monolines*, la note retenue pour les titres rehaussés à l'origine par FSA est désormais celle d'*Assured Guaranty*. Ce *monoliner* est noté Aa3 (Moody's) et AA- (S&P) au 30 juin 2012. De la même façon, les titres rehaussés par MBIA bénéficient désormais de la notation de *National Public Finance Guarantee Corporation* (notation Baa2 par Moody's et BBB par S&P au 30 juin 2012), l'entité garantissant désormais les collectivités locales nord-américaines.

Les expositions dont la notation figure comme « non disponible » ne disposent pas à proprement parler de notation Bâle II mais sont appréciées par le Crédit Foncier comme appartenant à la catégorie investissement (\geq BBB-) notamment par leurs notations externes. Il s'agit essentiellement d'engagements en direct sur des entités du Secteur public international (États-Unis).

7.2 - Expositions CMBS (*commercial mortgage-backed securities*)

Suite au recentrage de l'activité du Groupe, le portefeuille de CMBS du Crédit Foncier est passé en gestion extinctive en 2011. Avec un encours de 354 M€ au 30 juin 2012, les expositions aux opérations de CMBS restent modestes à l'échelle du portefeuille de titrisation du Crédit Foncier (elles ne représentent que 1,9 % des encours totaux au 30 juin 2012). Les expositions « à risque » s'élèvent à 107 M€.

Les positions CMBS « à risque » détenues par le groupe Crédit Foncier sont notées publiquement par les agences en catégorie spéculative suite aux dégradations successives intervenues depuis 2008. La valeur brute comptable de ces tranches au 30 juin 2012 est de 107,4 M€. Il s'agit d'expositions sur de l'immobilier commercial (majoritairement de bureaux en région parisienne). Ces expositions sont inscrites en *Watch List* Crédit Foncier depuis le 30 juin 2008 et font l'objet d'un provisionnement individuel. À ce jour, ces opérations n'ont fait l'objet d'aucun défaut de paiement sur les tranches détenues par le Crédit Foncier.

Ces actifs constituent les seules positions de titrisation classées comme « à risque » par le Crédit Foncier. Elles sont portées au bilan du Crédit Foncier et provisionnées à hauteur de 63 % en moyenne.

7.2.1 - Tableau des expositions à risque sur CMBS

(en M€)

30/06/2012	Tableau des expositions à risques sur CMBS	États-Unis	Autres marchés à risque
	Typologie du portefeuille		
(a)	Exposition brute (valeur brute au bilan avant pertes de valeur/dépréciations) Valeur bilan résiduelle	-	107,4
(b)	Cumul des pertes de valeur et dépréciations enregistrées au compte de résultat (depuis origine) <i>dont pertes de valeur et dépréciations sur année à isoler</i> Décotes enregistrées au résultat	-	- 68,1 <i>dont (0) sur le premier semestre 2012</i>
(c)	Cumul des variations de valeur enregistrées en capitaux propres (depuis origine) <i>dont variations de valeur à isoler</i> Décotes enregistrées en capitaux propres (OCI)	-	-
(b + c)/a	% total de décotes des CMBS (cumul des pertes de valeur et dépréciations comptabilisées au P&L/Exposition brute)	-	63,4 %
(d)	Juste valeur des couvertures Couvertures externes non prises en compte dans le calcul des pertes de valeur et dépréciation	-	-
(a - b - c - d)	Exposition nette (valeur nette des pertes de valeur et dépréciations)	-	39,3

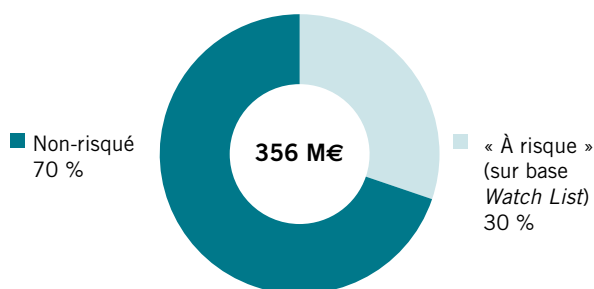
Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

7.2.2 - Répartition sectorielle des CMBS

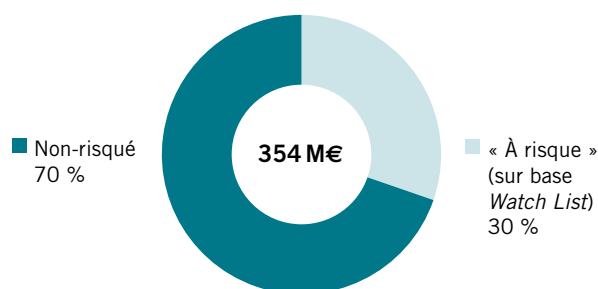
Les expositions considérées comme « à risque » (note inférieure à B) restent stables par rapport à 2011, 30 % du portefeuille de CMBS.

Répartition sectorielle des CMBS

31 décembre 2011



30 juin 2012



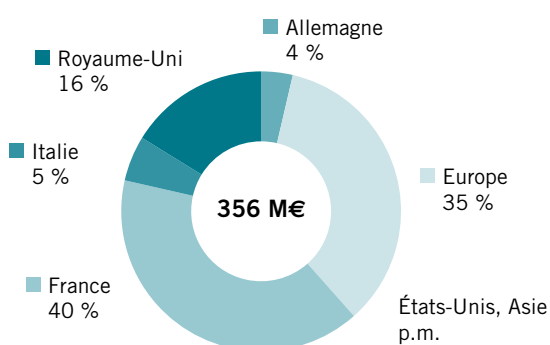
Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

7.2.3 - Répartition géographique des CMBS

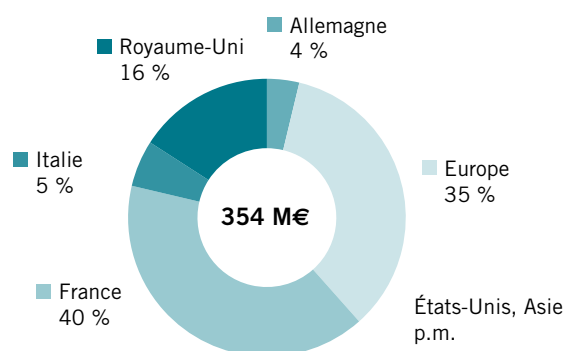
L'intégralité du portefeuille de CMBS est située en Europe, aucune exposition de CMBS aux États-Unis ou en Asie n'est recensée. La catégorie Europe correspond à des CMBS paneuropéens (dont les actifs sous-jacents sont répartis sur plusieurs pays d'Europe).

Répartition géographique des CMBS

31 décembre 2011



30 juin 2012



Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

7.2.4 - Répartition par notation des CMBS

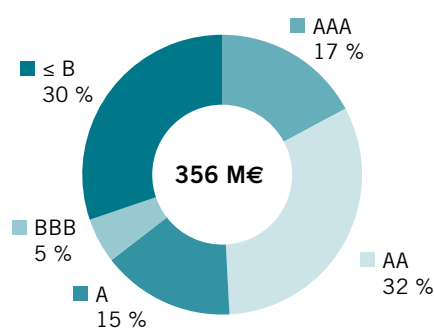
100 % du portefeuille est noté par une ou plusieurs agences de notation. Les tranches notées $\leq B$ correspondent aux expositions « à risque » mentionnées précédemment. Le premier semestre a enregistré un certain nombre de dégradations : les encours en catégorie *step 1* ($\geq AA-$) représentent 38,8 % des encours totaux de CMBS contre

49 % à fin 2011. Cependant, hors opérations inscrites en *Watch List*, les encours en catégorie *step 1* représentent 56 % du portefeuille restant.

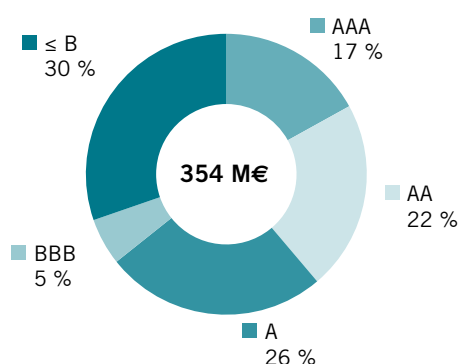
La migration des *ratings* est due à la fois à la dégradation des *ratings* souverains et aux changements de méthodologie des agences de notations (dont Standard & Poor's) pour évaluer le risque de contrepartie.

Répartition par notation des CMBS

31 décembre 2011



30 juin 2012



Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

7.3 - Autres expositions *subprime* et Alt-A (RMBS, prêts, etc)

Le groupe Crédit Foncier n'a ni exposition *subprime*, ni Alt-A directement ou indirectement. Plus largement le Crédit Foncier n'a aucune exposition sur le marché hypothécaire américain.

En dehors des actifs « à risque » recensés en partie 7.2 et faisant l'objet d'un provisionnement individuel, le groupe Crédit Foncier n'a pas d'autre exposition de titrisation inscrite en *Watch List*.

7.4 - Véhicules *ad hoc*

7.4.1 - Information générale relative aux expositions sur les entités *ad hoc*

Au 30 juin 2012, le groupe Crédit Foncier ne recense aucune exposition sur des entités *ad hoc* (type ABCP ou autre) autre que celle mentionnée ci-dessous au titre du conduit sponsorisé SIRP qui a été intégré au périmètre de consolidation du groupe Crédit Foncier depuis le deuxième semestre 2008.

7.4.2 - Conduits sponsorisés

Depuis le 25 septembre 2008, le Crédit Foncier détenait 100 % des 457 M€ de billets de trésorerie émis par le conduit SIRP. Le portefeuille à l'actif de SIRP était constitué d'un TSDI émis par une filiale à 100 % du Crédit Foncier et d'un zéro coupon AIG. L'exposition, arrivant à maturité en avril 2012, a été débouclée au premier semestre 2012.

7.5 - Opérations de dettes à effet de levier ou LBO

7.5.1 - Expositions relatives aux opérations à effet de levier (*leverage buy out* - LBO)

Au 30 juin 2012, le groupe Crédit Foncier recense 7 opérations à effet de levier pour un montant de 140 M€.

	(en M€)	
	31/12/2011	30/06/2012
PARTS FINALES		
Nombre de dossiers	7	7
Engagements	141	140
PARTS À VENDRE		
Nombre de dossiers		
Engagements		
TOTAL	141	140

(*) Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Définition des opérations à effet de levier :

- opération de crédit structuré, avec un effet de levier, *i.e.* un endettement bancaire, mise en place au profit du repreneur d'une société cible ;
- avec ou sans participation du management de la cible ;
- donnant lieu à la mise en place d'une société holding de reprise dont le capital est en tout ou partie détenu par un ou plusieurs sponsors financiers.

La présence d'un sponsor financier et d'une société holding est ici retenue comme un élément discriminant pour qualifier l'opération d'opération à effet de levier/LBO.

7.5.2 - Évolution des expositions relatives aux opérations à effet de levier (*leverage buy out* - LBO)

	(en M€)	
Expositions LBO	31/12/2011	30/06/2012
Total en valeur brute	141	140
Provisions	(37)	(37)
Total en valeur nette des provisions	104	103
Dont parts finales	104	103
Dont parts à vendre	-	-

(*) Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Les expositions LBO du Crédit Foncier sont stables à 103 M€ en valeurs nettes des provisions.

7.5.3 - Répartition sectorielle (*) des parts finales des opérations à effet de levier (*leverage buy out* - LBO)

Au 30 juin 2012, comme au 31 décembre 2011, 50 % des sociétés cibles appartiennent au secteur immobilier et 50 % sont des entreprises de services.

7.5.4 - Répartition géographique (**) des parts finales des opérations à effet de levier (*leverage buy out* - LBO)

Au 30 juin 2012, comme au 31 décembre 2011, la totalité des sociétés cibles sont des sociétés situées en France.

7.6 - Glossaire de titrisation

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 146).

(*) Répartition sectorielle des sociétés cibles. Le pourcentage est calculé sur l'engagement.

(**) Localisation géographique des sociétés cibles. Le pourcentage est calculé sur l'engagement.

8 - Les risques de marché

Depuis mai 2011, le bilan du Crédit Foncier est compartimenté selon les nouvelles catégories précisées par les référentiels GAP BPCE et risques ALM BPCE, qui classent les opérations en fonction de leur intention de gestion à l'engagement. Il en ressort que :

- le Crédit Foncier n'a pas d'opération compartimentées en compte propre, conformément à ce qu'indique sa charte financière ;
- l'activité du Crédit Foncier étant avant tout commerciale, les opérations au bilan (notamment les opérations financières) sont majoritairement catégorisées en compartiment « clientèle » ;
- quelques opérations sont catégorisées en sous-compartiment fonds propres - investissements en capital. Il n'y a pas d'opérations catégorisées dans le sous-compartiment fonds propres - investissements financiers.

La Direction de la gestion financière suit l'évolution des compartiments d'un trimestre sur l'autre. Une présentation des compartiments et de leur évolution est faite lors des CGB trimestriels (1^{ère} présentation au CGB sur DAR 31/03/2012).

De par la nature de son activité, avant tout commerciale, le groupe n'est donc pas fondamentalement exposé au risque de marché.

8.1 - Le suivi du risque de marché

8.1.1 - Fonctionnement

Le risque de marché du Crédit Foncier est principalement appréhendé par le suivi d'une VaR paramétrique calculée quotidiennement par BPCE (outil Scenarisk). Cet outil BPCE évalue les pertes potentielles qu'une activité spéculative peut engendrer par le calcul d'une mesure synthétique de *Value at Risk* (VaR), avec un degré de confiance et un horizon de détention respectivement de 99 % et 1 jour. Les résultats obtenus sont consolidés au niveau de BPCE.

Les mesures de sensibilité et de volatilité utilisées dans l'outil Scenarisk sont retenues sur une base de 12 mois glissants.

8.1.2 - Périmètre & mesure

Le référentiel risque de marché BPCE demande le suivi en VaR des opérations sur les compartiments/sous-compartiments suivant :

- compte propre ;
- fonds propres - investissements financiers.

La Direction des risques du Crédit Foncier fait remonter quotidiennement à BPCE le flux d'opérations correspondant à ces compartiments, actuellement vides.

8.1.3 - Limite

Depuis début 2012, aucune opération n'a été réalisée sur le compartiment fonds propres/investissements financiers.

8.1.4 - Surveillance et gestion des dépassements

Aucun dépassement n'est à signaler sur le premier semestre 2012.

8.1.5 - Dispositif de contrôle

Pour rappel, tout développement de l'activité de négociation (compte propre) serait subordonné à l'approbation explicite, préalable et renouvelée chaque année, de la Direction générale et du Conseil d'administration du Crédit Foncier.

8.2 - Le risque actions

8.2.1 - Dispositifs et processus d'investissement

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 148).

8.2.2 - Objectifs poursuivis

Le groupe Crédit Foncier a mis en place en 2007 une politique d'investissement sur des véhicules d'investissement immobilier (SIIC, OPCI et fonds fermés) et sur des participations afin de développer notamment des relais de croissance en matière de financement et d'activités connexes du Crédit Foncier.

S'agissant des règles d'investissements, celles-ci sont adaptées *a minima* semestriellement après validation par le Comité d'investissement, afin de tenir compte de l'évolution conjoncturelle. Tout nouvel investissement est soumis au processus mentionné. Les investissements dans des fonds immobiliers du Groupe et hors du Groupe ne peuvent dépasser 5 % de ses fonds propres réglementaires bruts.

Depuis le 1^{er} juillet 2011, compte tenu du contexte économique et financier, le Crédit Foncier a décidé de geler l'enveloppe allouée à l'activité investissement immobilier. Dans ces conditions, aucun nouveau projet n'est donc étudié jusqu'à nouvel ordre, à l'exception de deux opérations développées, un fonds fermé et un OPCI, pour lesquels des engagements ont déjà été contractualisés par le Crédit Foncier.

Au 30 juin 2012, le montant de ces engagements en matière d'investissements s'élève à 61,8 M€ dont 55,3 M€ débloqués. S'agissant de participations détenues à long terme, ce portefeuille n'est pas intégré par le Crédit Foncier dans un suivi de type *Value at Risk* (VaR).

8.2.3 - Techniques comptables et méthodes de valorisation

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 148).

8.2.4 - Exposition de l'entité

Au 30 juin 2012, l'exposition au risque actions du groupe Crédit Foncier s'élève à 303 M€ (contre 286 M€ au 31 décembre 2011) et se décompose comme ci-après :

(en M€)

Au 30/06/2012	Coût ou valeur historique	Juste valeur ou valeur réévaluée	Plus ou moins values latentes nettes	Plus-values latentes brutes	Moins-values latentes brutes
Actifs financiers à la juste valeur sur option	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	280	303	23	26	- 3
TOTAL	280	303	23	26	- 3
Rappel total 31/12/2012	281	286	5	5	

Source : données comptables (consolidation IFRS 30/06/2012).

Au 30 juin 2012, le montant total en contribution consolidée des gains ou pertes non réalisés sur les expositions actions du portefeuille bancaire s'élève à 22,5 M€, enregistrés en gains et pertes latents ou différés.

Prudentiellement, cette plus-value latente de 22,5 M€ sur les actifs financiers disponibles à la vente, enregistrée comptablement en capitaux propres, est déduite des fonds propres de base lorsqu'elle ne porte pas sur des titres disponibles à la vente déduits des fonds propres. Ainsi au 31 juin 2012, cette plus-value, neutralisée pour la quasi-totalité, a été reprise, avant impôt, en fonds propres complémentaires à hauteur de 45 % soit 10,1 M€.

9 - Les risques de la gestion de bilan

Introduction

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 150).

9.1 - Organisation du suivi des risques ALM

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 150 à 151).

9.2 - Méthodologie d'évaluation des risques de liquidité, de taux et de change

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 151).

9.3 - Suivi du risque de liquidité

9.3.1 - Organisation du refinancement du groupe Crédit Foncier

L'essentiel des ressources du groupe Crédit Foncier provient des émissions à moyen et long terme réalisées par la Compagnie de Financement Foncier, société de Crédit Foncier et filiale du Groupe émettrice d'obligations foncières, notée 3 fois AAA.

Au cours du premier semestre 2012, le groupe Crédit Foncier a pu lever 7,3 Md€, dont 6,3 Md€ pour la Compagnie de Financement Foncier et 1 Md€ pour le Crédit Foncier.

Le Groupe dispose également d'un stock d'actifs pouvant être utilisé pour des opérations de mobilisation en banque centrale.

Les actifs concernés comprennent un premier niveau sous forme de titres et créances mobilisables auprès de la BCE, essentiellement détenus par la Compagnie de Financement Foncier.

Au 30 juin 2012, ces actifs s'élèvent à 61,5 Md€ en valeur brute avant *haircut* en incluant les créances résidentielles éligibles pour 30,9 Md€ (élargissement au titre du dispositif transitoire).

À cette même date, les mobilisations réelles sont de 6,1 Md€ dont 4,5 Md€ auprès de la BCE.

Au-delà de cette réserve disponible, certains actifs représentent un potentiel complémentaire de mobilisation.

9.3.2 - Respect des limites

En matière de suivi du risque de liquidité, le groupe Crédit Foncier est tenu à l'observation du coefficient de liquidité réglementaire à un mois.

Le Groupe BPCE demande également à ses filiales d'observer trois limites :

- une limite associée au ratio de couverture des emplois par les ressources (observé sur un horizon de 10 années en pas annuel) ;
- une limite JJ (emprunteur) de 2 Md€ : le montant de cette limite doit être en permanence sécurisé par un encours similaire (en valeur nette après décote) déposé en *pool* 3G et non mobilisé ;
- les stress de liquidité, réalisés sous différents scénarios normés en matière d'emplois et de ressources.

9.3.2.1 - Coefficient de liquidité réglementaire à un mois

Au 30 juin 2012, le coefficient de liquidité du Crédit Foncier (sur base sociale) s'établit à 110 %.

Celui de la Compagnie de Financement Foncier s'établit à 772 % au 30 juin 2012. À noter que cette dernière doit également justifier d'une trésorerie en permanence excédentaire à horizon d'un an.

9.3.2.2 - Limite associée au ratio de couverture des emplois par les ressources

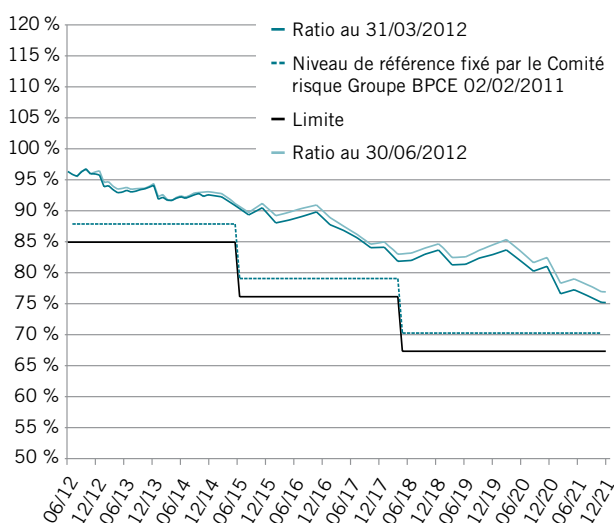
Les limites en gap statique de liquidité sont les suivantes :

- 0 à 3 ans : 85 %
- 3 à 6 ans : 70 %
- 6 à 10 ans : 55 %

En supplément, pour assurer une anticipation de la gestion de la liquidité, un niveau de référence validé par le Comité des risques a été fixé sur le ratio d'observation en liquidité statique comme suit :

- 0 à 3 ans : 90 %
- 3 à 6 ans : 75 %
- 6 à 10 ans : 60 %

Ratio Emplois/Ressources



9.3.2.3 - Limite JJ

Sur la période, le Crédit Foncier n'a pas eu recours aux refinancements à très court terme (JJ-semaine) qui font l'objet d'une limite définie par BPCE et dont le respect n'appelle donc pas d'observation.

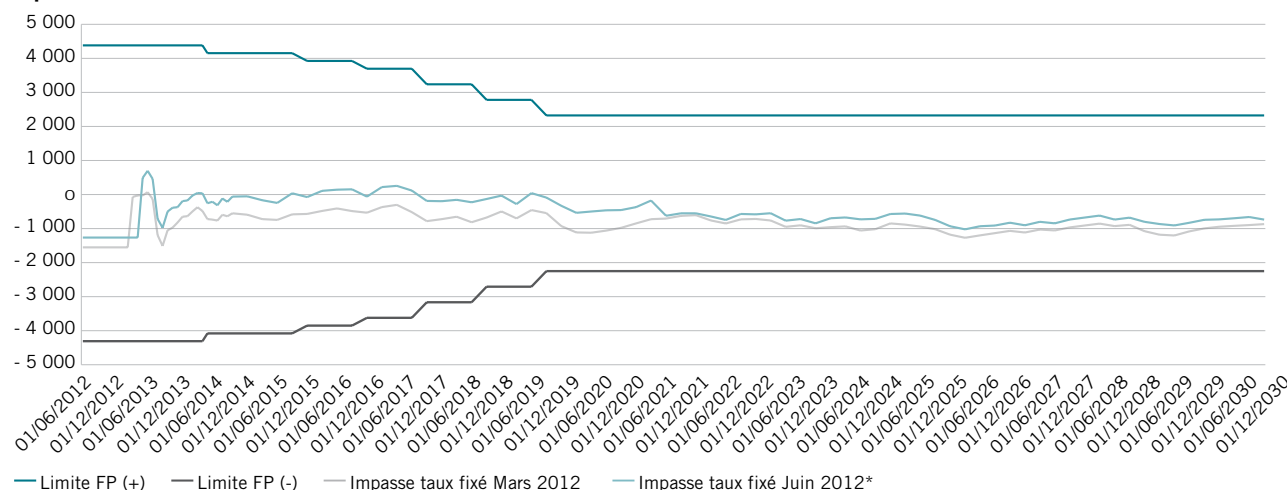
9.3.2.4 - Stress de liquidité

Conformément aux dispositions du référentiel de gestion Actif-Passif du Groupe BPCE, sont établies des mesures en situation de stress, en déclinant les normes BPCE et selon des scénarios internes.

9.3.3 - Les faits marquants du premier semestre 2012

- Participation au groupe projet BPCE sur les nouveaux ratios LCR (*Liquidity Coverage ratio*) et NSFR (*Net Stable Funding Ratio*) du Comité de Bâle avec les premières simulations.

Impasse de taux fixe LT



(*) Estimation au 30 juin 2012 sur la base des données réelles du 31 mars 2012.

- Révision des modèles de versements différés et de remboursements anticipés dont le déploiement opérationnel est en cours.
- Travaux d'amélioration des outils.

9.3.4 - Perspectives pour 2012

- Poursuite des travaux portant sur le calcul des ratios LCR et NSFR en lien avec les textes en cours d'élaboration, et dans le cadre de l'entrée dans la période dite « d'observation » afin de disposer d'états périodiques dès 2013.
- Amélioration des outils de gestion.
- Intégration des évolutions des dispositifs prudentiels du suivi de la liquidité demandées par l'organe central.

9.4 - Suivi du risque de taux

En matière de suivi du risque de taux, le Groupe BPCE demande à ses filiales d'observer trois limites principales :

- une première visant à encadrer l'impasse de taux fixé statique du groupe à 10 ans par une proportion décroissante (de 95 % l'année 1 à 50 % en année 10) des fonds propres (évalués à date d'arrêt) ;
- la valeur actuelle nette des fonds propres (indicateur Bâle II standard), cet indicateur ne devant pas dépasser 20 % ;
- la sensibilité de la MNI aux fluctuations des taux d'intérêts dans le cadre de quatre scénarios communiqués trimestriellement par l'organe central.

9.4.1 - Respect des limites

9.4.1.1 - Limite de gap statique

Le Crédit Foncier fait l'observation selon la méthode du gap de taux fixé.

La limite présentée correspond au dispositif BPCE. Au 30 juin 2012, le Crédit Foncier respecte cette limite sur toute la durée d'observation.

9.4.1.2 - La valeur actuelle nette des fonds propres

La consommation de fonds propres réglementaires (en intégrant le fonds de roulement dans les encours à taux fixe et leur écoulement conventionnel (amortissement sur 20 ans) à un choc de la courbe de 200 points de base (bp)) s'établit à - 5,10 % au 31 mars 2012.

9.4.1.3 - La sensibilité de la marge nette d'intérêts

Après application de 4 scénarios plus ou moins stressés, la sensibilité de l'impasse rapportée à la MNI devra être respectivement inférieure à 5 % en année N+1 et à 9 % en année N+2 (année glissante).

La mesure de sensibilité de la marge d'intérêts se fait en regard de quatre chocs de taux par rapport au scénario central : translation à la baisse de 100 bp, translation à la hausse de 100 bp, aplatissement (+ 50 bp sur le court terme et - 50 bp sur le long terme) et pentification (- 50 bp sur le court terme et + 50 bp sur le long terme).

Les sensibilités « pire cas » de la MNI sont les suivantes sur les années 1 et 2 en date du 31 mars 2012 :

	Année 1	Année 2
Limites de sensibilité MNI	(- 5 %)	(- 9 %)
Sensibilité « pire cas »	- 2,2 %	- 0,7 %

9.4.2 - Les faits marquants du premier semestre 2012

Il convient de citer :

- le vieillissement des indicateurs de taux entre deux arrêts trimestriels ;
- la poursuite des travaux d'analyse de la marge nette d'intérêts du groupe ;
- l'analyse du bilan fonctionnel avant et après couvertures ;
- les travaux sur le modèle de risque de taux court terme.

9.4.3 - Perspectives pour 2012

- travaux pour affiner la mesure et le suivi du risque de taux court terme ;
- internalisation dans Bancware des calculs de sensibilité au risque de taux.

9.5 - Suivi du risque de change

En matière de risque de change, la limite à respecter est la suivante : la position de change spot par devise est limitée à 5 % du total de bilan dans la devise. Cette limite ne s'applique que si l'encours dans la devise concernée est supérieur à la contrevaletur euro de 1 M€.

Sur la base des données communiquées par le *middle office*, une information est faite à rythme trimestriel au CGB sur le respect des limites liées à cette position.

Au 30 juin 2012, cette limite est respectée sur l'ensemble des différentes devises concernées.

10 - Les risques opérationnels

Sur le premier semestre 2012, 128 incidents de risques opérationnels ont été déclarés pour un coût potentiel estimé de 3,5 M€.

Sur cette période, les principaux travaux de la Direction des risques opérationnels ont visés :

- le pilotage de l'actualisation par les métiers de la cartographie des risques (revue de leur cotation et des éventuels événements de risque à supprimer) ;
- la convergence des référentiels des processus et de cartographie Crédit Foncier/BPCE ;
- la sensibilisation des différents métiers (particuliers, *corporate*) au dispositif RO ;
- la complétude des contrôles permanents prévus par les normes RO BPCE ;
- le renforcement des plans d'actions relatifs aux risques opérationnels les plus impactant sur les processus et/ou en perte potentielle.

Plus récemment, les premières réunions de conduite du changement liées à la mise en place du nouvel outil de gestion cible du Groupe : PARO (Pilotage et analyse des risques opérationnels) ont permis de définir les préalables et le calendrier de ce projet informatique et organisationnel.

La coordination des actions des risques opérationnels et des contrôles permanents s'est poursuivie au travers notamment des réunions communes avec les directions métiers et le reporting présenté tous les mois au Comité de contrôle interne.

Pour tout complément concernant la coordination des actions des risques opérationnels et des contrôles permanents se référer au Document de référence 2011 (p 155 à 156).

11 - Le risque d'intermédiation

11.1 - Activité pour compte de tiers

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 157).

11.2 - Activité pour compte propre^(*)

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 157).

12 - Le risque de règlement

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 157-158).

(*) Au sens de la définition de l'AMF du service d'investissement.

13 - Le risque de non-conformité

Les risques de non-conformité sont suivis par la Direction de la conformité organisée en trois unités distinctes : la conformité et déontologie, la sécurité financière, la médiation et veille réglementaire. Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 158-160).

Au cours du premier semestre 2012, les travaux de la Direction de la conformité ont notamment porté sur :

- le renforcement du dispositif de veille réglementaire, avec le passage à une fréquence mensuelle du Comité de coordination de la veille réglementaire. Celui-ci réunit les contributeurs à la veille ainsi que les métiers et fonctions supports en vue d'analyser les textes et de lancer les actions nécessaires à leur prise en compte dans la conduite des opérations de l'établissement ;
- le suivi de la publication des textes introduisant la réforme du statut des intermédiaires en opérations de banque. L'Établissement a lancé un projet transverse visant à assurer la mise en œuvre d'actions adaptées pour anticiper la réforme et accompagner ses partenaires commerciaux lors de la mise en place de cette réglementation, effective début 2013 ;
- la prise en compte de la réglementation fiscale américaine FATCA (*Foreign Account Tax Compliance Act*) en vue de son application par le Crédit Foncier et ses filiales. Ce projet s'inscrit dans la démarche du Groupe BPCE.

Dans le cadre de son action de maintenance des procédures internes, la Direction de la conformité a notamment mis à jour trois procédures importantes concernant :

- le dispositif d'agrément des nouveaux produits, services et activités ;
- la faculté d'alerte ;
- la contractualisation et le suivi des prestations de services essentielles externalisées.

Concernant la prévention et le traitement des risques de blanchiment des capitaux, de financement du terrorisme et de fraude, les travaux engagés se sont poursuivis, en intégrant l'informatisation de l'approche par les risques, effective depuis novembre 2011. La Sécurité financière a également mis en œuvre des traitements spécifiques à l'occasion de l'émission obligataire ouverte au public intervenue en janvier et février 2012.

14 - Autres risques

14.1 - Les assurances

Le Crédit Foncier bénéficie depuis le premier janvier 2011 de programmes d'assurance d'entreprise souscrits par BPCE et couvrant l'ensemble des entités de son groupe.

Il est assuré pour les risques relatifs à sa responsabilité d'employeur. Il bénéficie aussi de plusieurs types de contrats portant sur les dommages aux tiers et aux biens susceptibles d'être causés par ses collaborateurs dans le cadre de leur activité.

Il est couvert contre les risques résultant du vol, de la malveillance informatique et de la fraude. Il dispose également d'une garantie « pertes d'activités bancaires » bien qu'il soit pourvu de « *back-up* » informatique, de plusieurs sites permettant la répartition de ses unités de gestion et d'un plan de continuité d'activité opérationnel.

Par ailleurs, le Crédit Foncier bénéficie d'un contrat global de responsabilité civile professionnelle garantissant l'ensemble de ses activités, y compris celles exercées par ses filiales, ainsi que d'un contrat de responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux.

Les caractéristiques des principaux contrats souscrits pour 2012 sont les suivantes :

Multirisques entreprise « Dommages aux biens »	<p>Garantie multirisques sur l'ensemble des biens mobiliers (y compris l'ensemble du matériel informatique) et immobiliers du Crédit Foncier : dommages, incendie, vol, dégât des eaux, ...</p> <p>Conséquences des dommages atteignant les biens.</p> <p>Conséquences pécuniaires des responsabilités de la Société.</p> <p>Garantie des pertes d'activités bancaires consécutives.</p> <p>La limite contractuelle d'indemnité est fixée à 250 000 000 € par an avec des sous-limites pour les sinistres immobiliers les plus importants.</p>
Fraude et assurance des valeurs	<p>Garantie des pertes pécuniaires subies par la Société lorsqu'elle est victime de fraude ou de malveillance, y compris les fraudes informatiques définies par le Code pénal.</p> <p>Garantie des pertes pécuniaires subies par la Société par suite de vol, de détérioration ou de destruction de valeurs.</p> <p>Garantie des pertes d'activités bancaires consécutives.</p> <p>Le montant de la garantie globale s'élève à 60 000 000 € par sinistre et par an, porté à 85 000 000 € avec la garantie <i>excess</i> combinée qui est partagée avec la garantie RC Professionnelle.</p>
Dommages immatériels informatiques	<p>Garantie des dommages immatériels : erreur humaine, panne ou dérangement d'ordre technique, acte de malveillance et virus informatique...</p> <p>Garantie des pertes d'activités bancaires consécutives.</p> <p>La limite contractuelle pour les préjudices résultant de dommages immatériels informatiques est fixée à 65 000 000 € par an avec des sous-limites.</p>
Perte de gages	<p>Garantie des pertes pécuniaires subies par la Société lorsqu'un bien immobilier est sinistré partiellement ou totalement (incendie, grêle, foudre,...) privant ainsi le Crédit Foncier de ses garanties hypothécaires.</p> <p>Le montant de la garantie s'élève à 15 000 000 € par sinistre et par an.</p>
Prévoyance des salariés	<p>Garantie collective des risques de décès, incapacité de travail et invalidité couverte par un régime collectif de prévoyance complémentaire à adhésion obligatoire pour l'ensemble des salariés de la Société.</p> <p>Montant de la garantie (capital ou rente) en pourcentage du salaire annuel brut.</p>
Responsabilité civile d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à la Société ou à son personnel en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers. <p>Le montant de la garantie s'élève à 75 000 000 € (tous dommages confondus) avec des sous-limites.</p>
Responsabilité civile professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie des conséquences pécuniaires de toute réclamation introduite par un tiers à son encontre et mettant en jeu sa responsabilité civile pour toute faute professionnelle réelle ou présumée commise dans l'exercice des activités assurées. Cette garantie couvre, en particulier, les risques liés : (i) à l'activité de distribution de crédits immobiliers et d'opérateur bancaire (particuliers et <i>corporate</i>) (ii) aux opérations financières (iii) aux activités immobilières (iv) aux activités internationales (iv) à la gestion pour compte de tiers. • Le montant de la garantie s'élève à 60 000 000 € par sinistre et par an, porté à 85 000 000 € avec la garantie <i>excess</i> combinée qui est partagée avec la garantie fraude et assurance des valeurs.
Responsabilité civile activités réglementées	<p>Les activités réglementées (à savoir l'intermédiation financière, l'intermédiation en assurance, la transaction/gestion immobilière) font l'objet d'une couverture spécifique à hauteur de 10 000 000 € par an. En cas d'épuisement de celle-ci, la couverture responsabilité civile professionnelle peut intervenir en <i>excess</i>.</p>
Responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile ou solidaire des dirigeants et mandataires sociaux imputable à une faute professionnelle commise en leur qualité d'assuré au sein du Crédit Foncier, de toute filiale ou entité extérieure. • Le montant de la garantie s'élève à 200 000 000 € par sinistre et par an avec des sous-limites.

14.2 - Les activités externalisées

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 162).

14.3 - Le risque informatique

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 162).

14.4 - Organisation de la continuité d'activité (PCA)

Compte tenu du nombre d'exercices réalisés sur le dernier semestre 2011, les premiers mois de l'année 2012 ont été consacrés au renforcement du dispositif de contrôle. Le planning n'a pas été modifié par rapport à 2011 et les correspondants PCA (CPCA) sont toujours responsables des contrôles opérationnels des activités critiques entrant dans leur périmètre. Le Responsable PCA réalise dorénavant des contrôles opérationnels, en complément et sur la base des déclarations faites par les CPCA, sur les fiches de procédures métiers. Il concentre ses contrôles sur le référencement des hommes et des outils devant participer au redémarrage des activités.

Un exercice de mobilisation et de regroupement de l'ensemble des correspondants PCA et responsables d'activités a été réalisé dans le prolongement de l'évacuation de l'immeuble de Charenton-le-Pont (siège du Crédit Foncier) dans le courant du mois de mai. C'est au mois de juin que s'est déroulé l'exercice annuel de repli des activités critiques (comptabilité, risques, ALM, opérations financières, opérations *corporate* et réseau commercial) sur les deux principaux sites de repli en Île-de-France.

Des tests techniques, des tests sur le contrôle des prestations essentielles externalisées et un test de place sont au programme du deuxième semestre, ainsi que la réédition des supports de crise qui sera également réalisée au début du quatrième trimestre afin de parfaire l'actualisation du dispositif.

14.5 - Les risques juridiques

Pour de plus amples informations, il conviendra de se référer au Document de référence 2011 (pages 163 à 164).

En complément de celles-ci, on peut néanmoins noter au 30 juin 2012 les évolutions mentionnées ci-après.

S'agissant de la mise en cause du Crédit Foncier dans la commercialisation des prêts à taux révisables sur la période

2003-2007, il est précisé que la distribution intégrale financière mise en place dans le cadre de l'accord de médiation du 12 novembre 2009 est aujourd'hui achevée.

S'agissant des difficultés rencontrées par un promoteur, ne lui ayant pas permis de respecter le calendrier de livraison des biens qu'il avait commercialisés en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement), les discussions se poursuivent pour mettre en place une solution permettant d'assurer la livraison des lots acquis par ces investisseurs locatifs. Certains chantiers se poursuivent et, à ce jour, certaines résidences supplémentaires ont été livrées et d'autres sont sur le point de l'être.

14.6 - Caisse de retraite du Crédit Foncier pour les salariés entrés avant le 1^{er} mars 2000

Se reporter au Document de référence 2011 pour cette section (p. 165).



3 > LES ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés condensés au 30 juin 2012	82
Rapports des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	115



Comptes consolidés condensés au 30 juin 2012

En normes IFRS

1 - BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF	84
2 - BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF	85
3 - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	86
4 - RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	87
5 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	88
6 - TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	89
› NOTE 1 - Cadre juridique et financier - Faits caractéristiques de la période et événements postérieurs au 30 juin 2012	91
1.1 - Cadre juridique	91
1.2 - Système de garantie	91
1.3 - Faits caractéristiques du 1 ^{er} semestre 2012	91
1.4 - Événements postérieurs à la clôture	92
› NOTE 2 - Normes comptables et comparabilité	93
2.1 - Cadre réglementaire	93
2.2 - Référentiel	93
2.3 - Recours à des estimations	93
2.4 - Présentation des états financiers consolidés et date de clôture	93
› NOTE 3 - Secteurs opérationnels	94
3.1 - Compte de résultat	95
3.2 - Bilan	95
› NOTE 4 - Notes relatives au bilan	96
4.1 - Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	96
4.2 - Actifs financiers disponibles à la vente	97
4.3 - Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers	98
4.4 - Prêts et créances	100
4.5 - Reclassements d'actifs financiers	102
4.6 - Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	103
4.7 - Écarts d'acquisition	103
4.8 - Dettes envers les établissements de crédit	104
4.9 - Dettes représentées par un titre	104
4.10 - Provisions	105
4.11 - Dettes subordonnées	106

›	NOTE 5 - Notes relatives au compte de résultat	107
	5.1 - Produits et charges d'intérêts	107
	5.2 - Produits et charges de commissions	107
	5.3 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	108
	5.4 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	108
	5.5 - Produits et charges des autres activités	108
	5.6 - Charges générales d'exploitation	109
	5.7 - Risque de crédit	109
	5.8 - Impôts sur le résultat	111
›	NOTE 6 - Engagements de financement, de garantie et sur titres	112
	6.1 - Engagement de financement	112
	6.2 - Engagement de garantie	112
	6.3 - Engagement sur titres	112
	6.4 - Actifs financiers donnés en garantie	113
›	NOTE 7 - Périmètre de consolidation au 30 juin 2012	114

1 - Bilan consolidé - ACTIF

(en M€)

	Notes	30 juin 2012	31 décembre 2011
Caisse, banques centrales		19	15
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.1	3 530	3 469
Instruments dérivés de couverture		10 351	10 124
Actifs financiers disponibles à la vente	4.2	4 219	2 587
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.4.1	23 392	7 294
Prêts et créances sur la clientèle	4.4.2	111 355	112 264
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		5 397	4 536
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4.6	136	465
Actifs d'impôts courants			414
Actifs d'impôts différés		589	582
Comptes de régularisation et actifs divers		7 252	6 310
Participations dans les entreprises mises en équivalence		54	53
Immeubles de placement		42	41
Immobilisations corporelles		128	132
Immobilisations incorporelles		17	18
Écarts d'acquisition	4.7	13	13
TOTAL DE L'ACTIF		166 494	148 317

2 - Bilan consolidé - PASSIF

(en M€)

	Notes	30 juin 2012	31 décembre 2011
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.2	5 749	5 805
Instruments dérivés de couverture		11 994	10 889
Dettes envers les établissements de crédit	4.8	32 350	16 294
Dettes envers la clientèle		407	396
Dettes représentées par un titre	4.9	104 456	104 119
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		86	109
Passifs d'impôts courants		17	2
Passifs d'impôts différés		39	24
Comptes de régularisation et passifs divers		6 795	6 148
Provisions techniques des contrats d'assurance		36	31
Provisions	4.10	186	169
Dettes subordonnées	4.11	819	824
Capitaux propres		3 560	3 507
• Capitaux propres part du groupe		3 463	3 407
Capital et primes liées		1 732	2 804
Réserves consolidées		2 264	1 598
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		- 536	- 586
Résultat de la période		3	- 409
• Intérêts minoritaires		97	100
TOTAL DU PASSIF		166 494	148 317

3 - Compte de résultat consolidé

(en M€)

	Notes	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Intérêts et produits assimilés	5.1	4 448	4 164
Intérêts et charges assimilées	5.1	- 4 030	- 3 842
Commissions (produits)	5.2	86	128
Commissions (charges)	5.2	- 6	- 10
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	- 24	- 15
Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	5.4	- 174	12
Produits des autres activités	5.5	62	65
Charges des autres activités	5.5	- 32	- 38
PRODUIT NET BANCAIRE		330	464
Charges générales d'exploitation	5.6	- 264	- 300
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		- 9	- 12
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		57	152
Coût du risque - Particuliers et <i>Corporates</i>	5.7	- 53	- 43
Coût du risque - Souverains	5.7	- 4	- 58
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-	51
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence		1	1
Gains ou pertes sur autres actifs		4	5
Variation de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		5	57
Impôts sur le résultat	5.8	- 1	- 16
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		4	41
Résultat net part du groupe		3	41
Intérêts minoritaires		1	-

4 - Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Résultat net avant impôt	5	41
Écarts de conversion		
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	72	- 37
Variations de valeur de la période affectant les capitaux propres	68	- 42
Variations de valeur de la période rapportée au résultat	4	5
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture		
Variation de valeur de la période affectant les capitaux propres		
Variation de valeur de la période rapportée au résultat		
Écarts actuariels sur régimes à prestations définies		
Quote-part de gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Variations de valeur de la période affectant les capitaux propres		
Variations de valeur de la période rapportée au résultat		
Impôts	- 21	12
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (nets d'impôt)	51	- 25
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT CAPITAUX PROPRES	56	16
Part du groupe	55	16
Intérêts minoritaires	1	

5 - Tableau de variation des capitaux propres

(en M€)

	Capital et primes liées		Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Variation de juste valeur des instruments					
					Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture				
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2011	904	400	1 674		- 378		2 600	100	2 700	
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires										
Augmentation de capital	1 500						1 500		1 500	
Composante en capitaux propres des plans de paiements sur base d'action										
Distribution 2011 du résultat 2010			- 75				- 75	- 3	- 78	
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires								1	1	
Sous-total	1 500		- 75				1 425	- 2	1 423	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					- 208		- 208		- 208	
Autres variations										
Résultat						- 409	- 409	1	- 408	
Autres variations			- 1				- 1	1		
Sous-total			- 1				- 410	2	- 408	
Capitaux propres au 31 décembre 2011	2 404	400	1 598		- 586		3 407	100	3 507	
Affectation du résultat de l'exercice 2011			- 409			409				
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2012 après affectation	2 404	400	1 189		- 586		3 407	100	3 507	
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires										
Augmentation / Réduction de capital	- 1 073		1 073							
Distribution 2012 du résultat 2011										
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires			2				2	- 2		
Sous-total	- 1 073		1 075				2	- 2		
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					50		50		50	
Autres variations										
Résultat						3	3	1	4	
Autres variations			1				1	- 2	- 1	
Sous-total			1			3	4	- 1	3	
Capitaux propres au 30 juin 2012	1 331	400	2 265		- 536	3	3 463	97	3 560	

6 - Tableau de flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées, d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres, les dettes subordonnées et les dettes obligataires.

Les activités opérationnelles comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories. Sont en particulier affectés aux activités opérationnelles, les titres relatifs à des participations stratégiques inscrits dans le portefeuille « Actifs financiers disponibles à la vente ».

La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales ainsi que les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit.

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Résultat avant impôts	5	57
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	9	13
+/- Dépréciation des écarts d'acquisition		
+/- Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	118	21
+/- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	- 1	- 1
+/- Pertes nettes/gains nets sur activités d'investissement	145	- 39
+/- Produits/charges des activités de financement	17	17
+/- Autres mouvements	682	671
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts	970	682
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	715	- 1 612
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 823	4 138
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	- 3 594	- 3 142
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	- 391	- 175
- Impôts versés	410	293
= Augmentation/diminution nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	- 37	- 498
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	938	241
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 134	12
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1	
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 3	- 1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	- 136	11
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	7	- 79
+/- Flux de trésorerie provenant des activités de financement	- 21	- 4
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	- 14	- 83
Effet de la variation des taux de change (D)		
FLUX NETS DE TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A+B+C+D)	788	169

	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Trésorerie à l'ouverture	1 600	818
Caisse et banques centrales (solde net des comptes actifs et passifs)	15	6
Opérations à vue avec les établissements de crédit (solde net des comptes actifs et passifs)	1 585	812
Trésorerie à la clôture	2 388	987
Caisse et banques centrales (solde net des comptes actifs et passifs)	19	10
Opérations à vue avec les établissements de crédit (solde net des comptes actifs et passifs)	2 369	977
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	788	169

Note 1 - Cadre juridique et financier - Faits caractéristiques de la période et événements postérieurs au 30 juin 2012

Note 1.1 - Cadre juridique

Filiale de BPCE, le Crédit Foncier est spécialisé dans le financement de l'immobilier et du secteur public. Il intervient sur les marchés des particuliers (financements immobiliers, expertise et services), des opérateurs privés, et du secteur public.

Note 1.2 - Système de garantie

Le Crédit Foncier est une filiale affiliée de BPCE. À ce titre, elle bénéficie de la garantie de sa maison-mère et du mécanisme de garantie et de liquidité du Groupe BPCE. En tant que filiale affiliée, le Crédit Foncier ne contribue pas au mécanisme de solidarité du réseau et ne sera pas appelée en cas de défaillance d'une Banque Populaire ou Caisse d'Épargne.

Note 1.3 - Faits caractéristiques du 1^{er} semestre 2012

Note 1.3.1 - Evolution du capital du Crédit Foncier

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2012 a décidé de réduire le capital de 2 403 917 964,50 € à 1 331 400 718,80 € par voie de réduction de la valeur nominale des actions qui a ainsi été ramenée de 6,50 € à 3,60 €. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Au 30 juin 2012, le capital social s'élève donc à 1 331 400 718,80 € divisé en 369 833 533 actions de 3,60 € chacune, entièrement libérées.

Note 1.3.2 - Renforcement dans les structures existantes du Groupe

Locindus

Le Crédit Foncier a opté pour le paiement en actions des dividendes de Locindus. À ce titre, le 21 juin 2012, le Crédit Foncier a reçu en échange 623 821 actions Locindus pour une valeur de 7 M€, portant ainsi son taux de détention de 72,69 % à 74,15 %.

Note 1.3.3 - Dépréciation des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.)

Au cours du 1^{er} semestre 2012, en l'absence d'indice de pertes de valeur, le Groupe n'a pas comptabilisé de dépréciation complémentaire.

Note 1.3.4 - Valorisation du *spread* émetteur

La prise en compte du *spread* de crédit sur les émissions structurées comptabilisées en juste valeur sur option, a un impact négatif avant impôt de 11 M€ en résultat sur le 1^{er} semestre 2012.

Note 1.3.5 - Évolution du coût du risque

Le 1^{er} semestre 2012 a enregistré un coût du risque négatif de - 57 M€ contre - 101 M€ au 1^{er} semestre 2011, impacté pour - 58 M€ par une dépréciation sur les titres Grecs.

Note 1.3.6 - Gestion dynamique du bilan

Dans le cadre de son nouveau plan stratégique, et en raison du renforcement des règles prudentielles aussi bien dans le cadre de la mise en œuvre de la directive européenne CRD3 au 31 décembre 2011 que de l'anticipation de l'entrée en vigueur de la réglementation dite Bâle 3 (projet de directive CRD4 et de règlement européen CRR publié dans une première version en juillet 2011, susceptible d'introduire à terme une contrainte en terme de ratio de levier), le groupe Crédit Foncier a poursuivi les opérations de gestion dynamique du bilan entamées fin 2011 en cédant plusieurs lignes de titres et en procédant au rachat d'obligations foncières émises.

Les cessions de titres portent sur un encours de 1 362 M€ auxquelles s'ajoutent 167 M€ de titres en cours de livraison au 30 juin 2012. Elles concernent des titres du Secteur public international ainsi que des parts de Fonds communs de créances.

Ces opérations, ainsi que la résiliation des *swaps* de couverture associés ont dégagé des moins-values nettes pour un montant de 196 M€, enregistrées en gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente.

Corrélativement à ces opérations de diminution d'actif, le Groupe a poursuivi le rachat d'une partie des obligations de la Compagnie de Financement Foncier émises sur le marché. Ces titres rachetés sur le marché secondaire, d'un montant total de 899 M€ ont été annulés, diminuant d'autant le refinancement obligataire.

L'impact en résultat de ces rachats est un gain de 124 M€ enregistré en produits et charges d'intérêts.

Note 1.3.7 - Reclassement d'actifs financiers

Le Groupe n'a procédé à aucun reclassement au 1^{er} semestre 2012.

Note 1.3.8 - Mise en place de financement avec BPCE

Dans le cadre de conventions de garantie financière régies par l'article L. 211-38 du Code monétaire et financier, la Compagnie de Financement Foncier a mis en place au cours des exercices précédents plusieurs lignes de financement avec sa maison-mère, le Crédit Foncier, pour un total de 14,2 Md€ au 31 décembre 2011.

Afin de réduire l'exposition sur la société mère, ces concours sont désormais accordés à BPCE, pour un montant au 30 juin 2012 de 14 Md€.

De la même façon, la trésorerie des Fonds communs de créances et de Vauban Mobilisations Garanties a été placée auprès de BPCE pour un montant total de 1,4 Md€. Concomitamment BPCE a mis en place un refinancement de 15,4 Md€ au profit du Crédit Foncier.

Note 1.3.9 - Opérations de restructuration du hors-bilan

Afin de répondre au double objectif de réduire la taille du hors bilan du groupe Crédit Foncier pour minimiser le niveau des fonds propres alloués aux dérivés d'une part, et de limiter les expositions vis-à-vis des contreparties d'autre part, le Groupe a procédé à plusieurs opérations de restructuration de dérivés de taux.

Ainsi, des *swaps* de macro couverture de 1 793 M€ de notionnels ont été annulés. À cette occasion, le Groupe a versé un net de soultes de résiliation de 235 M€.

Dans le même temps, plusieurs opérations de *swaps* de couverture de titres ont été annulées pour un montant total de 2 128 M€ avec des contreparties externes. Le Groupe a perçu un net de soultes de résiliation de 222 M€.

L'ensemble de ces soultes de résiliation ainsi que le solde non amorti au 30 juin 2012 des soultes d'origine sont étalées et rapportées au résultat selon la durée de vie des sous jacents dans les postes « Intérêts et produits assimilés » ou « Intérêts et charges assimilées ».

Note 1.3.10 - Créances douteuses

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'homologation des modèles internes de notation du risque de crédit, le Groupe a modifié sa méthodologie de déclassement des créances douteuses en alignant la notion de douteux comptable sur la notion de défaut « bâlois ». Ce changement s'est traduit par une hausse de 141 M€ des créances douteuses sans impact matériel sur le niveau des dépréciations comptabilisées par le Groupe en l'absence d'évolution, toutes choses égales par ailleurs, de ses expositions en risque.

Note 1.4 - Événements postérieurs à la clôture

Projet de deuxième loi de finances rectificative pour 2012

La loi de finances rectificative n'étant pas promulguée au 30 juin et le projet de loi de finances n'ayant été publié que le 4 juillet 2012, les comptes au 30 juin ne prennent pas en compte ces nouvelles dispositions comme les contributions exceptionnelles, les nouvelles taxes instituées pour 2012 ou l'augmentation du taux de taxes existantes (forfait social en particulier).

Le projet de loi de finances rectificative pour 2012 prévoit notamment une contribution exceptionnelle supplémentaire au titre de la Taxe systémique bancaire (TSB) équivalente à la taxe acquittée en 2012 et payable au plus tard le 30 septembre 2012.

La contribution exceptionnelle au titre de la TSB constituera une charge supplémentaire pour l'établissement de l'ordre de 9 M€, avant impôt. Elle sera comptabilisée sur le second semestre.

Note 2 - Normes comptables et comparabilité

Note 2.1 - Cadre réglementaire

Conformément au règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe a établi ses comptes consolidés au titre du 1^{er} semestre 2012 en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture⁽¹⁾.

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2012 a été préparé conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du groupe au 31 décembre 2011.

Note 2.2 - Référentiel

Les normes et les principes comptables sont identiques à ceux utilisés et décrits dans les états financiers au 31 décembre 2011.

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire en 2012 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe. Le groupe Crédit Foncier n'a pas appliqué par anticipation les textes adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2012 mais non encore entrés en vigueur à cette date :

- amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » adopté par la Commission européenne le 5 juin 2012 et applicable de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012. Cet amendement vise à enrichir l'information financière sur l'état du « Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ». Les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres devront être présentés de façon à faire apparaître de façon distincte les éléments qui pourraient faire l'objet d'un recyclage en résultat net de ceux qui ne seront jamais recyclés en résultat net.
- amendement à la norme IAS 19 intitulé « Avantages du personnel » adopté par la Commission européenne le 5 juin 2012 et applicable de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 de façon rétrospective. Cet amendement apporte des modifications sur la comptabilisation et la présentation des engagements de retraite et assimilés notamment concernant les écarts actuariels qui seront reconnus immédiatement et en totalité en capitaux propres et les coûts des services passés qui seront compta-

bilisés immédiatement en résultat. Le Groupe réalise actuellement un chiffrage des impacts liés à la première application de cette nouvelle norme.

La norme IFRS 13 : « Évaluation de la juste valeur » est applicable de façon prospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. IFRS 13 indique comment mesurer la juste valeur mais ne modifie pas les conditions d'application de la juste valeur. Le Groupe réalise actuellement un chiffrage des impacts liés à la première application de cette nouvelle norme.

Note 2.3 - Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2012, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation (note 4.3);
- le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement, les dépréciations sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles (note 5.7) ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan et, plus particulièrement, les provisions relatives aux contrats qualifiés de contrats d'assurance ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- les impôts différés (note 5.8) ;
- les tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

Note 2.4 - Présentation des états financiers consolidés et date de clôture

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n° 2009 R 04 du 2 juillet 2009 du Conseil national de la comptabilité.

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2012 des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du groupe. Les états financiers consolidés du groupe ont été arrêtés par Conseil d'administration du 31 juillet 2012.

1. Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Note 3 - Secteurs opérationnels

Adossé à BPCE, le groupe Crédit Foncier est le premier établissement spécialisé dans le financement de l'immobilier en France, proposant aux particuliers et aux entreprises des solutions de financement et des services immobiliers sur mesure dans le cadre d'une approche patrimoniale globale. Il assure également le financement du secteur public tant en France qu'à l'étranger.

En application d'IFRS 8 et compte tenu de la matérialité des métiers du groupe Crédit Foncier, les structures d'organisation interne et de gestion du Groupe sont axées sur cinq activités principales dans le cadre du pilotage du Groupe par les organes de gestion et de décision.

Secteur des particuliers

Ce secteur des particuliers comprend trois éléments :

- le financement par l'intermédiaire de crédits immobiliers des primo-accédants ou de l'investissement locatif, sous forme de prêts réglementés ou non complétés par une offre de service bancaire ;
- des prestations de services et de conseil en immobilier à destination des particuliers et *corporates* ;
- la valorisation du patrimoine immobilier du Crédit Foncier, via des revenus locatifs ou des cessions d'immeubles.

Secteur *corporates* privés

Ce secteur regroupe les produits et solutions de financement destinés aux professionnels de l'immobilier (promoteurs, investisseurs, entreprises, partenariats public-privé) via une offre complète de produits :

- financement long terme ou court terme sous forme de crédits classiques ou structurés ;
- crédit-bail immobilier ;
- cautionnement et engagements hors-bilan et services bancaires associés (activité de dépôts et placements).

Secteur *corporates* publics

Ce secteur regroupe les produits des opérations de financement des collectivités territoriales françaises et des logements sociaux (HLM, SEM).

Secteur *corporates* international

Ce secteur regroupe les produits issus de l'activité de financement à l'international sous forme :

- de financement des collectivités territoriales internationales (par le biais d'acquisitions de titres obligataires émis par des entités publiques ou assimilées et de financements consentis à des collectivités locales étrangères sous forme d'octroi de prêts ou de souscription à des émissions obligataires) ;
- d'acquisition de créances hypothécaires résidentielles sans risque.

Pôle *Holding*

Les produits et charges indirectes des activités de support sont réalloués aux métiers depuis 2011.

Les résultats sur rachats d'obligations et cessions des titres, l'impact de la valorisation du *spread* émetteur et l'impact en coût du risque lié à la dette souveraine grecque sont portés par la *Holding*, ainsi que les postes « Résultat net des entreprises mises en équivalence », « Gains et pertes sur autres actifs » et « Variation de valeurs des écarts d'acquisition ».

Note 3.1 - Compte de résultat

(en M€)

	Particuliers	Corporates privés	Corporates publics	Corporates internationaux	Holding	Total du semestre 2012
Produit net bancaire	302	52	16	42	- 82	330
Frais de gestion	- 212	- 32	- 15	- 14		- 273
Résultat brut d'exploitation	90	20	1	28	- 82	57
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>70,2 %</i>	<i>61,5 %</i>	<i>93,8 %</i>	<i>33,3 %</i>		82,7 %
Coût du risque	- 53	3	- 3		- 4	- 57
Résultat net des entreprises mises en équivalence					1	1
Gains et pertes sur autres actifs					4	4
Résultat courant avant impôts	37	23	- 2	28	- 81	5
Impôt sur le résultat et impôts différés	- 13	- 8	1	- 10	29	- 1
Intérêts des minoritaires					- 1	- 1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	24	15	- 1	18	- 53	3

Note 3.2 - Bilan

(en M€)

	Particuliers	Corporates privés	Corporates publics	Corporates internationaux	Holding	Total au 30 juin 2012
Encours financiers	49 047	9 532	24 171	39 089		121 839
Autres					44 655	44 655
TOTAL BILAN ACTIF	49 047	9 532	24 171	39 089	44 655	166 494

Note 4 - Notes relatives au bilan

Note 4.1 - Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Note 4.1.1 - Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en M€)

	30 juin 2012			31 décembre 2011		
	Transaction	Sur option	Total	Transaction	Sur option	Total
Titres à revenu fixe					14	14
Obligations et autres titres à revenu fixe					14	14
Actions et autres titres à revenu variable						
Prêts		2 931	2 931		2 907	2 907
Prêts à la clientèle		2 931	2 931		2 907	2 907
Opérations de pension						
Dérivés de transaction	599		599	548		548
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	599	2 931	3 530	548	2 921	3 469

Les actifs financiers valorisés en juste valeur sur option concernent des prêts structurés consentis au Secteur public territorial (SPT), enregistrés dans la catégorie « non concordance comptable », ce choix permettant de traduire la couverture économique procurée par le dérivé structuré.

Prêts et créances à la juste valeur par résultat sur option et risque de crédit

La ligne Prêts à la clientèle comprend exclusivement les prêts structurés consentis par le Groupe aux collectivités locales françaises. La variation de juste valeur de ces actifs financiers imputable au risque de crédit n'est pas significative.

Dérivés de transaction

Les dérivés de transaction à l'actif et au passif représentent principalement les instruments dérivés négociés en couverture économique des opérations structurées.

Note 4.1.2 - Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		
Dérivés de transaction	1 087	967
Passifs financiers à la juste valeur sur option	4 662	4 838
Comptes à terme et emprunts interbancaires		
Comptes à terme et emprunts à la clientèle		14
Dettes représentées par un titre	4 662	4 824
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	5 749	5 805

Les passifs financiers valorisés en juste valeur sur option comprennent en particulier les émissions structurées de la Compagnie de Financement Foncier.

Ce poste comprend des ressources privilégiées au sens de l'article L. 515-19 du Code monétaire et financier pour un montant de 4 320 M€ en nominal.

Note 4.2 - Actifs financiers disponibles à la vente

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Titres à revenu fixe	3 883	2 266
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 883	2 266
Actions et autres titres à revenu variable	327	309
Titres de participations	326	307
Autres titres à revenu variable	1	2
Prêts	34	34
Prêts à la clientèle	34	34
Créances douteuses	2	1
MONTANT BRUT DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	4 246	2 610
Dépréciation des créances douteuses	-2	-1
Dépréciation durable sur titres de participations	-25	-22
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	4 219	2 587
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (avant impôt)	- 728	- 793

3 > LES ÉTATS FINANCIERS

Au 30 juin 2012, les expositions sur les États ayant fait l'objet d'un plan de soutien par l'Union européenne (Grèce, Irlande, Portugal) sont les suivantes :

Pays	Nominal	Valeur comptable hors ICNE	Juste valeur hors ICNE
Irlande	135	125	125

L'exposition du Groupe au risque souverain sur les autres pays est recensée dans le rapport sur la gestion des risques.

Note 4.3 - Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers

Au 30 juin 2012

(en M€)

	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
ACTIFS FINANCIERS	2 317	15 473	310	18 100
Instruments dérivés		599		599
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		599		599
Titres				
Autres actifs financiers		2 931		2 931
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat		2 931		2 931
Instruments dérivés de couverture		10 351		10 351
Titres	2 317	1 583	285	4 185
Autres actifs financiers		9	25	34
Actifs financiers disponibles à la vente	2 317	1 592	310	4 219
PASSIFS FINANCIERS		17 743		17 743
Instruments dérivés		1 087		1 087
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		1 087		1 087
Instruments dérivés de couverture		11 994		11 994
Titres		4 662		4 662
Autres passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat		4 662		4 662

Au 30 juin 2012, les actifs financiers évalués selon une technique utilisant des données non observables comprennent essentiellement les titres de participations.

Au cours du 1^{er} semestre 2012, 7 M€ de gains et pertes ont été comptabilisés dans le compte de résultat au titre des actifs et passifs financiers classés en niveau 3, dont 3 M€ au titre d'opérations non dénouées au 30 juin 2012. Ces pertes ont impacté exclusivement le produit net bancaire.

Au cours du 1^{er} semestre, 13 M€ ont été comptabilisés directement en capitaux propres au titre d'actifs financiers classés en niveau 3 dont 9 M€ au titre d'opérations non dénouées au 30 juin 2012.

Au 31 décembre 2011

(en M€)

	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
ACTIFS FINANCIERS	2 188	13 699	293	16 180
Instrument dérivé		548		548
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		548		548
Titres		14		14
Autres actifs financiers		2 907		2 907
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat		2 921		2 921
Instrument dérivé de couverture		10 124		10 124
Titres	2 188	97	268	2 553
Autres actifs financiers		9	25	34
Actifs financiers disponibles à la vente	2 188	106	293	2 587
PASSIFS FINANCIERS		16 683	11	16 694
Instrument dérivé		967		967
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		967		967
Instrument dérivé de couverture		10 878	11	10 889
Titres		4 824		4 824
Autres passifs financiers		14		14
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat		4 838		4 838

Note 4.4 - Prêts et créances

Note 4.4.1 - Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Prêts et créances sur les établissements de crédit	23 392	7 294
TOTAL DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	23 392	7 294

Décomposition des prêts et créances sur les établissements de crédit

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Comptes ordinaires débiteurs	306	647
Opérations de pension ⁽¹⁾	14 190	189
Comptes et prêts ⁽¹⁾	6 853	4 190
Opérations de location financement	3	3
Prêts subordonnés et prêts participatifs	24	21
Titres assimilés à des prêts et créances	2 015	2 243
Prêts et créances dépréciés	1	1
TOTAL DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	23 392	7 294

(1) Les opérations de pension augmentent de 14 Md€ du fait de la mise en place des financements avec BPCE exposés au § 1.3.8.

Note 4.4.2 - Prêts et créances sur la clientèle

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Prêts et créances sur la clientèle	112 235	113 050
Dépréciations individuelles	- 738	- 648
Dépréciations sur base de portefeuilles	- 142	- 138
TOTAL DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	111 355	112 264

Décomposition des prêts et créances sur la clientèle

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Comptes ordinaires débiteurs		
Autres concours à la clientèle	77 329	76 556
Prêts à la clientèle financière	3	4
Crédits de trésorerie	2 017	3 095
Crédits à l'équipement	16 550	15 968
Crédits au logement	56 837	55 973
Crédits à l'exportation	1	1
Autres crédits	1 921	1 515
Autres créances	32 173	33 997
Titres assimilés à des prêts et créances	31 630	33 422
Autres prêts et créances sur la clientèle	543	575
Prêts et créances dépréciés	2 733	2 497
TOTAL DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	112 235	113 050

Au 30 juin 2012, le Groupe n'a aucune exposition, classée en prêts et créances clientèle, sur les États ayant fait l'objet d'un plan de soutien par l'Union européenne (Grèce, Irlande, Portugal).

L'exposition du Groupe au risque souverain sur les autres pays est recensée dans le rapport sur la gestion des risques.

Note 4.5 - Reclassements d'actifs financiers

En application des amendements à IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement d'actifs financiers », le Groupe a reclassé en 2008 certains actifs financiers disponibles à la vente vers la catégorie « Prêts et créances ».

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur de ces actifs :

(en M€)

	Déc. 2011	Juin 2012	Variation	Dont remboursements de capital de la période	Dont variation de valeur due à la composante « change »	Dont variation de valeur due à la composante « taux »	Dont amortissement de la composante crédit à la date de reclassement
Coût amorti (nominal +/- surcote/décote)	10 707	10 015	- 692	- 755	62	n/a	n/a
Intérêts courus et non échus	122	123	1	n/a	n.s.	n.s.	n/a
Valorisation de la composante taux (couverte)	2 108	2 106	- 2	n/a	23	- 25	n/a
Valorisation composante crédit (non couverte)	- 110	-98	12	n/a	n/a	n/a	12
Dépréciations	- 5	- 5		n/a	n/a	n/a	n/a
Décote de dépréciation	- 209		209				
Valeur nette comptable	12 613	12 141	- 472	- 755	85	- 25	12
JUSTE VALEUR	11 221	10 492	- 729				

n/a : non applicable.

n.s. : non significatif.

Les actifs reclassés présentant un risque de taux et/ou de change font tous l'objet d'une couverture de juste valeur de ces composantes de risque. La variation de valeur de ces composantes couvertes depuis la date de reclassement a été constatée en résultat, mais est par ailleurs compensée par la variation de valeur des instruments de couverture associés (*swaps* de taux et/ou de change), à l'inefficacité près. L'amortissement de la composante crédit à la date de reclassement est également constaté en résultat, et est compensée par l'amortissement du montant des moins-values latentes constatées en réserves recyclables sur actifs disponibles à la vente au moment du reclassement, les deux amortissements étant effectués au même rythme.

Si ces actifs financiers n'avaient pas été reclassés, les capitaux propres recyclables du Groupe auraient présenté une moins-value complémentaire de 168 M€ nette d'impôts au 30 juin 2012.

Ces actifs faisant l'objet d'une couverture de la composante « taux » et de la composante « change », l'impact en résultat se limite aux intérêts de la période.

Note 4.6 - Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Obligations et autres titres à revenu fixe	136	465
MONTANT BRUT DES ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE	136	465

Au 31 décembre 2011, le Groupe détenait des titres émis par la République de Grèce pour un nominal de 1 080 M€, dont 300 M€ garantis par un réhausseur externe au Groupe. Ces titres étaient, compte tenu des garanties, provisionnés à hauteur d'environ 70 %. S'agissant des titres non garantis, le Groupe a participé au plan de soutien du secteur privé à l'État grec. Conformément à ce plan, l'échange s'est réalisé en février et mars selon les modalités suivantes :

Pour 1 000 de nominal d'anciens titres souverains grecs, les titres suivants ont été reçus :

- 2 titres émis par le Fonds européen de stabilité financière de nominal 75 chacun, de maturité respective de un et de deux ans, rémunérés à des conditions normales de marché ;
- des titres de maturité 6 mois, émis par le Fonds européen de stabilité financière destinés à payer les intérêts courus sur les anciennes émissions ;
- des titres émis par l'État grec de nominal total 315, de maturité s'échelonnant entre 2023 et 2042 (20 tranches au total) ; ces titres paient des intérêts à taux fixe inférieurs au taux de marché pour des émissions comparables ;
- des *warrants* indexés sur le PIB grec : si le PIB atteint certains seuils prédéfinis au contrat, l'investisseur recevra une rémunération complémentaire de 1 %, au maximum ; le notionnel amortissable de cette option est identique au nominal cumulé des titres grecs.

L'échange des titres non garantis a emporté décomptabilisation des anciens titres et comptabilisation des titres reçus en échange à leur juste valeur évaluée à 22 % du nominal des anciens titres ; la différence avec la valeur nette comptable au 31 décembre 2011 constituant une perte complémentaire.

S'agissant des titres garantis, ils ont été remis au garant et une créance sur ce dernier, a été comptabilisée. Fin juillet, une partie de l'encours a été remboursée.

La charge complémentaire enregistrée en coût du risque au titre de l'ensemble de ces opérations s'élève à - 4 M€.

Les titres reçus lors de l'échange des titres non garantis ayant été cédés au cours du 2^{ème} trimestre, le Groupe n'a plus d'exposition au 30 juin sur l'État Grec.

Note 4.7 - Écarts d'acquisition

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Valeur nette à l'ouverture	13	50
Acquisitions		
Cessions		
Pertes de valeur		- 30
Écarts de conversion		
Autres variations		- 7
Valeur nette à la clôture	13	13

Écarts d'acquisition par unité génératrice de trésorerie (UGT)

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Valeur nette comptable		
CFI	13	13
TOTAL DES ÉCARTS D'ACQUISITION	13	13

Tests de dépréciation

Au cours du 1^{er} semestre 2012, en l'absence d'indice de pertes de valeur, le Groupe n'a pas comptabilisé de dépréciation complémentaire.

Note 4.8 - Dettes envers les établissements de crédit

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Dettes à vue envers les établissements de crédit	186	235
Comptes à vue	183	231
Dettes rattachées	3	4
Dettes à terme envers les établissements de crédit	32 164	16 059
Emprunts et comptes à terme	16 385	14 306
Opérations de pension	15 704	1 699
Dettes rattachées	75	54
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	32 350	16 294

Ces postes augmentent essentiellement du fait de la mise en place des financements avec BPCE exposés au § 1.3.8.

Note 4.9 - Dettes représentées par un titre

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Emprunts obligataires	95 436	95 249
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	7 440	6 845
Total	102 876	102 094
Dettes rattachées	1 580	2 025
TOTAL DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	104 456	104 119

Ce poste comprend des ressources privilégiées au sens de l'article L. 515-19 du Code monétaire et financier pour un montant de 80 921 M€ en nominal.

Note 4.10 - Provisions

(en M€)

	Déc. 2011	Variations de l'exercice			Juin 2012	
		Augmentation	Utilisation	Reprises non utilisées		Autres mouvements ⁽¹⁾
Provisions pour engagements sociaux	37	2			39	
Provisions pour indemnités fin de carrière	12	1			13	
Provisions autres avantages à long terme	21	1			22	
Provisions pour médaille du travail	3				3	
Provisions pour avantages post emploi	1				1	
Provisions pour engagement hors-bilan	30	1			31	
Provisions pour litiges	44	7		- 4	- 1	46
Provision pour litiges, amendes et pénalités d'exploitation	16	6		- 4	- 1	17
Provision pour litiges, amendes et pénalités sur opérations bancaires	28	1				29
Provisions autres	58	7	- 2	- 5		58
Autres provisions pour risques et charges d'exploitation	44	3	- 1	- 1		45
Autres provisions pour risques et charges sur titres consolidés	4	1		- 4		1
Provision pour risques et charges sur opérations bancaires	10	3	- 1			12
Provision pour restructurations		12				12
TOTAL DES PROVISIONS	169	29	- 2	- 9	- 1	186

(1) y compris variations de périmètre et de parité monétaire.

Note 4.11 - Dettes subordonnées

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Dettes subordonnées à durée déterminée	481	501
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dettes supersubordonnées à durée indéterminée	280	280
Total	761	781
Dettes rattachées	27	13
Réévaluation de la composante couverte	31	30
TOTAL DES DETTES SUBORDONNÉES	819	824

Évolution des dettes subordonnées au cours du 1^{er} semestre 2012

(en M€)

	Déc. 2011	Émission	Remboursement	Autres mouvements ⁽¹⁾	Juin 2012
Dettes subordonnées à durée déterminée	501		- 20		481
Dettes subordonnées à durée indéterminée					
Dettes supersubordonnées à durée indéterminée	280				280
Dettes rattachées	13			14	27
Réévaluation de la composante couverte	30			1	31
TOTAL DES DETTES SUBORDONNÉES	824		-20	15	819

(1) Y compris variation de périmètre et de parité monétaire.

Note 5 - Notes relatives au compte de résultat

Note 5.1 - Produits et charges d'intérêts

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2012			1 ^{er} semestre 2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Prêts et créances avec la clientèle	1 843	- 3	1 840	1 731	- 5	1 726
Prêts et créances avec les établissements de crédit	102	- 194	- 92	117	- 151	- 34
Opérations de location financement	16		16	15		15
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		- 1 684	- 1 684		- 1 718	- 1 718
Instruments dérivés de couverture	2 413	- 2 074	339	2 200	- 1 964	236
Actifs financiers disponibles à la vente	61		61	79		79
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	8		8	22		22
Actifs financiers dépréciés						
Autres produits et charges d'intérêts	5	- 75	- 70		- 4	- 4
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS	4 448	- 4 030	418	4 164	- 3 842	322

Note 5.2 - Produits et charges de commissions

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2012			1 ^{er} semestre 2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations interbancaires et de trésorerie					- 1	- 1
Opérations avec la clientèle	21	- 1	20	62	- 3	59
Prestation de services financiers	3	- 1	2	4	- 2	2
Vente de produits d'assurance vie	57		57	54		54
Opérations sur titres		- 2	- 2	1	- 3	- 2
Opérations sur instruments financiers et de hors-bilan	3	- 1	2	4	- 1	3
Autres commissions	2	- 1	1	3		3
TOTAL DES COMMISSIONS	86	- 6	80	128	- 10	118

Note 5.3 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Résultats sur instruments financiers de transaction	- 39	222
Résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	16	- 237
Résultats sur opérations de couverture	- 1	- 1
- Inefficacité de la couverture de juste valeur	- 1	- 1
• variation de juste valeur de l'instrument de couverture	- 482	- 267
• variation de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	481	266
Résultats sur opérations de change		1
TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	- 24	- 15

Note 5.4 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Résultats de cession ou de rupture des prêts et titres assimilés	- 182	2
Dividendes reçus	10	10
Dépréciation durable des titres à revenu variable	- 2	
TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	- 174	12

Note 5.5 - Produits et charges des autres activités

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2012			1 ^{er} semestre 2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits et charges des activités d'assurance ⁽¹⁾	28	- 8	20	19	- 8	11
Produits et charges sur activités immobilières	1	- 1				
Produits et charges sur opérations de location	2	- 2		2	- 1	1
Produits et charges sur immeubles de placement	2	- 1	1	1	- 1	
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	29	- 20	9	43	- 28	15
Quote-part réalisée sur opérations faites en commun	1		1	1		1
Charges refacturées, produits rétrocedés		- 1	- 1			
Autres produits et charges divers d'exploitation	26	- 15	11	25	- 25	
Dotations et reprises de provisions aux autres produits et charges d'exploitation	2	- 4	- 2	17	- 3	14
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	62	- 32	30	65	- 38	27

(1) L'activité d'assurance exercée par le Groupe consiste en la commercialisation de prêts viagers hypothécaires attribués à une population senior. Ces prêts à intérêts capitalisés sont remboursables au décès de l'emprunteur par l'attribution du bien immobilier apporté en garantie du prêt. À ce titre, ils correspondent à la définition d'un contrat qui génère un risque d'assurance au sens de la norme IFRS 4.

Note 5.6 - Charges générales d'exploitation

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Charges de personnel	- 166	- 173
Autres frais administratifs	- 98	- 127
Impôts et taxes	- 18	- 19
Services extérieurs	- 80	- 108
TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	- 264	- 300

Note 5.7 - Risque de crédit

Note 5.7.1 - Coût du risque Particuliers et Corporates

(en M€)

	Dotations	Reprises nettes ⁽¹⁾	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations sur créances amorties	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Prêts et créances avec la clientèle	- 135	84	- 3	2	- 52	- 42
Engagements par signature	- 1				- 1	- 1
COÛT DU RISQUE PARTICULIERS ET CORPORATES	- 136	84	- 3	2	- 53	- 43

(1) Correspondant aux reprises de dépréciations et de provisions nettes des pertes couvertes.

Note 5.7.2 - Coût du risque Souverains

(en M€)

	Dotations	Reprises nettes ⁽¹⁾	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations sur créances amorties	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Prêts et créances avec la clientèle	- 105		- 58	159	- 4	
Autres actifs financiers						- 58
TOTAL DU COÛT DU RISQUE SOUVERAINS	- 105		- 58	159	- 4	- 58

(1) Correspondant aux reprises de dépréciations et de provisions nettes des pertes couvertes.

Note 5.7.3 - Dépréciations et provisions pour risque de crédit

(en M€)

	Déc. 2011	Augmentation	Utilisation	Reprises non utilisées	Autres variations	Jun 2012
Opérations avec la clientèle	786	240	- 83	- 64	2	881
Autres actifs financiers	3					3
Dépréciations déduites de l'actif	789	240	- 83	- 64	2	884
Provisions sur engagements par signature et sur garanties financières données	30	1		- 1		30
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT	819	241	- 83	- 65	2	914

Note 5.7.4 - Exposition globale au risque de crédit

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2012	31 décembre 2011
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (hors titres à revenu variable)	3 530	3 469
Instruments dérivés de couverture	10 351	10 124
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	3 916	2 301
Prêts et créances sur les établissements de crédit	23 392	7 294
Prêts et créances avec la clientèle	111 355	112 264
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	136	465
Exposition nette des engagements au bilan	152 680	135 917
Garanties financières données	1 363	1 590
Engagements par signature	12 234	11 198
Provisions pour engagements par signature	- 31	- 30
Exposition nette des engagements de hors-bilan	13 566	12 758
EXPOSITION GLOBALE NETTE AU RISQUE DE CRÉDIT	166 246	148 675

Note 5.8 - Impôts sur le résultat

Note 5.8.1 - Composantes du poste « Impôts sur le résultat »

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Impôts courants	- 16	- 68
Impôts différés (dont impôt différé sur PTZ)	15	52
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	- 1	- 16

Note 5.8.2 - Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

(en M€)

	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IMPÔTS ET VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION (A)	5	57
Résultat net (part du groupe)	3	41
Part des intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées	1	
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence		1
Impôts	- 1	- 16
Taux d'imposition de droit commun français (B)	36,10 %	34,43 %
CHARGE (PRODUIT) D'IMPÔTS THÉORIQUE AU TAUX EN VIGUEUR EN FRANCE (A*B)	- 2	- 20
Effet des différences permanentes	7	6
Majoration temporaire de l'impôt sur les sociétés	- 3	
Impôt à taux réduit et activités exonérées		
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts	- 6	- 2
Conséquences de l'évolution du taux d'impôt	- 2	
Autres éléments	5	
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	- 1	- 16
Taux effectif d'impôt (charge d'impôts sur le résultat rapportée au résultat taxable)	22,40 %	28,02 %

Note 6 - Engagements de financement, de garantie et sur titres

Note 6.1 - Engagement de financement

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Engagements de financement donnés en faveur	12 195	11 169
- des établissements de crédit	3 139	996
- de la clientèle	9 056	10 173
• Ouvertures de crédit confirmées	7 971	9 117
• Autres engagements	1 085	1 056
Engagements de financement reçus	7 879	5 596
- d'établissements de crédit	7 879	5 594
- de la clientèle		2

Note 6.2 - Engagement de garantie

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Engagements de garantie donnés	26 182	14 174
- d'ordre des établissements de crédit	24 984	12 750
- d'ordre de la clientèle	1 198	1 424
Engagements de garantie reçus	84 534	81 835
- d'établissements de crédit	23 989	12 694
- de la clientèle	60 545	68 360
- d'engagement d'assurance		781

Les garanties données et reçues des établissements de crédit augmentent essentiellement du fait de la mise en place des financements avec BPCE exposés au § 1.3.8.

Note 6.3 - Engagement sur titres

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Engagements sur titres (titres à livrer)	251	125
Engagements sur titres (titres à recevoir)	46	147

Note 6.4 - Actifs financiers donnés en garantie

(en M€)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Instrument de capitaux propres		
Instrument de dettes	5 623	4 425
Prêts et avances	20 826	9 695
<i>dont BCE (TRICP)</i>	6 846	7 200
<i>dont BEI</i>	1 833	1 386
<i>dont covered bonds</i>		
<i>dont Caisse des Dépôts et Consignations</i>	2 033	1 109
<i>dont BPCE</i>	10 114	
TOTAL	26 449	14 120

Note 7 - Périmètre de consolidation au 30 juin 2012

Sociétés consolidées	Forme juridique	Méthode de consolidation	% Contrôle	% d'Intérêt
Établissements financiers				
Compagnie de Financement Foncier	SA	Intégration globale	100,00	100,00
Cinergie	SA	Intégration globale	99,99	99,99
SCA Ecu foncier	SCA	Intégration globale	95,00	5,00
Financière Desvieux	SA	Intégration globale	100,00	100,00
Comptoir financier de garantie (CFG)	SA	Intégration globale	100,00	100,00
Locindus	SA	Intégration globale	74,15	74,15
SOCFIM	SA	Intégration globale	99,99	99,99
Banco Primus	SA	Intégration globale	94,94	94,94
Sociétés non financières				
Cofimab	SNC	Intégration globale	99,99	99,99
Crédit Foncier Immobilier	SA	Intégration globale	74,93	74,93
Gramat Balard	SARL	Intégration globale	100,00	99,99
Vauban Mobilisations Garanties (VMG)	SA	Intégration globale	100,00	99,99
Vendôme Investissements	SA	Intégration globale	99,99	99,99
Foncier Participations	SA	Intégration globale	100,00	100,00
Société d'investissement et de participation immobilière (SIPARI)	SA	Intégration globale	99,99	99,99
SEREXIM	SAS	Intégration globale	100,00	74,93
Foncière d'Evreux	SA	Intégration globale	100,00	99,99
SOCFIM Participations Immobilières	SNC	Intégration globale	100,00	99,99
Crédit Foncier Expertise	SA	Intégration globale	100,00	74,93
GCE Coinvest	SAS	Mise en équivalence	49,00	49,00
Maison France Confort P-I	SAS	Mise en équivalence	49,00	24,01
Fonds communs de créances (regroupés sous l'entité technique E02222)				
Partimmo 10/2001	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 07/2002	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 10/2002	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 05/2003	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 11/2003	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Zèbre 1	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Zèbre two	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Zèbre 2006-1	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Structure ad hoc				
<i>Securitized Instantly Repackaged Perpetuals Limited</i>		Intégration globale	100,00	100,00

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012

Période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés du Groupe Crédit Foncier de France, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense, le 29 août 2012

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-François DANDÉ

Associé

Neuilly-sur-Seine, le 29 août 2012

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Baptiste DESCHRYVER

Associé

4 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Responsables du document et du contrôle des comptes	118
Table de concordance	119
Table de concordance entre le rapport financier annuel et l'actualisation du document de référence	122



Responsables du document et du contrôle des comptes

Responsable de l'actualisation du document de référence et du rapport financier semestriel

M. Bruno DELETRÉ, Directeur général du Crédit Foncier

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés du Crédit Foncier de France pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Paris, le 30 août 2012

Le Directeur général,
Bruno DELETRÉ

Responsable de l'information financière

Mme Sandrine GUÉRIN, Directeur général adjoint - Opérations financières

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

KPMG Audit

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

1, Cours Valmy - La Défense 92923

Représenté par Jean-François DANDÉ

Date de début du premier mandat : 26 avril 2010

Durée du mandat : 6 ans

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015

PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

63, rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par Jean-Baptiste DESCHRYVER

Durée du mandat : 6 ans

Date de renouvellement du mandat : 10 mai 2012

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017

Commissaires aux comptes suppléants

Malcolm McLARTY

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

1, Cours Valmy - La Défense 92923

Date de début du premier mandat : 26 avril 2010

Durée du mandat : 6 ans

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015

Étienne BORIS

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

63, rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine

Durée du mandat : 6 ans

Date de renouvellement du mandat : 10 mai 2012

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017

Table de concordance

Schéma relatif aux émissions de titres d'emprunts et instruments dérivés d'une valeur nominale unitaire inférieure à 50 000 €
(Annexe IV du règlement CE n° 809/2004)

Rubriques	Actualisation du Document de référence 2011 déposée auprès de l'AMF le 30 août 2012	Document de référence 2011 déposé auprès de l'AMF le 19 avril 2012
	Pages	Pages
1. PERSONNES RESPONSABLES		
1.1. Personnes responsables des informations	118	321
1.2. Déclaration des personnes responsables	118	321
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES		
2.1. Identification des contrôleurs légaux	118	322
2.2. Contrôleurs légaux durant la période couverte par les informations financières historiques	118	322
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES		
3.1. Informations financières		6
3.2. Informations financières pour les périodes intermédiaires	7-8	n.a.
4. FACTEURS DE RISQUE	31-79	97-165
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR		
5.1. Histoire et évolution de la société		
5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur		312
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur		312
5.1.3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur		312
5.1.4. Siège social et forme juridique de l'émetteur		312
5.1.5. Évènement récent propre à l'émetteur et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité	n.a.	n.a.
5.2. Investissements		
5.2.1. Description des principaux investissements réalisés depuis la date des derniers états financiers	13	16-18
5.2.2. Renseignements sur les principaux investissements à venir et pour lesquels les Organes de direction ont déjà pris des engagements fermes	n.a.	n.a.
5.2.3. Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements visés en 5.2.2.	n.a.	n.a.

6.	APERÇU DES ACTIVITÉS		
6.1.	Principales activités	17-25	21-36
6.1.1.	Principales catégories de services fournis		21
6.1.2.	Nouveau produit vendu ou nouvelle activité	17-18	23
6.2.	Principaux marchés	17-25	22/24-28
6.3.	Position concurrentielle	18	23
7.	ORGANIGRAMME		
7.1.	Description du groupe d'appartenance et place de l'émetteur	11	13
7.2.	Lien de dépendance vis-à-vis d'autres entités du groupe	11/114	13/36/243/297-298
8.	INFORMATION SUR LES TENDANCES		
8.1.	Déclaration d'absence de détérioration significative affectant les perspectives depuis la date des derniers états financiers	29	313
8.2.	Événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	29	313
9.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	n.a.	n.a.
10.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE		
10.1.	Nom, adresse et fonction des membres des Organes d'administration et de direction et principales activités exercées en dehors de la société	14-15	44-61
10.2.	Déclaration d'absence de conflits d'intérêts		62
11.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
11.1.	Informations sur le Comité de l'audit. Nom des membres et résumé du mandat		42-44/46/73-75/79
11.2.	Gouvernement d'entreprise		42-82
12.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
12.1.	Détention, contrôle	11-12	15-16
12.2.	Accord connu pouvant entraîner un changement de contrôle		n.a.
13.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS		
13.1.	Informations financières historiques		Document de référence 2010 ^(*)
13.2.	États financiers annuels		
	a) Bilan		170-171
	b) Compte de Résultat		172
	c) Tableau des Flux de Trésorerie		175-176
	d) Méthodes comptables et notes explicatives		177-244
13.3.	Vérification des informations financières historiques annuelles		
13.3.1.	Rapport des contrôleurs légaux		245-246
13.3.2.	Autres informations du document d'enregistrement vérifiées par les contrôleurs légaux		83
13.3.3.	Informations financières du document d'enregistrement non tirées d'états financiers vérifiés		n.a.

13.4.	Date des dernières informations financières		
13.4.1.	Dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées		31 décembre 2011
13.5.	Informations financières intermédiaires et autres		
13.5.1.	Informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date des derniers états financiers vérifiés		
	a) Bilan	84-85	
	b) Compte de Résultat	86	
	c) Tableau des Flux de Trésorerie	89-90	
	d) Méthodes comptables et notes explicatives	91-114	
13.5.2.	Informations financières intermédiaires depuis la fin du dernier exercice	n.a.	n.a.
13.6.	Procédures judiciaires et d'arbitrage		163-165
13.7.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	29	313
	• Déclaration	29	313
14.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
14.1.	Capital social	12	15
14.1.1.	Montant du capital souscrit	12	15
14.2.	Acte constitutif et statuts		312-313
14.2.1.	Registre et objet social		312
15.	CONTRATS IMPORTANTS		
	• Conventions réglementées		302-309
16.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS		n.a.
17.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC		
	Lieu de consultation des documents pendant la durée de validité du document d'enregistrement		313

(*) En application des articles 28 du Règlement CE n° 809-2004 et 212-11 du Règlement général de l'AMF, sont incorporés par référence dans le présent document, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, présentés respectivement aux pages 252 à 325 et 326 à 327 du document de référence n° D. 11-0423 déposé auprès de l'AMF le 29 avril 2011.

Les chapitres du document de référence n° D. 12-0374 non visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couverts à un autre endroit de la présente actualisation.

Table de concordance entre le rapport financier annuel et l'actualisation du document de référence

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L 451-1-2 du Code monétaire et financier.

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2012	Actualisation du Document de référence 2011
	Pages
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	118
RAPPORT D'ACTIVITÉ	
• Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice	5-29
• Principaux risques et incertitudes	31-79
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
• Comptes semestriels	82-114
• Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels	115

Réalisation - impression

**LES EDITIONS
DE L'EPARGNE**
coordonateur de projets communication



Crédit Foncier de France : S A. au capital 1 331 400 718,80 euros - 542 029 848 RCS Paris
Bureaux et correspondance : 4, quai de Bercy 94224 - Charenton Cedex - Tél : 01 57 44 80 00
Siège social : 19, rue des Capucines - 75001 Paris

[creditfoncier.com](https://www.creditfoncier.com)